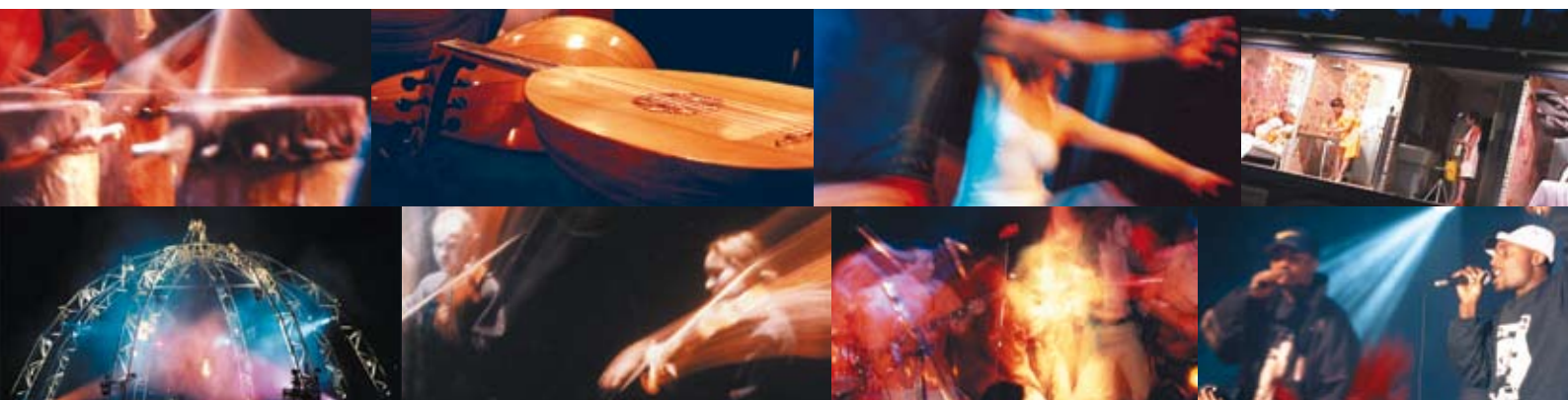




AGENCE RÉGIONALE DES ARTS DU SPECTACLE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Paysage des danses traditionnelles,
du monde, urbaines et de société (DTMUS)
en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
2004-2006

Maud Nicolas-Daniel est docteur en anthropologie de l'Université d'Aix-Marseille I. Son travail de thèse, soutenu en 2002, a porté sur la danse à Tunis comme espace de socialisation et d'expérimentation des identités masculines et féminines. Parallèlement à cette étude réalisée pour l'Arcade, elle poursuit des recherches anthropologiques sur la pratique et le développement des danses du monde en France et a enseigné la danse orientale.

SOMMAIRE

Informations	6
Introduction	7
CHAMP DE L'ÉTUDE	9
Un nombre considérable de danses	9
Qui pratique les DTMUS ?	9
Où sont pratiquées les DTMUS ?	10
Un ensemble de danses très différentes	10
Des notions polysémiques	10
« Danses traditionnelles »	10
« Danses du monde »	10
« Danses urbaines »	11
« Danses de société »	11
ANALYSE DES ACTIVITÉS	12
A - DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	12
a - Diversité des activités	12
b - Transmission	12
> Des formes multiples de transmission	12
> Un public aux motivations diverses	13
> Une place récente dans l'enseignement spécialisé	13
> Les DTMUS et le programme « Danse à l'école »	13
> La transmission des DTMUS dans les festivals	13
> D'autres formes de transmission	14
> Du côté des enseignants...	14
Rappel du contexte réglementaire	14
Des formations de formateurs et/ou des diplômes déjà en place	15
Des projets de diplômes et/ou de certification à l'étude	16
Des enseignants compétents dans le secteur	16
Des aspirations à de meilleures conditions de travail	16
c - Diffusion	17
> Des manifestations très nombreuses	17
> Scènes Nationales, scènes conventionnées, Pôles régionaux de développement culturel	17
> Festivals de danse	17
> Réseau des théâtres	17
> Des superproductions	18
> Festivals spécialisés	18
> Autres lieux de diffusion	18
Conjoints à des moments d'enseignement ou de concours	18
Lieux culturels, socio-éducatifs et lieux de sorties	18
d - Création	19
> Des compagnies et des danseurs professionnels	19
> Des ensembles de danseurs amateurs et semi-professionnels	19
> Des créations originales	19
> Des conditions d'activité difficiles	20
e - Recherches et collectes	20
> Des chercheurs et collecteurs d'origines diverses	20
> Le domaine provençal et occitan	21
> Les DTMUS dans les universités de PACA	21
> Des réseaux nationaux et internationaux	21
> Des publications et des recherches en cours	21
> Un accès aux fonds à améliorer	22
> Vers de nouveaux modes de restitution	22
> Des lieux dédiés à la danse	22

B - STRUCTURATION DES ACTIVITÉS	24
a - Cadres des activités	24
> La création d'associations	24
> De multiples conditions d'exercice professionnel	24
> Amateurs et professionnels	25
> L'emploi et l'accompagnement par les structures d'éducation populaire	25
> Une économie de marché	26
> Un manque de lieux d'exercice	27
b - Structures des réseaux	27
> Des secteurs à forte identité mais perméables	27
> Des fédérations régionales, nationales et internationales	28
> Des outils de diffusion de l'information	29
> Des liens et des échanges nombreux	29
C - SPÉCIFICITÉS DES DANSES LES PLUS REPRÉSENTÉES	29
Dances traditionnelles ou folkloriques de la Provence et des Alpes du Sud	29
Flamenco	32
Dances orientales et du Maghreb	33
Dances africaines	34
Dances indiennes	35
Salsa	36
Capœira	37
Tango	38
Dances country	39
Dances de société	40
Dances hip-hop	41
Autre danses	42
PERSPECTIVES	43
Bilan global de l'enquête	43
Pistes de réflexion	43
MÉTHODOLOGIE	45
Le choix de l'appellation danses traditionnelles, du monde, urbaines et de société	45
Diversité des sources et des méthodes de sondage	45
Difficultés rencontrées	46
Tableau des sources	48
ANNEXES	49
Annexe 1 : Fonds documentaire consultable à l'Arcade	50
Annexe 2 : Contacts utiles et sites ressources	53
Annexe 3 : Informations disponibles à l'Arcade	56
Annexe 4 : Extraits de la loi 89-468 et du décret 92-193 sur l'enseignement de la danse	57
Annexe 5 : Manifestations sur les DTMUS organisées par l'Arcade	59
> Compte-rendu des Echanges professionnels	
« Dances du monde, danses sociales », Manosque, octobre 2005	
> Programme <i>tout le monde danse</i> , 4 ^e biennale des arts populaires, Aubagne, juin 2006	

INFORMATIONS

Une version électronique de cette étude et l'ensemble des répertoires établis à la suite de cette enquête (artistes, compagnies, organismes de formation, lieux de diffusion et manifestations, lieux de ressource et fédérations, etc.) sont disponibles sur le site internet de l'Arcade **www.arcade-paca.com**.

Une synthèse de cette étude intitulée «Dances traditionnelles, du monde, urbaines et de société» REPÈRES n°1, juin 2006, éd. Arcade est disponible à l'Arcade et sur son site internet.

Nous vous invitons à nous communiquer vos remarques et commentaires aux coordonnées suivantes :

Arcade

Mission des Musiques et Danses Traditionnelles
17 rue Venel – BP 84
13101 Aix-en-Provence cedex 1
mrmdtrad@arcade-paca.com

Sur le Pont d'Avignon... comme partout en Provence, dans les Alpes du Sud et dans le pays niçois, on y danse, on y danse beaucoup aujourd'hui ! Et pas seulement la farandole, la salsa, le hip-hop ou la danse contemporaine, mais aussi des centaines de danses différentes, venues des rives les plus proches et les plus lointaines : danses andalouses, piémontaises, celtiques, balkaniques, orientales, africaines, latino-américaines, indiennes...! On dénombre de plus en plus de danseurs de tous âges et de toutes origines, amateurs et professionnels, de plus en plus d'associations, d'écoles, de stages, de bals, de spectacles, de festivals jusqu'à certains conservatoires qui ouvrent des classes de danses des Balkans, de flamenco, de capoeira et de hip-hop.

Face à cet essor considérable, qui n'est pas spécifique à notre région mais concerne l'ensemble des pays occidentaux, il nous a paru utile de tenter d'en dresser un état des lieux détaillé à l'échelle d'une région, pour mieux comprendre comment ce secteur artistique et populaire se développe autant depuis quelques années. A la fois urbaine et rurale, riche de fortes identités locales et ouverte au monde, multiculturelle par sa population et dynamique sur le plan culturel, la région PACA offre un terrain d'observation intéressant et significatif.

C'est pourquoi l'Arcade a demandé à Maud Nicolas-Daniel, danseuse et docteur en anthropologie de la danse, de mener cette enquête en 2005 et 2006 à l'échelle de l'ensemble de la région PACA. Une enquête qui ne se présente pas comme un travail de recherche anthropologique, mais plutôt comme une approche transversale du paysage régional des danses. L'un des objectifs est de mieux connaître un domaine culturel parfois sous-estimé sur le plan quantitatif et qualitatif, pour aussi mieux identifier, reconnaître et soutenir ceux qui en sont les acteurs.

L'intérêt, mais aussi la principale difficulté à observer ce domaine, jusqu'à présent peu étudié par les institutions culturelles en France, tient en un mot : DIVERSITE. Diversité des cultures, des nombreux styles de danses, des formes d'apprentissage et de diffusion, des motivations, des cadres d'exercice et des statuts des nombreux acteurs impliqués. Chaque forme de danse mériterait à elle seule une étude spécifique approfondie, car le monde du flamenco n'est pas celui du hip-hop, le monde du folklore n'est pas celui du balèti occitan, et encore moins des danses sacrées de l'Inde ou de la capoeira.

Néanmoins la vision de l'ensemble nous permet de mieux appréhender concrètement la réalité actuelle d'un domaine essentiel de pratique artistique, surtout amateur mais également professionnel, qui touche chaque semaine un nombre considérable de personnes à l'échelle d'une région, génère une activité économique et des emplois culturels, et surtout crée des liens sociaux et humains précieux entre des personnes et des communautés issues de cultures parfois très éloignées.

S'il n'échappe à personne que de telles pratiques participent souvent d'une société du loisir et de consommation du monde, il n'en est pas moins vrai que pour beaucoup il s'agit aussi d'une pratique authentiquement artistique, riche de valeurs culturelles partagées, et d'un art du mieux-vivre ensemble.

Loin de se réduire à n'être qu'un art du spectacle à regarder dans un fauteuil, la danse continue ainsi de remplir le rôle qui est le sien dans toutes les sociétés du monde depuis toujours, à savoir exprimer la vie et relier hommes, femmes et enfants par ce qu'ils ont à la fois de plus universel et de plus individuel : leur corps.

Philippe Fanise

Mission des musiques et danses traditionnelles et du monde

CHAMP DE L'ÉTUDE

Par convention, les danses traditionnelles, du monde, urbaines et de société prises en compte dans l'enquête sont désignées ici par le sigle DTMUS*.

UN NOMBRE CONSIDÉRABLE DE DANSES

Plus d'une centaine de danses différentes ont été repérées lors de l'enquête. Les plus visibles dans le paysage des DTMUS ont fait l'objet d'une enquête plus approfondie. D'autres danses, toutes aussi nombreuses mais plus faiblement représentées en PACA y sont également pratiquées.

Parmi les danses les plus visibles en PACA, on peut citer :

Les danses traditionnelles ou folkloriques de la Provence et des Alpes du Sud

Les danses traditionnelles ou folkloriques de France et d'Europe (Italie du Nord, Balkans, celtiques)

Le flamenco

Les danses orientales (Moyen-Orient)

Les danses africaines (surtout d'Afrique de l'Ouest : Mali, Guinée, Sénégal)

Les danses indiennes (surtout le bharata natyam)

La salsa (cubaine, colombienne et portoricaine)

La capoeira (sous ses deux formes brésiliennes : angola et régionale)

Le tango argentin

Les danses country

Les danses de salon de loisirs ou de compétition

Les danses hip-hop

Parmi les autres danses pratiquées régulièrement on trouve les danses traditionnelles du Maghreb (dont les danses kabyles), les danses indiennes odissi et kathak, les sévillanes, les danses grecques, arméniennes, israéliennes, les danses brésiliennes, argentines, péruviennes, portugaises, vietnamiennes, caribéennes, comoriennes ou encore réunionnaises (dont le moring, art martial chorégraphié). De façon plus exceptionnelle, on rencontre également des danses basques, béarnaises, bourbonnaises, poitevines, normandes, des danses de Suède, du Québec...

Les DTMUS en quelques chiffres ...

Plus d'une centaine de danses différentes

600 organismes de formation

133 artistes et compagnies dont près de 60 professionnels

117 groupes folkloriques

Plus de 40 festivals en région

Une estimation à plusieurs milliers de pratiquants amateurs réguliers

NB : Source Arcade. Recensement tendant vers l'exhaustivité.

QUI PRATIQUE LES DTMUS ?

Amateurs et professionnels composent le paysage des DTMUS et sont souvent complémentaires.

Les amateurs sont de loin les plus nombreux. On estime globalement leur nombre à plusieurs milliers de personnes réparties sur l'ensemble du territoire régional.

Une soixantaine d'artistes et de compagnies professionnels ont été repérés par l'enquête. Un nombre important de danseurs et de compagnies se situent à la frontière du monde professionnel et du monde amateur. L'enquête a pu recenser plus de 170 artistes, compagnies, ensembles amateurs et groupe folkloriques.

Parmi les amateurs, tous les âges sont représentés, même si certaines catégories d'âge se concentrent dans certaines danses (par exemple une majorité d'enfants et d'adolescents pour le hip-hop, encadrés par des danseurs professionnels adultes).

* Cf. : Méthodologie p. 45

OÙ SONT PRATIQUÉES LES DTMUS ?

On constate que la diversité des danses pratiquées concerne l'ensemble des 6 départements. Capoeira, hip-hop, tango, flamenco, salsa, danses orientale, danse africaine et danses provençales sont par exemple pratiquées aussi bien dans les zones urbaines (vallée du Rhône et côte méditerranéenne) que dans les zones rurales (départements alpins).

UN ENSEMBLE DE DANSES TRES DIFFÉRENTES

L'enquête a porté sur des danses parfois très différentes les unes des autres par leur forme (danses solo, en couple ou en groupe), leur origine (France ou étranger) et leur fonctionnement (de loisirs, de bal, de compétition). L'appellation qui désigne l'ensemble de ces danses (danses traditionnelles, du monde, urbaines et de société) a fait l'objet de nombreuses discussions (cf. Méthodologie).

DES NOTIONS POLYSÉMIQUES

Les notions de « **danses traditionnelles** », « **danses du monde** », « **danses urbaines** » et « **danses de société** » sont complexes et souvent polysémiques. Rappelons ici quelques-uns des éclairages qu'ont apportés certains auteurs sur leur définition :

« Danses traditionnelles »

En France, l'usage des termes « danses traditionnelles » renvoie habituellement à celles pratiquées dans les régions françaises et auxquelles on prête un caractère historique ancien. Cependant, selon Yves Guilcher¹ et comme le rappelle le Dictionnaire de la danse, ces danses sont spécifiques à l'ancienne civilisation paysanne et le terme peut donc « difficilement s'appliquer aux pratiques actuelles qui s'en revendiquent, ne serait-ce que parce que celles-ci sont définitivement coupées du mode de vie correspondant ² ». En Provence, deux grands types de danses semblaient exister au début du XIX^{ème} siècle : les danses de spectacle et les danses de bals, ces derniers se terminant la plupart du temps par la célèbre farandole, « expression d'une allégresse commune³ ». Yves Guilcher, à propos des répertoires « perçus aujourd'hui comme provençaux », doute de l'existence d'une « danse populaire traditionnelle » tant les répertoires anciens ont été, à partir des années 1850, revisités, notamment par le Félibrige de Frédéric Mistral. Il considère donc, même si cela fait protester les groupes folkloriques qui se réclament de la « vraie » tradition et « authentiques », que les danses traditionnelles pratiquées de nos jours ne sont que des danses réinventées, certaines à l'issue du mouvement revivaliste des années 1970, d'autres au début du XX^{ème} siècle.

Il faut entendre l'expression « danses traditionnelles » ici dans un sens plus large qui ne se limite pas, en tout cas dans le titre de cette étude, au seul territoire provençal ou français. Elle désigne plutôt toutes les formes de danses qui sont porteuses d'un savoir-faire considéré comme ancien et de l'identité d'un territoire. Certains chercheurs ont d'ailleurs remarqué à ce sujet combien « l'examen des terminologies pour désigner les danses montre qu'elles introduisent un rapport à des territoires ou plus largement à des aires géographiques, ainsi qu'à la construction d'identités culturelles et sociales⁴ ». Il est toutefois possible, par référence au champ lexical commun, que dans la suite de ce rapport l'expression « danses traditionnelles » retrouve son usage courant et désigne les danses traditionnelles de la région PACA.

« Danses du monde »

La prudence est également nécessaire quant à l'utilisation de l'expression « danses du monde ». Accolée à celui de « danses traditionnelles », elle pourrait être comprise comme le pendant étranger des danses traditionnelles de France, ce qui sous-entendrait que la France ne fait pas partie dudit monde. En réalité, elle s'inscrit dans le courant de la redécouverte par le public français des danses extra-occidentales, et fait le parallèle avec les « musiques du monde », dont l'ethnomusicologue Laurent Aubert explique l'irruption massive dans notre environnement culturel par le processus de mondialisation qui caractérise notre époque⁵.

¹ La danse traditionnelle en France : d'une ancienne civilisation paysanne à un loisir revivaliste / GUILCHER Yves. - Librairie de la danse ; FAMDT Modal, 2001.

² Dictionnaire de la danse / Directeur d'ouvrage LE MOAL Philippe. - Paris : Larousse, 1999. - (Librairie de la Danse), p. 804.

³ Lucienne Porte-Marrou, « Témoignage sur la danse dite traditionnelle en Provence », in Accordance n°4, 1998, pp. 10-11.

⁴ Danses « latines » et identités, d'une rive à l'autre. Tango, cumbia, fado, samba, rumba, capoeira.. / DORIER-APPRILL Elizabeth. - Paris : L'Harmattan, 2000. - (Logiques sociales, musiques et champ social), p. 11.

⁵ La musique de l'autre / AUBERT Laurent - Genève : Georg éditeur, 2001 - (Ateliers d'ethnomusicologie).

Dans son usage courant, elle désigne toutes les danses importées de différents pays, occidentaux ou non. Le fait qu'elle désigne surtout les danses extra-occidentales dans le langage courant n'est pas tout à fait exact puisqu'il y a longtemps que les danses pratiquées en France, y compris les danses « traditionnelles », ont subi des influences étrangères (la country-dance, devenue la contredanse est par exemple arrivée d'Angleterre au XVIII^{ème} siècle).

Derrière le qualificatif « du monde » est aussi sous-entendu un exotisme qui fascine depuis très longtemps les Français. Anne Décoret-Ahiha⁶ a très bien relaté la découverte de ces danses en France, qu'elle situe lors de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Elles sont qualifiées alors d'« exotiques » (au sens d'origine lointaine et indéterminée), appellation qui sera en usage pendant une cinquantaine d'années. Plus récemment, le terme de « danses ethniques » a été utilisé, toujours selon Anne Décoret-Ahiha, en référence aux danses des pays anciennement colonisés.

Aujourd'hui on pourrait parler plus justement, même si l'expression n'est pas très heureuse, de danses importées, formule qui tiendrait compte des transformations qu'ont subies ces danses lors de leur transplantation géographique et culturelle. Car l'origine géographique des danses s'est largement diversifiée. Certaines danses importées sont maintenant issues de pays à forte puissance géopolitique (comme les danses country qui viennent des Etats-Unis), et non d'un pays « dominé » comme c'était le cas au début du XX^{ème} siècle.

Nous avons finalement choisi le terme de « danses du monde » pour la diversité des aires culturelles géographiques auxquelles il renvoie.

« Danses urbaines »

Elles recouvrent généralement l'ensemble des différents styles de danse hip-hop (ex. : « Festivals des danses urbaines » de Toulouse et de Mérignac (33)), nées dans les grandes villes des Etats-Unis et d'Europe. La capoeira est parfois incluse dans cette appellation, non par référence à son lieu d'origine mais plus par le public de « jeunes » auquel elle suppose renvoyer (Ceci ne correspond pas à la réalité puisque le public des pratiquants de capoeira est en fait beaucoup plus diversifié). Bien que certaines autres danses du monde soient également nées dans des grandes cités (le tango argentin à Buenos Aires, la samba à Rio de Janeiro)⁷, l'usage courant ne les inclut pas dans l'appellation « danses urbaines ».

« Danses de société »

Elles désignent ici les danses exécutées en couple fermé sous une forme de loisirs ou de compétition. D'autres appellations sont en usage, « danses de salon », « danses de couple », qui « (...) soulignent d'emblée nombre de différenciation tant dans les territoires, les publics, la culture du corps, la structuration institutionnelle que dans les modalités de pratiques et d'enseignement »⁸. Certaines danses pratiquées dans le milieu des danses « traditionnelles » sont également exécutées en couple fermé mais ne sont pas appelées par les danseurs danses de société. De même, certaines danses du monde comme la salsa ou le tango sont des danses de couple mais font l'objet d'un milieu et d'une pratique spécifiques.

Parmi les danses pratiquées en compétition, on trouve les danses sportives (standards : valse lente, tango, valse viennoise, slow fox trot, quick step et latines : samba, rumba, cha-cha-cha, paso doble, jive), le rock'n roll et ses formes associées (boogie-woogie et lindy-hop), le be bop et la salsa (qui fait également partie des danses du monde et qui fait l'objet d'un milieu et d'une pratique spécifiques).

⁶ Les danses exotiques en France : 1880 - 1940 / DECORET-AHIHA Anne. - Paris : Centre National de la Danse, 2004. - (recherches).

⁷ Danses «latines» et identités, d'une rive à l'autre.. Tango, cumbia, fado, samba, rumba, capoeira.. / DORIER-APPRILL Elizabeth. - Paris : L'Harmattan, 2000. - (Logiques sociales, musiques et champ social).

⁸ Sociologie des danses de couple : Une pratique entre résurgence et folklorisation / APPRILL Christophe. - Paris : L'Harmattan, 2005. (Logiques sociales, musiques et champ social).

ANALYSE DES ACTIVITÉS

A - Description des activités

a - Diversité des activités

La pratique des DTMUS en région PACA prend des formes multiples : de l'enseignement formel à l'apprentissage « sur le tas », du spectacle d'école de fin d'année à la création à visée théâtrale, des soirées dansantes spécialisées aux festivals multidanses, des bals de quartiers aux concours internationaux, des spectacles folkloriques aux battles de hip-hop, les danses se vivent de manières extrêmement variées d'une extrémité à l'autre de la région.

Dans le domaine de l'enseignement et de la formation, ont été recensés des **cours collectifs et particuliers, des stages, des ateliers, des master class, des pratiques (mélange de cours et de bal tango)**. Dans les domaines de la création et de la diffusion, les DTMUS prennent des formes diverses : **spectacles, démonstrations, concours, compétitions, bals, balèti, bals folks, animations prolongées, festivals, congrès**. Elles font également l'objet de recherches qui sont communiquées sous les formes de **conférences, conférences-dansées, participation à des colloques, expositions, publications d'ouvrages ou d'articles**. Les **voyages-stages** dans les pays d'origine des danses sont un autre type de transmission des DTMUS en PACA. On peut ainsi partir avec son professeur et apprendre le tango en Argentine, la danse orientale en Egypte ou en Tunisie, la salsa à Cuba, les danses grecques dans les îles de la Mer Egée, la danse africaine au Sénégal, ou encore la capoeira au Brésil.

Ce qui caractérise la pratique des DTMUS par rapport aux danses classique, jazz et contemporaine est la diversité des formes qu'elle peut prendre (ludiques, festives, conventionnelles, compétitives, créatives...). Historiquement, si l'essor pour certaines danses du monde est un phénomène récent (ex : country, salsa, danses orientales, danses indiennes, capoeira...) la pratique du flamenco est plus ancienne puisqu'elle est liée à l'histoire des communautés gitanes et espagnoles de la région. Le folklore provençal est bien sûr lui aussi très ancien, certains groupes folkloriques existant depuis plus de 80 ans.

b - Transmission

> Des formes multiples de transmission

C'est par le biais de l'enseignement que se développe le plus le secteur des DTMUS en PACA.

Les DTMUS se transmettent de diverses manières qui peuvent être associées par certains pratiquants amateurs : **apprentissage auprès d'un enseignant ou d'un maître** (capoeira, danses africaines, danses indiennes, salsa, tango, danses orientales, danses traditionnelles françaises), **apprentissage par immersion** (danses de bals et de balèti), **transmission traditionnelle** (flamenco, danses comoriennes, certaines danses orientales).

Par exemple, une **trentaine d'ateliers ou de stages de danses traditionnelles régionales françaises** ont lieu en moyenne toutes les semaines en région PACA, répartis dans les 6 départements⁹. Du côté des danses du monde, un même festival peut proposer jusqu'à plusieurs dizaines de stages différents sur 3 jours. La part belle est faite au grand public qui souhaite découvrir et s'initier à certaines danses du monde.

Lors du Congrès International de Salsa de Marseille en avril 2006, un «full pass spécial débutant» était proposé en parallèle du «full pass classique» pour accéder aux dizaines d'ateliers de salsas (portoricaine, cubaine, ragga...).

La transmission de ces danses trouve un large espace de développement dans les **structures d'éducation populaire** (MJC, centres sociaux, foyers ruraux, etc.). Selon une étude réalisée en 2004 par l'Arcade auprès d'un échantillon de 133 structures de la région PACA, les deux types de danses les plus représentés dans les ateliers sont les danses du monde et le hip-hop¹⁰.

⁹ Source : site de la Fédération Régionale des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles (FRAMDT) : <http://www.accordance.trad.org/>, mars 2006.

¹⁰ Les fédérations d'éducation populaire dans le champ de la culture. Etape 1 : état des lieux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur / Sylvia Andriantsimahavandy. - Arcade, 11/2004.

> Un public aux motivations diverses

Les raisons qui poussent le public à s'inscrire aux cours de danses sont nombreuses et variées. Rechercher un exercice physique, un certain dépaysement ou le plaisir de danser, perpétuer une tradition, rencontrer d'autres personnes, rencontrer l'âme soeur, partager un moment de convivialité, se divertir, se défouler, « retrouver son corps », se dépasser, découvrir une autre culture sont autant de raisons invoquées par les nombreux danseurs de la région. Il n'est pas rare pour certains d'entre eux de pratiquer plusieurs danses différentes. La motivation de certaines personnes est telle qu'elles avouent parfois être devenues « accros » au plaisir de danser, ressenti par exemple lors d'un bal de tango argentin. Pour d'autres, le plaisir de la fête se confond avec celui de la danse. La passion est souvent évoquée par les salseros, milongueros, flamenquistes, qui évoluent au sein de ces « milieux » parfois très à la mode où sont véhiculées des identités culturelles ou communautaires.

La pratique de la danse traditionnelle correspond souvent à une pratique sociale et se trouve au croisement de différents réseaux de sociabilité : C'est par exemple le propriétaire de l'épicerie « bio » d'Apt qui organise les cours de danses bretonnes et irlandaises à la MJC et organise des soirées celtiques et des fest noz plusieurs fois par an. Ces moments de convivialité remportent un succès considérable dans le pays d'Apt et rassemblent plus de 400 personnes, qui viennent pour une grande part des départements voisins...

L'engouement pour les danses du monde qui a caractérisé ces dix dernières années a pour conséquence la **diversification de l'offre d'enseignement et son hyper spécialisation**. Il ne s'agit plus par exemple d'apprendre la simple « salsa », mais de se spécialiser en salsa cubaine, salsa portoricaine, rueda de casino ou ragga, au gré des modes qui sont véhiculées dans ce secteur. Au fur et à mesure du développement des DTMUS, les niveaux des danseurs ont également évolué. Les cours et stages se déclinent ainsi de l'initiation au master class, en passant par les niveaux débutants, intermédiaires et confirmés.

> Une place récente dans l'enseignement spécialisé

L'entrée récente des DTMUS au sein des **conservatoires** et des **écoles nationales** semble un signe fort de leur inscription dans le paysage général de la danse en PACA.

Le flamenco, la capoeira et les claquettes sont enseignés au Conservatoire National de Région en préfiguration de Toulon Provence Méditerranée.

L'Ecole Nationale Départementale de Musique, d'Arts Dramatique et de Danse des Alpes-de-Haute-Provence propose un enseignement de danses traditionnelles de la Haute Provence aux Balkans.

L'Ecole Nationale de Musique, de danse et d'Art Dramatique d'Avignon dispense un enseignement de hip-hop.

> Les DTMUS et le programme « Danse à l'école »

Dans le cadre du projet de sensibilisation du public scolaire à la danse, « Danse à l'école », seul le hip-hop a pour l'instant fait l'objet dans le Var d'ateliers chorégraphiques. La danse contemporaine reste la danse majoritairement représentée dans le cadre de ce dispositif.

> La transmission des DTMUS dans les festivals

Il est significatif de constater que les DTMUS se font une place dans les grands festivals de la région par le biais des cours, stages et master class toujours plus nombreux. En revanche, elles y sont encore peu représentées sur scène.

Au Festival Les **Suds à Arles** (13), 9 stages de tous les niveaux (débutant au professionnel) étaient proposés en 2006 au public qui souhaite s'initier ou se perfectionner en flamenco, sévillanes, salsa, danses de Bulgarie et des Balkans, danse africaine, danses indienne, tango argentin, danses d'Italie du sud ou danse orientale. L'évolution de la présence des DTMUS dans ce festival est notable depuis quelques années. « La danse berbère dans le quartier de Barriol avec Salima Iklef et l'atelier de capoeira ont mis l'accent, respectivement à partir de 1999 et 2000, sur l'ouverture culturelle.¹¹ »

¹¹ Source : site du festival « Les Suds » : <http://www.suds-arles.com>, avril 2006.

Aux **Hivernales d'Avignon** (84), festival de danse contemporaine, les DTMUS sont peu présentes sur scène mais très présentes du côté de la pratique avec 10 stages de danses (bharata natyam, danse orientale, sévillanes, flamenco, hip-hop, africain et tango argentin) sur les 24 stages de danse proposés lors de l'édition 2005.

> D'autres formes de transmission

A côté de l'enseignement par un maître, la transmission «sur le tas» est l'autre grande forme de pratique des danses traditionnelles, qui est festive et conviviale. Ce sont par exemple environ **70 bals, balèti, ou bals folks** qui ont été annoncés en région PACA pour la seule année **2005**¹².

Ainsi on peut apprendre en «s'amusant» et en partageant un moment de convivialité des danses régionales des provinces françaises, des danses irlandaises ou italiennes. Le succès de ces manifestations est notable, en particulier quand celles-ci sont associées à des moments plus formels d'apprentissage.

Le **Festival Traditionnel Au Pays du Galoubet**, organisé par l'association Les Sauts du Loup à la Motte en Provence (83) connaît un succès croissant depuis dix ans. De même, la Deuxième **Nuit Folk** organisée en février 2006 par l'association Roc'O Trad (en partenariat avec l'association piémontaise Indanza) à Roquebrune-sur-Argens (83) a rassemblé plus de 1200 personnes autour des ateliers de Tarentelles Napolitaine, de chant à danser et surtout de la longue «Nuit folk». Dans les départements du Vaucluse, des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes les **soirées celtiques** (Fest Noz, fêtes de la Saint Patrick, concerts-bals) organisées par plusieurs associations (notamment Triskell'dans) mobilisent plusieurs centaines de personnes qui viennent parfois de loin pour partager ces moments de fête.

D'autres moments tels que les concerts de salsa ou les «pratiques» et milongas du milieu du tango argentin prennent le relais des cours de danse et proposent au public des **espaces-temps de danses moins formels** que ceux des cours. C'est l'occasion de mettre en application pour le public ce qu'ils ont appris dans les cours et de pratiquer en direct ces danses «vivantes».

Ce n'est pas le cas pour toutes les DTMUS. Les danses africaines par exemple, telles qu'elles sont enseignées dans les cours et stages en France, sont des danses folkloriques qui ne se dansent que sur scène. Des danses africaines «de bal» ou «de soirée» existent en parallèle des danses folkloriques, et sont largement pratiquées par un certain public - communautaire - en PACA. Ce sont par exemple le m'balar, le dombolo, danses qui sont pratiquées dans les capitales des différents pays d'Afrique mais qui ne sont pas enseignées en France (cf. chapitre «danses africaines»).

Les danses de couple sont souvent à l'honneur lors de ces rassemblements festifs, et réunissent beaucoup d'adeptes autour de danses parfois moins connues.

Le Provence Swing festival organisé en mai 2006 a proposé des stages et des soirées de pratique des danses Lindy Hop et Balboa, danses de couple américaines des années 1930 et 1940.

> Du côté des enseignants...

Ces dernières années, l'offre d'enseignement s'est multipliée dans certains secteurs de danse (en danse orientale et salsa notamment). La multiplication des intervenants consécutive à l'augmentation de la demande du grand public pose la question de leur **qualification** et de leur **compétence**.

• Rappel du contexte réglementaire

La loi de 1989¹³ qui régit l'enseignement et l'usage du titre de professeur de danse concerne uniquement les danses classique, jazz et contemporaine. L'absence de législation quant à la pratique et

¹² Source : revue Accordance, Fédération Régionale des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles.

¹³ Cf. annexe 4.

à l'enseignement des DTMUS induit des situations spécifiques et soulève de ce fait un certain nombre de questions : la compétence, la qualification, le statut et le recrutement des enseignants, la mise en péril de la spécificité des danses et de la santé des danseurs, la dimension marchande ou culturelle des danses. Ces questions ont fait l'objet de groupes de travail réunis à l'Arcade en 2004 et 2005 et d'un débat lors des échanges professionnels de l'Arcade « Danses du monde, Danses sociales » organisés à Manosque en octobre 2005¹⁴.

• Les diplômes et les formations de formateurs déjà en place

Les diplômes correspondant à l'enseignement des danses non réglementées ou s'en approchant, en dehors du cadre fédéral, sont peu nombreux :

Dans le champ universitaire des **STAPS** (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), un cursus de formation diplômante filière « éducation et motricité » existe mais n'est pas identifié par les employeurs pour l'encadrement de cours de danse. Ces diplômes (Licence ou Master) généralistes sont surtout identifiés pour les pratiques sportives, alors qu'ils peuvent comporter une option danse. Pour pallier à cette sectorisation, une licence plus spécialisée et intitulée « Métiers de la danse » a été mise en place à l'Université catholique d'Angers dans le département des STAPS en collaboration avec le département danse du CNR d'Angers.

Dans les **conservatoires**, un nouveau diplôme national d'Orientation professionnelle va être mis en place pour la préprofessionnalisation des musiciens et des danseurs. Cependant, rares sont les établissements d'enseignement artistique spécialisé qui ont créé en France des départements de danses non réglementées.

Dans le cadre de la rénovation de ses diplômes, le Ministère de la Jeunesse et des Sports a créé un **BPJEPS** animateur culturel (niveau IV). En région PACA, l'association Tétraèdre Passage propose de préparer puis de passer ce diplôme avec une unité complémentaire « Danse ».

Certains employeurs sont inquiets de ce vide juridique et des problèmes de risques et de responsabilités morales et juridiques liés à l'enseignement non réglementé des DTMUS (notamment en ce qui concerne l'encadrement des mineurs). La Fédération Régionale des MJC Méditerranée (FRMJC) a interpellé l'Arcade à ce propos. Cette concertation a donné lieu à la mise en place d'une **formation d'animateurs-encadrants en danse hip-hop** de 2002 à 2005 et une **formation d'animateurs-encadrants en capoeira** en 2004.

D'autres formations sur **le corps et la tradition dans les danses du monde méditerranéen, le musicien et le danseur dans les danses traditionnelles du monde** ont été proposées par l'Arcade en 2004. Ces formations ont été interrompues temporairement en 2006 mais d'autres formations à destination des enseignants et artistes de DTMUS devraient voir le jour en 2007-2008.

L'ADDM 84 a développé une **formation de formateurs en danse hip-hop** de 2001 à 2004.

Une **formation de formateurs en danses orientale et urbaine** existe à Marseille, à l'initiative de l'association Tétraèdre Passage. Elle s'inscrit dans le Programme Régional de formation proposé par la Région PACA¹⁵.

Certaines fédérations (de danses traditionnelles de Provence, de country, de danses de société) ont mis en place des formations de formateurs portant généralement sur la pratique de la danse, les connaissances musicales, le savoir-faire pédagogique, l'anatomie et la mise en place d'un échauffement.

La **Fédération Française de Country Line Dance (FFCLD)** a proposé à ses membres 18 à 20h de formation réparties sur 3 jours en 2005, suivies d'un examen national.

Des brevets fédéraux de Prévôt et de Maître de danse sont délivrés par les deux fédérations de folklore de la région PACA, la **Fédération Folklorique Méditerranéenne** (reliée à la Confédération Nationale des Groupes Folkloriques Français et en concertation avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports) et le **Rode de Basse Provence**. Délivrés lors des assauts de danse, ils sanctionnent respectivement un niveau technique de danse (prévôt) et un niveau pédagogique de transmission (maître). Le Rode de Basse Provence propose également un examen « premier degré » qui porte sur l'apprentissage des premiers pas et sur l'application de quelques règles de base de la danse provençale. Un troisième niveau est à l'étude à la FFM. Plusieurs journées d'étude sont l'occasion

¹⁴ Cf. annexe 6.

¹⁵ Pour plus d'information consulter : www.formation-info.org

pour chacune des deux fédérations de proposer aux danseurs des ateliers pratiques ou théoriques sur la danse.

L'**Académie des Maîtres de Danses de France** (AMDF) propose des formations de professeurs et entraîneurs et délivre des diplômes professionnels de moniteurs, professeurs et maîtres de danses reconnus par le World Dance and Dance Sport Council (WDDSC).

- **Des projets de diplômes et/ou de certification à l'étude**

La **Fédération Française de Danse (FFD)** étudie actuellement la question d'un diplôme fédéral pour les enseignants de danses non réglementées.

Dans le secteur des danses country, un **projet de brevet fédéral d'animateur en danses country** a été déposé au Ministère de la Jeunesse et des Sports en juin 2004 par la Fédération Française de Country Line Dance (FFCLD).

Une **formation validante de formateurs en danses issues de traditions** est actuellement à l'étude au sein de la FAMDT (Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles). L'Arcade participe à cette réflexion.

Le **débat sur la délivrance de certificats ou de diplômes** pour l'enseignement des danses divise les enseignants de DTMUS. Parmi les arguments en faveur de la création de diplômes, il est avancé qu'ils permettraient de mettre en place des formations offrant un apport complémentaire en pédagogie, besoin ressenti par certains, et contribueraient à donner aux enseignants la reconnaissance institutionnelle qui leur fait pour l'instant défaut. Les arguments contre ces diplômes invoquent à l'opposé la standardisation et l'uniformisation des danses et de leur enseignement qui pourraient en découler et la difficulté de faire le choix des personnes aptes à juger du travail et des compétences des enseignants-danseurs.

- **Des enseignants compétents dans le secteur**

On trouve des enseignants formés en France ou à l'étranger auprès de maîtres (danses orientales, danses indiennes, capoeira), diplômés d'écoles étrangères renommées (flamenco, danses indiennes, danses bulgares) ou de fédérations en France (danses traditionnelles provençales, danses de sociétés). Un certain nombre d'entre eux est attaché à un type de transmission « traditionnel ». On rencontre aussi d'anciens danseurs de compagnies nationales (danses africaines, danses bulgares). Mais on trouve également des enseignants insuffisamment formés sur les plans technique, pédagogique et culturel aux danses qu'ils transmettent. Se pose donc actuellement la question de la certification, du moins de la reconnaissance officielle des compétences réelles des enseignants dans un secteur de danse non contrôlé. L'absence de réglementation de l'enseignement de ces danses profite à certains intervenants ou animateurs qui semblent plus motivés par une démarche économique que par une motivation pédagogique et artistique.

- **Des aspirations à de meilleures conditions de travail**

Les animateurs, enseignants ou encadrants d'ateliers et de cours rencontrent des difficultés quant aux moyens nécessaires à leur enseignement : certains souhaiteraient engager plus souvent des **musiciens** pour animer les cours, soirées et bals. La musique enregistrée est utilisée par défaut, même si la musique vivante fait pourtant partie de la plupart des DTMUS. Le manque de **lieux ressources** ou de lieux représentatifs de certaines danses (comme par exemple le tango argentin) est une difficulté commune à plusieurs secteurs de danse, de même que les difficultés d'accès à des locaux pour transmettre la danse.

Les enseignants de danses comme le flamenco, le tango et les danses africaines rencontrent des difficultés d'accès à des **locaux** pour dispenser leurs cours. Le bruit occasionné par la musique et la sortie des élèves à la fin des cours (parfois à une heure tardive), ou les dégâts craints par l'utilisation des chaussures de danse rebutent souvent les propriétaires de locaux à louer.

c - Diffusion

Les **modes de diffusion** des DTMUS sont multiples : de la démarche de création à celle de la compétition en passant par le divertissement sous toutes ses formes. Certaines formes de danse ne sont pas adaptées à une production de spectacle, et leur dimension créative se réalise plutôt dans la rencontre festive comme le bal.

Les **lieux** où se donnent à voir ces danses sont divers : théâtres, salles de spectacle, espaces culturels, festivals, lieux associatifs, salles des fêtes, places de villages ou de villes, bars, discothèques, palais des congrès, complexes sportifs... Ils varient énormément selon les danses et selon les danseurs.

> Des manifestations très nombreuses

Pour les années 2004 et 2005, plus de **1 150 dates de manifestations** (concerts/spectacles, bals, festivals, concours) ont été recensées par l'Arcade dans les domaines des DTMUS¹⁶. Ce chiffre est toutefois très certainement inférieur au nombre réel des manifestations, car certaines ne sont connues que des seuls secteurs de danse.

> Scènes Nationales, scènes conventionnées, pôles régionaux de développement culturel

L'observation de la programmation en 2004/2005 des DTMUS a permis d'identifier **le hip-hop comme la première des DTMUS programmées** avec 17 spectacles. Cette place à part dans le paysage des DTMUS s'explique sans doute par les politiques qui ont été mises en œuvre au niveau national, politiques qui l'ont intégré en partie au réseau de la danse contemporaine, y compris en PACA. Le flamenco, les danses indiennes, les danses orientales, les danses de salon (bals) et les danses traditionnelles de Pologne ont fait l'objet d'une programmation occasionnelle. La programmation des DTMUS semble varier d'une année à l'autre, en fonction des modes, et des logiques de développement mises en œuvre par les programmeurs (comme cela a été signalé lors des échanges professionnels « Danses du monde, danses sociales » en octobre 2005 à Manosque, cf. annexe 6).

> Festivals de danse

Du côté des grands festivals de danse de la région, la diffusion des DTMUS trouve une place plus modeste. Seuls quelques spectacles de capoeira, flamenco et tango et hip-hop ont été programmés par exemple au **Festival de Marseille** depuis 1996. Le **Festival de Cannes** est résolument axé sur la danse contemporaine, de même que **Les Hivernales (Avignon)**, même si cette dernière manifestation en porte une autre, spécialisée en hip-hop : **Drôle de Hip-hop**, manifestation qui propose des spectacles et des ateliers de danses hip-hop, organisée en partenariat avec la MJC d'Apt et l'ADDM 84 notamment. L'édition 2005 du festival **Danse à Aix**¹⁷ a permis de constater, hormis la programmation d'une danse spécifique, le pantsula (danse urbaine théâtralisée d'Afrique du Sud), que la danse contemporaine d'aujourd'hui puise son inspiration dans les DTMUS, en particulier auprès des danseurs de hip-hop. Le hip-hop brésilien a constitué la seule programmation de l'édition 2005 de **Danses d'alentours**, décrochage hivernal du festival. Comme Les Hivernales, Danse à Aix réservait sa programmation de hip-hop à un moment particulier : la manifestation **Macadam**, qui a proposé pour sa dernière édition en 2005 une table ronde sur l'esthétique de la danse hip-hop. Une part importante de la programmation du festival **Vaison Danses** de 2006 est consacrée aux DTMUS.

> Réseau des théâtres

Les DTMUS ont été présentes en 2004-2005 sur les scènes de divers **théâtres** : Théâtre Tourny à Marseille (13), Théâtre Gyptis à Marseille (13), Théâtre de l'Olivier à Istres (13), Théâtre du Golfe à La Ciotat (13), Théâtre de la Licorne à Cannes (06), Théâtre de Nice (06), Théâtre Golovine à Avignon (84). L'ouverture du Centre national de création et de diffusion culturelles Châteauevallon aux DTMUS se remarque dans la programmation des spectacles, l'accueil en résidence de création de compagnies hip-hop et les ateliers de pratique ouverts depuis plusieurs années aux DTMUS.

¹⁶ Source : Arcade, années 2004/2005.

¹⁷ Ce festival a connu sa dernière édition en 2005.

> Des superproductions

En marge de cette diffusion, il est intéressant de signaler la **programmation de nombreuses super productions** de passage en PACA lors de leurs tournées mondiales : Riverdance (danses irlandaises), Barati (danse bollywood), Bellydance Superstars (danse orientale), Grands Ballets de Tahiti, Magyar Rapszodia (danse hongroise), Mazowsze (Ballet National de Pologne)...

> Festivals spécialisés

Plus de quarante festivals et de manifestations équivalentes dédiés aux DTMUS ont été repérés en PACA dans des domaines aussi divers que le flamenco, le tango, la country, le hip-hop, la salsa, les danses orientales, africaines, les danses régionales françaises, et le folklore international.

Certains festivals valorisent la pratique en amateur des danses (Trad O Sud) et sont ouverts à la diversité (Festival traditionnel Au pays du galoubet, Danses en pays dignois). Marseille et Cannes sont les lieux de festivals internationaux de salsa qui rencontrent un succès croissant chaque année.

Les danses sportives se diffusent en PACA sous la forme de **compétitions internationales** ouvertes au public (cf. chap. Danses de société).

Une trentaine de festivals divers programment également des DTMUS parallèlement à des concerts ou de la danse contemporaine.

Le folklore international est depuis longtemps représenté en PACA par de nombreux festivals (dont ceux de Château-Gombert à Marseille depuis plus de 40 ans, de Martigues, de Gap, du Luberon...).

> Autres lieux de diffusion

• Conjointes à des moments d'enseignement ou de concours

La diffusion de certaines danses du monde se fait fréquemment de manière conjointe avec des moments d'enseignements. Les festivals sont en effet l'occasion, en plus des stages et master class organisés avec des professeurs étrangers, de spectacles et démonstrations de troupes et de concerts où la danse est vécue socialement. C'est particulièrement le cas pour la salsa à Marseille, secteur qui a connu un développement considérable ces dernières années.

Le Festival Salsa Congress en novembre 2005, ou encore le Congrès International de Salsa du mois d'avril 2006 ont proposé plusieurs dizaines de spectacles et démonstrations, une finale de championnat de France, une qualification pour le championnat du monde de salsa à Porto Rico, des dizaines d'ateliers de danse, et un village latino des cultures afro caribéennes et latines.

Les battles (compétitions) sont également un moyen important de diffusion et un lieu de création propre au milieu du hip-hop (cf. chap. Danses hip-hop).

• Lieux culturels, socio-éducatifs et lieux de sorties

Les DTMUS trouvent place dans des **espaces culturels** (La Busserine et l'Astronef à Marseille (13), l'Espace des Arts au Pradet (83)), des **espaces culturels à vocation éducative** (Cité du Livre à Aix-en-Provence (13), Cité de la Musique à Marseille (13)), des **salles de spectacles** (Acropolis (06), salle des Lices à Marseille (13)) et des **lieux associatifs** (La Mesòn, l'Exodus, Kaloum à Marseille (13)).

La pratique en amateur se diffuse aussi largement dans des **lieux de sorties**. Certains de ces lieux proposent plusieurs types d'activités : cours, stages, soirées à thèmes, thés dansants, soirées dansantes.

Les tablao flamenco organisés dans divers lieux de sorties de la région sont l'occasion de soirées conviviales où se mêlent musique, danse et traditions culinaires.

La discothèque «Le Montréal» à Marseille propose par exemple dans le même mois soirées salsa, thés dansants, cave aux chansons (karaoké), Tango Argentin (cours+soirée+restauration) et soirée R'NB et Afro-antillais.

Des structures d'éducation populaire organisent des actions de diffusion où les DTMUS trouvent une place.

L'Inter Départementale Danse, rencontre des écoles de danse des Foyers Ruraux 13 et 84 a fêté sa cinquième édition en 2006.

Africolore est une manifestation de 3 jours sur les arts africains organisée par le Foyer Rural Kirikou de Caderousse (84)).

Les hip-hop fait l'objet de plusieurs festivals organisés notamment par la FOL 04 (Digne), le Centre social Jas de Gouin (Fos sur Mer, 13), et la MJC Apt (en partenariat avec l'ADDM 84, Les Hivernales d'Avignon, La Gare, le Vélo Théâtre, etc).

d - Création

Dans le secteur des DTMUS, on a pu recenser **133 artistes et compagnies de danse et 117 groupes folkloriques. Près de 60 artistes et compagnies de danse sont professionnels.**

> Des compagnies et des danseurs professionnels

Depuis 2000, **18 compagnies** (danses orientales, traditionnelles du Maghreb, danses indiennes, danses africaines, flamenco et hip-hop) ont sollicité la Région ou la DRAC. dans le cadre du dispositif d'Aide à la création pour les compagnies chorégraphiques.

Parmi la soixantaine d'artistes et compagnies professionnels repérés par l'Arcade, les danses hip-hop et orientales sont les plus représentées.

> Des ensembles de danseurs amateurs et semi-professionnels

La **limite est parfois floue entre animation et création** pour un certain nombre de «compagnies», «troupes» ou «groupes» de la région. Ces troupes proposent des démonstrations, des spectacles et des animations pour des soirées privées (galas, soirées dansantes, comités d'entreprise) ou des manifestations publiques dans les milieux de la salsa, des danses africaines, des danses orientales, des danses country, du moring, du flamenco, des danses de couple et bien sûr du folklore français.

Deux grands types d'ensembles existent : les **groupes de danse issus d'écoles** et initiés par des enseignants, et des **troupes formées de danseurs amateurs. D'autres ensembles sont formés à la fois de danseurs amateurs et professionnels** (ces derniers appartenant parfois à plusieurs ensembles).

> Des créations originales

Parmi les compagnies qui oeuvrent pour une reconnaissance artistique et qui proposent une réflexion artistique à partir d'une danse traditionnelle, il existe des démarches originales dans les danses traditionnelles de France, les danses indiennes, le tango argentin, le hip-hop, le flamenco, les danses orientales et maghrébines. D'autres créations s'inspirent de plusieurs danses pour créer des pièces originales.

Certaines créations interrogent directement une danse traditionnelle comme « Asi es la vida » de la compagnie Ahora flamenco, qui présente une illustration de la vie des Gitans à Marseille.

D'autres créateurs mélangent les genres et associent avec des démarches différentes musiques traditionnelles d'Europe et danse indienne (Armelle Choquard et Jan-Mari Carlotti), danse orientale et danse contemporaine (Compagnie Al Masîra, Compagnie Sarahdanse), Tango et flamenco (Compagnie Ana-Ana), danse indienne et danse européenne (Arabesques et Mudras), rigodon et danse contemporaine (Drailles et la Compagnie Li La Rose).

La danse traditionnelle se voit également détournée par des créations atypiques qui associent théâtre et danse (« Fuera de compas » de la compagnie Las Chucherias associe théâtre et flamenco).

Ces créations sont mues par des danseurs professionnels confirmés qui ont mené une réflexion sur leur propre langage chorégraphique, **dépassant pour certains le clivage « tradition/modernité »** récurrent dans les représentations et les discours attachés aux DTMUS.

A ce jour encore peu identifiés par les programmeurs, **ces spectacles rencontrent des difficultés à être diffusés**. Comme il a été signalé lors des débats organisés par l'Arcade sur ce sujet à Manosque « Danses du monde, Danses sociales » en octobre 2005, il est difficile d'assurer la diffusion de ces danses de manière autonome (cf. annexe 6). Si les danseurs ou compagnies célèbres de flamenco (par exemple) sont relativement bien programmés, il n'en va pas de même pour les compagnies de la région. Toutefois, quand ces créations font le lien avec la danse contemporaine, elles semblent plus facilement trouver un réseau de diffusion.

Le travail en danse contemporaine orientale de la compagnie Al Masîra a par exemple été soutenu dans le cadre de l'Aide à la création du Conseil Régional en 2004 et 2005.

Parallèlement à ces créations à partir de répertoires traditionnels, **certain chorégraphes de danse contemporaine s'inspirent de danses du monde** pour créer une danse singulière (Josette Baiz et la Compagnie Grenade) ou des pièces qui s'inscrivent plus directement dans le style contemporain.

« Besame Mucho » de Michel Kéléménis, était présenté par exemple « avec l'air sensible d'un faux tango, d'une danse latino dévoyée » César, n°204, déc. 2004). Un certain nombre de pièces créées par des chorégraphes étrangers de danse contemporaine ont aussi été programmées ces dernières années sur des scènes de la région. Par exemple, « Le sacre du printemps » d'Emanuel Gat (Israël), dans lequel on retrouve de la salsa cubaine a été programmé au théâtre de l'Olivier (Istres, 13) en décembre 2004 ; « It's only a rehearsal », de Christel Johannessen (Norvège), qui propose une gestuelle inspirée de la capoeira, du hip-hop et de la danse contemporaine a été programmé au théâtre La Passerelle (Gap, 05).

Le Festival de la Mangrove à l'Astronef a quant à lui présenté la danse contemporaine d'Outre-mer à Marseille en 2005. Si cette dernière est loin du folklore, puisque la démarche est résolument contemporaine (au double-sens du terme, c'est à dire moderne et de technique de danse contemporaine), elle ne renie pas pour autant un enracinement culturel d'Outre-mer. L'intérêt de cette démarche est de se situer à la croisée des deux grandes catégories qui sont véhiculées en France : traditionnel et contemporain. Cette double appartenance s'est retrouvée lors de la «semaine africaine» organisé par le Théâtre du Merlan Hors les Murs en 2005 qui présentait des figures emblématiques du renouveau de la danse en Afrique.

> **Des conditions d'activité difficiles**

Certains artistes éprouvent des difficultés à valoriser leur travail par manque de connaissance des réseaux d'aide à la création et à la diffusion. Parmi les danseurs au statut d'intermittents du spectacle, certains peinent à obtenir leur indemnisation en raison du peu de spectacles qu'ils peuvent donner. Le non renouvellement récent de la licence d'entrepreneur de spectacles a pénalisé certains entrepreneurs, comme l'ont confirmées les rencontres effectuées pour l'enquête.

Pour pouvoir continuer à créer et vivre de leur danse, un certain nombre de danseurs et de chorégraphes se tournent vers l'enseignement, non par vocation mais par nécessité économique.

e - Recherches et collectes

> **Des chercheurs et collecteurs d'origines diverses**

Chercheurs professionnels de formation universitaire, enseignants de danses et responsables d'associations effectuent des recherches sur les DTMUS. Parmi les chercheurs et collecteurs en DTMUS de la région, une grande part sont des anthropologues.

Certaines associations œuvrent depuis longtemps dans ce domaine (Dançar au País, la Fédération Folklorique Méditerranéenne, le Rode de Basse Provence).

Un certain nombre d'enseignants de DTMUS font des recherches sur la danse qu'ils enseignent et transmettent leurs connaissances de manière originale : des **conférences** et des **conférences dansées** sont données dans la région PACA et au-delà sur l'origine de la danse orientale et sur la culture de la musique country.

> **Le domaine provençal et occitan**

De nombreuses danses de la région ont fait l'objet de recherches : les danses occitanes et les contredanses (Lucienne Porte-Marrou), les danses de caractère (Philippe Pasquier), le Bacchu-ber et les danses d'épée (Fernand Carlhian-Ribois), dont certaines thématiques dépassent nos frontières régionales. Ainsi les sociétés de farandole (Francine Lancelot), les manuscrits de farandoleurs, prévôts et maîtres de danse (Yves Guillard) et les brevets de danse (Magali Viale) ont également été étudiés.

> **Les DTMUS dans les universités de PACA**

Des enseignants-chercheurs des universités d'Aix-Marseille et de Nice Sophia Antipolis et des chercheurs du C.N.R.S. se penchent sur les danses latines en Turquie (Marie-Hélène Sauner), les moines-danseurs du Tibet (Nathalie Gauthard), la symbolique des danses indiennes (Tara Mickaël) ou proposent une approche audiovisuelle de diverses danses et musiques à travers le monde (Sylvia Paggi). Domaine de recherche proche de la danse, l'ethnomusicologie, bien représenté dans les universités de PACA, explore les domaines des musiques particularistes, traditionnelles ou du monde (Luc Charles-Dominique, Jacques Cheyronnaud, Elizabeth Cestor, Eric Montbel,...¹⁸).

Des **enseignements d'ethnochoreologie** (ethnologie de la danse) sont dispensés à l'Université de Nice Sophia-Antipolis au sein du Master Recherche " Théories et Pratiques des Arts ". L'Université de Nice Sophia-Antipolis est la seule université française, avec l'Université Paris 8, à délivrer un diplôme en danse.

> **Des réseaux nationaux et internationaux**

Les chercheurs de la région appartiennent à différents réseaux de recherche au niveau national ou international : le **Study Group on Ethnochoreology**, groupe de recherche sur l'ethnochoreologie de l'International Council for Traditional Music (ICTM), ONG affiliée à l'Unesco, le **réseau des anthropologues de la danse** initié par le Laboratoire d'Anthropologie des Pratiques Corporelles de l'Université de Clermont-Ferrand.

Un **groupe de travail interrégional**, formé en 2004 à l'initiative de Hugues Bazin, socio-anthropologue, et coordonné par Hélène Falzon Cattaneo, propose de la recherche action sur le thème « Espaces populaires de création culturelle ». Ce groupe est composé d'une quinzaine de personnes et travaille actuellement sur le hip-hop. Directeurs de structures, animateurs, chercheurs, acteurs du milieu culturel se réunissent régulièrement pour réfléchir ensemble aux problématiques inhérentes au milieu hip-hop mais également sur des problématiques plus larges relevant de l'éducation populaire et de l'action culturelle.

Des projets de créations de groupes et de réseaux de recherche sont actuellement en cours à l'Université de Nice Sophia-Antipolis sur l'ethnomusicologie et l'ethnoscénologie, projets qui impliqueront les thématiques des DTMUS.

> **Des publications et des recherches en cours**

Dans le paysage des chercheurs et danseurs/collecteurs de la région, des **articles** et des **ouvrages** ont été publiés sur les danses occitanes en Provence (Lucienne Porte-Marrou), le Bacchu-ber et les danses d'épée (Fernand Carlhian-Ribois), les danses de couple et le tango argentin (Christophe Apprill), les danses latines (Elisabeth Dorier-Apprill) et la danse orientale (Virginie Recolin). Ce faible nombre de publications est lié aux difficultés générales d'accès au monde de l'édition d'aujourd'hui mais ne reflète l'ampleur et la diversité des travaux réalisés ou en cours.

¹⁸ Un répertoire plus complet des chercheurs et collecteurs de la région est disponible à l'Arcade et sur son site internet : www.arcade-pca.com

Des **mémoires de master et des thèses de doctorat** ont été réalisés sur certaines danses à l'échelle régionale (les brevets de danse en Provence (Magali Viale), la danse orientale à Marseille (Julie Boukobza)), à l'échelle nationale (les danses de couple en France (Christophe Apprill), la danse contemporaine métissée (Daphné Tréfeu)) ou internationale (le Sabar au Sénégal (Sylvie Bourgeois), les danseuses d'Odissi (Géraldine Rodier), la danse tunisienne à Tunis (Maud Nicolas-Daniel)). Des recherches universitaires sont en cours qui concernent la salsa à Marseille (Déborah Cabrera), la capoeira au Brésil (Balbine Karcher), les batucadas (Anaïs Vaillant) et les danseuses orientales au Caire (Julie Boukobza)¹⁹.

> **Un accès aux fonds à améliorer**

Un important travail d'inventaire du **fond Francine Lancelot**, figure de la danse traditionnelle qui a réalisé en 1973 une thèse de doctorat sur «Les sociétés de farandoles en Provence et Languedoc» a été fait par la phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH) en Juillet 2003. Cet inventaire (151 pages), de même que le fond lui-même (affiches, annuaires, brevets, carnets de danse, cartes postales, correspondances, partitions musicales...) est consultable à la phonothèque de la MMSH.

Si des **mémoires** et des **thèses de doctorat** réalisés dans le cadre universitaire sont consultables dans les bibliothèques universitaires, les fonds sur lesquels ces chercheurs ont travaillé sont en revanche peu accessibles. Peu d'entre eux semblent en effet avoir déposé leurs corpus dans un lieu de conservation documentaire (Phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme). Selon certains responsables de documentation, il est nécessaire de sensibiliser ces chercheurs au dépôt de fond, pratique utile à la diffusion du savoir. Cette question, entre autres, a été débattue lors des échanges professionnels «Collectes et collecteurs : musiques et danses traditionnelles en Provence-Alpes Côte d'Azur» organisés en novembre 2005 par l'Arcade²⁰.

> **Vers de nouveaux modes de restitution**

La restitution des recherches effectuées sur les DTMUS prend des formes diverses : classiques (ouvrages, articles, mémoires universitaires, conférences, interventions de colloques ou de séminaires en France et à l'étranger), ou plus originales (DVD, films vidéos, interventions dansées), certaines investissant des musées de la région.

Le Théâtre des Salins, Scène nationale de Martigues, a participé, avec le Théâtre de la Ville de Paris et le Nouveau Festival Octobre en Normandie, à la co-production du **DVD " Le Tour du Monde en 80 danses "** produit et conçu par la Maison de la Danse de Lyon en 2006. Cette initiative originale et unique conçue comme une " vidéothèque de poche " à vocation pédagogique propose des extraits vidéo classés et commentés de 80 danses différentes, dont plusieurs DTMUS.

Le **Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée** (MUCEM, Marseille) a proposé une exposition sur le hip-hop, " Hip-hop, art de rue, art de scène " de juin à octobre 2005 à Marseille.

Le **Musée des Arts Asiatiques** de Nice a invité Sharmila Sharma, danseuse indienne de kathak à se produire en janvier 2006.

> **Des lieux dédiés à la danse**

Dans le domaine des danses traditionnelles provençales, l'**association Dançar au Païs, le Centre Provençal de Danses et Musiques Traditionnelles** et sa présidente, Lucienne Porte-Marrou, oeuvrent depuis longtemps dans les domaines de la collecte et la transmission des danses occitanes et provençales. Le fonds documentaire, destiné aux membres de l'association, comporte des ouvrages de référence sur les danses traditionnelles et populaires des pays de la langue d'Oc, des actes de colloque, des articles, une documentation sur l'évolution historique de la farandole, des cassettes vidéos pédagogiques, des documents audio et vidéo de collectages (entretiens, fêtes traditionnelles et autres manifestations de la région, des cartes postales et des gravures originales de farandoles de 1905 à nos jours.

¹⁹ cf. fonds Arcade annexe 1.

²⁰ Pour de plus amples informations, contacter la Mission des Musiques et Danses Traditionnelles de l'Arcade.

Le **Rode de Basse Provence**, fédération de musiques et danses traditionnelles, possède un fond important d'environ 250 ouvrages sur la danse, la musique et le costume, de même qu'un atelier d'édition de publications (photocopies, triage, reliure, stockage), une exposition de 53 panneaux 110 x 70 sur le costume populaire de la Basse Provence, un atelier de confection de costumes et du Matériel collectif de spectacle (chevaux-jupons entre autres). Il a publié un certain nombre de documents sur la danse.

Le Mas de la Danse, à Fontvieille (13), est un centre d'études et de recherches consacré à la danse contemporaine, association loi 1901, créé en 1995 et dirigé par Françoise et Dominique Dupuy. Il poursuit depuis 1962 une démarche artistique, pédagogique et culturelle au niveau régional, national et international. Il propose des résidences d'artistes, chorégraphes et danseurs, l'organisation de formations supérieures ainsi que de séminaires et de colloques²¹, une politique éditoriale et patrimoniale. Le fonds comporte près d'un millier d'ouvrages sur la danse (dont les DTMUS) ainsi qu'un important ensemble de revues, thèses, documents divers (théâtre, arts, ésotérisme, philosophie, littérature,...) mis à la disposition des artistes, stagiaires, et autres membres de l'association.

Certains **musées** de la région possèdent une bibliothèque dont les ouvrages portent sur des danses (Musée de Salagon, Musée des Arts et Traditions populaires de Draguignan notamment).

²¹ Le séminaire L'art du pas en 2003 et 2004 a été l'occasion d'une réflexion partagée autour de Christian Dubar et des danses de société et de Virginie Recolin et de la danse orientale.

B - Structuration des activités

a - Cadres des activités

> La création d'associations

D'après les observations effectuées, la création d'association est une forme largement adoptée par les personnes oeuvrant dans les DTMUS pour organiser leurs activités. Le nombre d'associations créées dans le secteur des DTMUS est significatif : en dix ans, il a plus que doublé, passant de 39 en 1995 à 93 associations créées en 2004, avec un pic en 2003 (113 association). Sur dix ans, ce sont ainsi **671 associations** qui ont été créées dans le secteur des DTMUS en région PACA, soit environ un tiers de l'ensemble des associations créées dans le secteur global des danses (y compris danses classique, jazz et contemporaine, le nombre global s'élevant à 2026 associations). Ce sont donc plusieurs centaines de structures qui sont venues s'ajouter aux nombreuses structures déjà existantes²². Les associations proposent de l'enseignement, de l'animation et/ou de la création artistique.

Le passage d'une pratique de loisir à une pratique d'enseignement se fait souvent par la création d'une association. Il arrive en effet que certains passionnés de danse (notamment de danse orientale, de danse africaine, de salsa ou de hip-hop), pratiquant la danse pour leur loisir, décident au bout de quelques temps (de quelques mois à quelques années) de donner des cours, à leur initiative personnelle ou encouragés par les pratiquants qui les entourent. Cette démarche, qui résulte aussi d'une forte demande du grand public désireux de trouver des espaces d'apprentissage, est gérée différemment par les uns et les autres. Certains nouveaux enseignants en font leur activité professionnelle secondaire, et conservent leur métier premier, qui n'a souvent rien à voir avec la danse (citons par exemple le cas de cette institutrice qui donne des cours de danse africaine le mercredi). D'autres décident de se consacrer entièrement à l'enseignement de la danse qui devient alors leur activité professionnelle principale. Ces personnes sont alors confrontées à la question de la structuration de leur activité, non sans difficultés d'ailleurs. **L'esprit associatif n'est donc pas toujours celui qui motive la création d'une association.** Celle-ci répond plutôt à la nécessité de se structurer pour exercer une activité dans un cadre légal. Elle permet de gérer l'argent des cours et stages et de développer d'autres activités (sorties, participation à des festivals, voyages-stages dans pays d'origine de la danse,...).

Dans le milieu des danses traditionnelles françaises, l'organisation des danseurs en « groupes » ou « ensembles » reste encore très présente, et la structuration en association n'est pas systématique.

Comme pour les danses classiques, jazz et contemporaine, on trouve aussi des écoles de danse (exercice libéral) dans le secteur des danses de société. Les DTMUS (le hip-hop et la danse orientale notamment) trouvent aussi leur place au sein de nombreux clubs de remise en forme de la région.

> De multiples conditions d'exercice professionnel

Il existe de **multiples conditions d'exercice professionnel** dans le secteur des DTMUS : intermittents du spectacle, salariés du secteur public et du secteur privé, libéraux, bénévoles.

La multiplicité des conditions d'exercice de leurs activités maintient parfois les danseurs dans une certaine **précarité professionnelle**.

Ignorant parfois du droit du travail, les enseignants de danse (dont le nombre est impossible à déterminer) se retrouvent pour certains d'entre eux à travailler sans contrats de travail ou sont « rémunérés » par certaines écoles ou clubs de remise en forme par le truchement de notes de frais.

> Amateurs et professionnels

Les danseurs amateurs sont de loin les plus nombreux. **Amateurs et professionnels** sont souvent complémentaires. Les artistes professionnels jouent parfois le rôle de formateurs ou de chorégraphes auprès des praticiens amateurs.

La distinction amateur/professionnel ne suffit pas toujours à rendre compte de l'ensemble du secteur, car de nombreuses situations intermédiaires existent : compagnies composées à la fois de danseurs professionnels et de danseurs amateurs, danseurs professionnels travaillant parfois bénévolement, enseignants exerçant parallèlement une autre activité professionnelle... De plus la définition et l'usage des catégories d'amateur et de professionnel ne sont pas les mêmes selon les secteurs de danse.

²² Source : www.journal-officiel.gouv.fr (site internet du Journal Officiel du gouvernement français ; tri effectué en janvier 2005 d'après l'objet de l'association).

Selon les secteurs de danse, la définition et l'usage des catégories amateur et professionnel ne sont pas les mêmes.

L'accès à certaines manifestations et à certains concours organisés dans certains secteurs de danses est limité aux danseurs amateurs ou aux danseurs professionnels. Cette réglementation amène ces secteurs à proposer eux-mêmes **leurs définitions de ces deux catégories**.

Dans le domaine des danses de couple, plusieurs strates de qualifications existent, selon qu'on pratique la danse en loisirs (amateurs), en compétition amateur ou en compétition professionnelle.

Dans le domaine des danses du monde, de nombreux enseignants peuvent être considérés comme des professionnels eu égard à la fréquence de leur activité, à l'investissement personnel que celle-ci nécessite et au niveau de compétence qu'ils possèdent, alors que cette activité économique n'est que secondaire dans leur vie et qu'ils n'en tirent qu'un très faible revenu, voire aucun revenu.

Le milieu du hip-hop a son propre usage quant à l'utilisation des qualificatifs « professionnels » et « amateurs ». La reconnaissance « professionnelle » par le milieu se fait avant tout par le niveau de compétence et la renommée d'un danseur et non pas par le cadre d'emploi de celui-ci. Se faire rémunérer pour la dispense de cours ne fait pas d'un danseur un « professionnel » dans le milieu du hip-hop.

Si le statut amateur et le bénévolat semblaient dominer jusqu'à présent **le monde provençal des groupes folkloriques et de la danse «trad»**, le contexte actuel dans lequel se développent les danses remet en cause ce principe essentiel à ces secteurs. Le fonctionnement des associations et des groupes est de plus en plus structuré, et nécessite un investissement, des responsabilités et une disponibilité toujours plus importants de la part des encadrants.

> **L'emploi et l'accompagnement par les structures d'éducation populaire**

Les structures d'éducation populaire sont un employeur considérable dans le secteur privé. On recense près de 900 employeurs associatifs²³ dans la région PACA. Parmi eux, 600 emploient des animateurs dans des disciplines artistiques dont la majorité sont des pratiques " émergentes " (hip-hop, capoeira, danses du monde, cirque)²⁴.

En plus des ateliers de pratique que ces structures proposent en DTMUS, elles mènent également un ensemble d'actions de valorisation des DTMUS (accompagnement de certains groupes de danses amateurs en voie de professionnalisation, organisation d'activités de diffusion, mise en lien et en réseau des animateurs-encadrants, etc). En tant que « premiers espaces de transmission des pratiques « émergentes » », elles questionnent et font avancer l'encadrement des pratiques de danses²⁵. La FR-MJC a développé ainsi, en partenariat avec l'Arcade, deux formations d'encadrants d'ateliers hip-hop et capoeira.

> **Une économie de marché**

Certains secteurs de DTMUS fonctionnent comme des **marchés** dans lesquels joue la loi de l'offre et de la demande. Par exemple, la multiplication récente des danseuses orientales qui se produisent dans différents restaurants de la région a fait baisser le prix de leurs prestations. Parallèlement, les modalités de paiement des cours de danses se sont fortement diversifiées pour s'adapter à la demande du public. Cette diversité est également un indice important de la structuration de ces milieux et de la fluctuation qui caractérise la fréquentation des cours de danses. Par exemple il est aujourd'hui possible de payer les cours de danse à l'unité, par carte de 10 cours, par trimestre, ou bien à l'année (avec répartition du paiement en 3 fois), ou encore d'acheter une carte de fidélité qui donne droit à des réductions sur des stages et des soirées de danse ; les structures proposent aussi d'offrir leur premier cours d'essai, un tarif réduit sur la préinscription aux stages, des cartes d'accès «tout compris» aux stages proposés lors de certains festivals, etc.

²³ Relevé d'Unifformation.

²⁴ Evaluation effectuée par la Fédération régionale des MJC Méditerranée.

²⁵ Les fédérations d'éducation populaire dans le champ de la culture. Etape 1 : état des lieux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur / Sylvia Andriantsimahavandy.
- Arcade, 11/2004.

Les nombreux **produits dérivés** (accessoires et costumes de danses, CD, DVD, vidéos) proposés aux pratiquants de danse témoignent quant à eux du développement marchand qui accompagne la pratique des DTMUS. L'engouement du public dépasse en fait le simple cadre de la pratique de la danse, celle-ci se « consomme » alors sous des formes variées, que l'on remarque tout spécialement lors des manifestations organisées par ce secteur. Il est ainsi possible d'acheter des **costumes de danse** ou des **bijoux** lors de certains festivals de danse orientale, de goûter à la **cuisine** afro caribéenne lors d'une soirée salsa, ou d'admirer une **exposition** de motos et de voitures américaines lors d'un festival de country. Les écoles et associations de danses elles-mêmes proposent à la vente ce type de « produits dérivés » de la danse.

Certains chapeliers de Marseille ont ainsi vu leurs ventes de chapeaux de cow-boy fortement augmenter avec le développement de la danse country depuis ces trois dernières années. Des fabricants de chaussures sur mesure répondent quant à eux à la demande des danseurs de tango de manière croissante.

Des magasins spécialisés dans certains produits de danse orientale ont vu le jour à Marseille (sur la Canebière et au Marché du soleil) et à Nice, tandis qu'on peut aisément se procurer des instruments de musique qui accompagnent la pratique de la capoeira à la Maison du Brésil à Marseille.

Parallèlement à ce développement économique, des associations proposent des activités culturelles en rapport avec les DTMUS : Cours de langue, de cuisine ou de musique, conférences-débats, exposition d'artisanat, de photographies et projection de films. Elles témoignent de l'intérêt profond du grand public pour les cultures du monde, intérêt qui dépasse le simple attrait matériel pour des marchandises.

Le secteur des DTMUS représente une part importante et difficile à évaluer de l'économie culturelle et des loisirs de la région. L'économie globale des DTMUS de la région PACA est difficile à évaluer. Toutefois, quelques renseignements sur les tarifs pratiqués dans le secteur des DTMUS donne une idée de la **masse monétaire importante** qui est en jeu : on sait que le prix moyen d'un cours de danse (orientale, tango, salsa, danse africaine, danse de société, flamenco) se situe entre 10 et 15 euros quand il est dispensé par un enseignant de la région. Le prix est beaucoup plus élevé (jusqu'à 80 euros) lorsqu'il s'agit d'une intervention d'un maître renommé, en particulier quand il vient de l'étranger (les structures invitant le maître devant le rémunérer à son tour, et supporter ses frais de déplacement). Le prix de la carte d'accès à un festival de 3 jours (stages) est très variable selon les danses (de 56 euros au Festival Traditionnel au Pays du Galoubet à 158 euros au Massalia salsa Congress).

Certains voyagistes profitent de l'engouement pour les DTMUS pour organiser des voyages spécialisés avec cours de danse, démonstration de professeurs, spectacles et remise de diplômes (cf. annexe 5).

> Un manque de lieux d'exercice

De manière générale aux DTMUS, le problème de l'accès à des lieux appropriés à la pratique de la danse est récurrent dans ces secteurs. Il se pose tout particulièrement pour la transmission des danses et pour certains moments de pratiques comme les bals (et les « pratiques » de tango) et s'explique en partie par le prix élevé de l'immobilier.

Peu d'enseignants semblent posséder leur propre local de pratique, ce qui les oblige souvent à silloner un département, voire la région pour dispenser leurs cours dans des lieux différents (clubs de gym, salles communales, salles de danses privées...). Une même association propose ainsi des cours dans plusieurs endroits. La perte de temps et d'énergie occasionnée par ces déplacements est autant de temps perdu pour le développement de leur activité. Cette situation ne favorise pas non plus la fidélisation des élèves. Si l'engouement premier du public existe réellement, de nombreux enseignants de danses diverses (orientale, indienne, tango, salsa) se plaignent en effet du manque d'assiduité de leurs élèves, en particulier lorsque surgissent les premières difficultés d'apprentissage.

Pourtant, un décret détermine les conditions d'exploitation des salles de danse à des fins d'enseignement. Ces conditions s'appliquent à toutes les formes de danse²⁶.

²⁶ Cf. annexe 4.

b - Structures des réseaux

> Des secteurs à forte identité mais perméables

Les structures porteuses de DTMUS sont majoritairement identifiées par esthétiques de danse (associations de danse indienne, de salsa, de danse orientale ou clubs de country et de danses de salon). Toutefois des liens existent entre structures ou artistes d'esthétiques différentes : organisation de soirées en commun, circulation de danseurs d'une esthétique à l'autre, échange et partage d'informations, lieux d'enseignements et de diffusion communs.

> Des fédérations régionales, nationales et internationales

Dans le milieu **des danses traditionnelles de France** (et d'Europe associées à ce milieu : danses italiennes, occitanes, bretonnes et irlandaises), 3 grandes fédérations existent en région PACA :

La Fédération Régionale des Associations de Musiques et de Danses Traditionnelles (FRAMDT), compte environ 140 associations de musiques et de danses traditionnelles et qui a pour objet principal la mise à disposition des informations au sein du secteur des musiques et danses traditionnelles via notamment la publication de la revue *Accordance*.

Deux fédérations folkloriques anciennes, **le Rode de Basse Provence** (créé en 1968) et la **Fédération Folklorique Méditerranéenne (FFM)**, créée en 1959 et reliée à la Confédération Nationale des Groupes Folkloriques Français, réunissent respectivement 26 et 49 groupes de danses et organisent leurs activités notamment autour de la formation des musiciens et des danseurs.

Le secteur des danses du monde n'est pas encore réellement structuré car il est plus jeune et recouvre des milieux divers.

Quelques initiatives de structuration ont toutefois été prises : collaborations d'associations ou d'artistes sur des projets de création ou de diffusion en salsa (Massilia Salsa Congress) et tango (La rue du tango), création d'un centre artistique à vocation ressource (Créscèn13) en hip-hop, création de chartes qui réglementent la pratique et l'enseignement de la danse (salsa, tango), projet de regroupement d'associations en danse orientale. La concurrence qui caractérise le secteur des DTMUS favorise parfois les initiatives de rassemblement des activités entre associations.

Si la concurrence entre associations proposant des cours de danse **salsa** existe, un grand nombre d'entre elles se retrouvent lors d'événements ponctuels de grande envergure (le Massilia Salsa Congress en avril 2006). Une amorce de structuration du milieu du tango a vu le jour à Marseille en 2005, suite à la demande de certaines collectivités locales, pour organiser une manifestation de promotion et de diffusion du **tango** (« La rue du tango » : démonstrations, initiations et bals répartis sur plusieurs week-end). A cette occasion une nouvelle association «mère» a été créée, du nom de la manifestation, qui regroupe pour l'instant 6 associations de tango.

Les clubs de danses country commencent à s'affilier à la **Fédération Française de Country Line Dance (FFCLD)**, fédération nationale basée dans l'Indre créée en 2004.

Certaines associations ou certains groupes folkloriques (provençaux, portugais) sont affiliés à des fédérations qui promeuvent, au-delà des danses, une culture toute entière.

Dans le secteur des **danses de société**, à côté de la pratique de bal, la structuration s'est pour une grande part effectuée dans une logique de compétition.

Les secteurs des danses sportives, des danses de société et du rock acrobatique dépendent d'une fédération nationale sous tutelle du Ministère de la Jeunesse et des Sports, la Fédération Française de Danse (FFD), par l'intermédiaire de trois comités distincts : le **Comité National de Danse Sportive** (dont la ligue PACA est très active), le **Comité National de Rock Acrobatique** (Lyon) et le **Comité National Amateur de Danse de Société** (dont le siège est en PACA).

Au niveau régional, la **Fédération Méditerranéenne de Be bop et de Salsa (FMBS)** est constituée d'un groupement d'écoles de danse de la région PACA et promeut les danses salsa, be bop et swing en organisant des compétitions régionales.

Certains clubs de danses de couple de la région PACA sont affiliés à d'autres structures fédératives françaises : L'Association Française de Danse Acrobatique, l'Union des Grandes Ecoles de Danses de France (UGEDF) l'Académie de Maîtres de Danses de France (AMDF) ou de rayonnement international : l'International Dancesport Federation (IDSF), la World Rock'n Roll Confederation (WRRRC).

> Des outils de diffusion de l'information

On constate une importante circulation d'informations par les sites internet et le courrier électronique (pour l'annonce des stages, cours et événements divers). Il existe deux types de sites : ceux des structures qui proposent leurs activités (un grand nombre d'associations ont leur propre site d'informations) et ceux qui sont des carrefours d'informations sur une danse en particulier. Ces derniers sont des sources incontournables pour les danseurs amateurs et professionnels, car ils renseignent « en temps réel » sur l'actualité d'un secteur et permettent aux danseurs de partager des informations (renseignement sur une danse, une association, inscription à un stage ou un festival, réservation de place pour un voyage, forum de discussion...). Ces sites sont également des sources de renseignement importantes sur le contenu même des danses (histoire, contexte culturel, explication de pas, etc.). En plus des sites internet, des revues et bulletins d'information sont édités et diffusés qui traitent de l'actualité des musiques et danses traditionnelles françaises et occitanes : la revue Accordance (Fédération Régionale des Musiques et Danses Traditionnelles (FRAMDT)), le bulletin La Clau, et diffusent des documents propres au secteur des musiques traditionnelles (partitions de musiques) : L'Echo du Tambourin (Fédération Folklorique Méditerranéenne, FFM), les Cahiers du Rôle Basse Provence.

> Des liens et des échanges nombreux

Des artistes, des compagnies, des ensembles folkloriques et des enseignants de la région PACA sont invités dans d'autres départements français ou à l'étranger pour transmettre leurs connaissances ou se produire et participent à des compétitions internationales (hip-hop et danses sportives). Des enseignants vont se former à Paris ou à l'étranger auprès de danseurs reconnus (Inde, Moyen-Orient, Afrique, Espagne, Argentine, Cuba, Brésil, Etats-Unis, etc.)

De nombreux artistes, compagnies et enseignants français ou étrangers renommés sont associés régulièrement aux activités du secteur organisées en PACA (festivals de danses traditionnelles de France et d'Europe, de salsa, de danse orientale, de flamenco, de country ou de hip-hop, compétitions de danses sportives, battles de hip-hop). Ils viennent de différents pays d'Europe (Italie, Espagne, Allemagne, Suisse, Belgique, Angleterre), d'Afrique (Guinée, Sénégal), d'Amérique du Nord, Latine et du Sud (Etats-Unis, Cuba, Mexique, Brésil, Venezuela), d'Australie, du Moyen-Orient (Liban, Egypte).

La circulation des artistes et des danses contribue à renforcer des liens culturels importants entre la région PACA et les régions françaises et italiennes voisines comme différents pays étrangers.

C - Spécificités des danses les plus représentées

Danses traditionnelles ou folkloriques de la Provence et des Alpes du Sud

> Un nombre très important de danses

Le patrimoine chorégraphique de la région PACA est riche en danses diverses : il existe les danses de **bal** ou **populaires**, telles que polka, mazurka, scottish, quadrille, rigaudon, les **danses de caractère**, retransmises par les maîtres de danse de l'Armée ou de la Marine, qui comportent des pas techniques proches de la danse classique (jeté, piqué, entrechat, brisé...) et qui sont principalement la gavotte, l'anglaise, le pas grec, le pas basque, l'arlequine et les **danses anciennes** dont les chorégraphies ont été conservées ou reconstruites à partir de documents (fieloua, bouffet, cocos, cordelles, jardinières...).

> Deux modes différents de pratique

Le paysage des danses traditionnelles en PACA se caractérise par la distinction entre le milieu des danses « folkloriques » et celui des danses « traditionnelles », respectivement appelés « **folklore** » et « **trad** ». Le premier se produit en costume surtout sous forme de spectacles, lors de fêtes touristiques, de cérémonies ou carnavales. Des bals peuvent également accompagner ces manifestations. Si certains reprochent à ce type de danse de « figer » la tradition, les groupes folkloriques se réclament a contrario les gardiens et représentants de la tradition. La danse « traditionnelle » pratiquée par ce qui est communément appelé le milieu « trad » envisage la danse différemment, sans costumes, sous forme de bals auxquels participent toutes les personnes qui ont envie de danser.

Le monde du bal

Les ateliers et les bals (bals, balèti et bals folks) proposent une pratique conviviale des danses occitanes, provençales, ou d'autres régions de France.

Une trentaine d'ateliers ou de stages de danses traditionnelles régionales françaises ont lieu en moyenne toutes les semaines en région PACA, répartis dans les 6 départements²⁷.

Le monde du folklore

Les groupes folkloriques de la région sont pour la plupart affiliés à deux fédérations : La **Fédération Folklorique Méditerranéenne** (création en 1959) et le **Rode de Basse Provence** (création en 1968). Les actions de celles-ci dépassent le thème de la danse et sont orientées vers la connaissance et la transmission du patrimoine culturel du sud-est de la France (chant, musique, cuisine, langue, costume), des traditions et de l'identité régionale à travers l'existence de commissions spécialisées, de stages, de journées d'étude, de publications, de fonds documentaires, d'examens de musique et d'assauts de danse.

Les liens entre le «trad» et le folklore

Si ces deux milieux apparaissent parfois antagonistes, par leur organisation ou par leur manière d'envisager la danse, des liens existent toutefois, qui sont souvent le fait de musiciens ou de danseurs circulant entre les deux milieux.

Les bals s'organisent en général dans des locaux municipaux, prêtés par les communes aux associations de la ville qui en font la demande. Ces mêmes locaux servent aussi aux répétitions des groupes folkloriques.

> Une pratique en amateur dominante

Dans le secteur des danses traditionnelles, la pratique en amateur domine très largement. Seuls les musiciens ont le statut de professionnels. Les animateurs d'ateliers de danse exercent en général un autre métier et sont bénévoles dans le secteur des danses trad. Le monde du folklore est quant à lui fondé sur le **principe du bénévolat**, y compris pour les responsables d'associations et de groupes folkloriques qui consacrent beaucoup de temps et d'énergie à ces activités.

²⁷ Source : site de la Fédération Régionale des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles (FRAMDT) : <http://www.accordance.trad.org/>, avril 2006.

> Une inscription culturelle

Le développement des danses trad et folkloriques en PACA s'inscrit plus largement dans la recherche et la conservation du **patrimoine régional**, auquel oeuvrent depuis longtemps un certain nombre d'associations.

Dançar au País (Avignon) a pour but de : collecter les danses traditionnelles et populaires et musiques des pays de la langue d'Oc, enquêter sur les origines, les sources et les évolutions des danses, former et informer des animateurs pour la transmission des danses, publier et diffuser des documents de recherche et de synthèse et des outils pédagogiques, organiser des colloques thématiques divers et collaborer avec d'autres associations pour des stages.

Lieu de ressource sur la culture occitane, l'Ostau dau Pais Marselhés (Marseille), accueille également un balèti mensuel.

La fédération le Rode de Basse Provence dispose d'un fond de 250 ouvrages sur la danse, la musique et le costume provençal. Tout comme la Fédération Folklorique Méditerranéenne, elle publie et diffuse des documents sur la culture provençale (bulletin, cahiers, partitions).

> Une pratique moderne et bien vivante

L'implication des **jeunes musiciens et danseurs** dans le secteur des danses trad et folkloriques témoigne de la vitalité du secteur. Le **développement d'internet** dans ce secteur permet également une meilleure communication et une meilleure diffusion de l'information qui concourent à son développement.

Créée par des jeunes gens de Nice, Vira Soleta est une association qui a pour objectif d'offrir au public une pratique régulière et autonome de danses traditionnelles occitanes organisées dans un cadre social et accessible à tous. Un atelier organisé régulièrement, basé sur l'échange des savoirs, la convivialité et la notion de partage favorise la rencontre d'apprentis musiciens avec des apprentis danseurs et permet d'organiser avec d'autres associations des balèti qui rencontrent un vif succès notamment à Nice et à Marseille. Le serveur www.musictrad.org reçoit et diffuse toutes les dates de concerts, bals, stages et festivals de manière permanente et sur toutes les régions de France. Il est alimenté activement par le réseau des musiques et danses traditionnelles de la région PACA.

> La danse traditionnelle dans un lieu dédié à la danse

Depuis 2003, la danse traditionnelle est présente sous forme d'**ateliers réguliers**, animés par Michèle Martinez, à la **Maison de la danse intercommunale d'Istres** (13). En 2006, **deux jours de rencontres** proposant des ateliers de danses de France et de traditions étrangères, de moments d'échanges et de réflexion autour de la pratique de la danse traditionnelle et un bal de clôture ont été organisés à la Maison de la danse d'Istres, en partenariat avec l'Association pour la Promotion des Danses et Musiques Traditionnelles (APDMT), la Direction des Affaires Culturelles de Ouest Provence et Pulsion, association gérant les activités de formation à la Maison de la Danse.

> L'ouverture aux danses du monde

A côté des nombreux **festivals de folklore international** présents en PACA, d'autres festivals s'ouvrent par le biais de la pratique à des danses issues de régions françaises ou d'autres pays.

« Danses en pays dignois » (Dignes, 04), propose des conférences, concerts, bals, stages et spectacles de danses des Balkans, flamenco, danses orientales et tango argentin. Le Festival Traditionnel Au Pays du Galoubet (83), qui existe depuis dix ans, propose des stages de danses aussi diverses que d'Israël, du Poitou, de Normandie, d'Irlande, de Suède ou des Caraïbes... La Rencontre de musiques et danses traditionnelles de Roquebrune sur Argens (83) allie stages de danses de Provence et occitanes d'Italie, de chants à dan-

ser et soirées dansantes et accueille un public venu de Suisse, d'Italie et de Catalogne. Le festival Trad O Sud (83) a proposé en 2005 des ateliers de danses de diverses régions de France et de Catalogne, d'Israël, de Louisiane, du Portugal, de Roumanie...

De nombreux **échanges** et **coopérations** existent avec des danseurs et musiciens piémontais d'Italie ou de Bulgarie. Les danses celtiques (bretonnes et irlandaises) sont représentées par des associations ou des groupes qui s'inscrivent dans le réseau des danses trad (Sylphane, Triskell' dans, l'Association Bretagne-Provence, le groupe Ozegan, etc.)

La F.R.A.M.D.T. signale par exemple sur son site internet et dans son périodique Accordance les manifestations en danses et musiques traditionnelles qui se déroulent en Italie.

Le danseur Alberto Stoppa anime régulièrement en PACA des ateliers de danses d'Italie.

Maya Mihneva, danseuse bulgare, enseigne les danses traditionnelles de la Provence aux Blakans à l'ENDMADD de Digne (04).

Flamenco

> Une pratique culturelle forte

Parmi les DTMUS de la région PACA, la danse flamenco est une des danses **les plus porteuses d'une identité culturelle**. Les communautés gitanes et espagnoles immigrées trouvent encore dans cet art une manière de revendiquer et de transmettre leur culture. Ainsi les tablaos sont l'occasion d'y observer une pratique culturelle et familiale qui réunit à la fois danse, chant et musique, menés par des professionnels et des non professionnels.

La diffusion de la culture flamenco se réalise aussi dans les stages de flamenco, aussi bien présents dans **les grands festivals de la région** (Les Hivernales d'Avignon, Les Suds à Arles) qu'**en milieu scolaire** (ateliers découvertes dans divers collèges du Vaucluse par l'association andalouse Alhambra).

L'échange est effectif puisque parmi les pratiquants on trouve en PACA aussi bien des enseignants issus des communautés que des passionnés de culture flamenco initiés plus tardivement.

Les écoles de flamenco sont parmi les plus anciennes des écoles et associations de DTMUS implantées en PACA.

> Un public de connaisseurs

La programmation de spectacles de flamenco en PACA remporte toujours **un grand succès**. Il est la preuve du vif intérêt que porte le public de la région pour la culture flamenco (festival de flamenco organisé par le théâtre Toursky à Marseille, festival flamenco Un Dia à Nice et spectacle La Monja Gitana de Maria Perez au Théâtre Gyptis à Marseille en mai 2005).

La diffusion du flamenco associe étroitement danse et musique et se caractérise par sa **grande diversité de formes** : spectacles, soirées, tablaos, concerts, rencontres de danses, échanges culturels, expositions,...

> Une activité professionnelle de qualité

Une grande part des enseignants de flamenco de la région PACA s'est formée à l'étranger auprès des **grandes écoles de flamenco**. Musiciens et danseurs sont nombreux dans la région PACA.

Malgré le succès du flamenco en région, un certain nombre d'artistes sont obligés de se produire à l'étranger pour vivre de leur activité professionnelle.

Parallèlement à l'enseignement, les danseurs interprètes et les compagnies proposent aussi un **travail de création** parfois original (A parts égales de la compagnie Ana Ana, qui mêle flamenco et tango), qui remporte aussi un succès à l'étranger (Asi es la vida, création de la compagnie Ahora).

Danses orientales et du Maghreb

> Plusieurs danses et aires géographiques

Plusieurs danses d'Orient sont pratiquées en PACA (Égyptienne, arabo-andalouse, d'Iran, de Turquie), ainsi que des **danses du Maghreb** (dont des danses berbères). Les danses du Maghreb sont incluses par les pratiquants dans le secteur des danses orientales alors qu'elles n'appartiennent pas géographiquement à l'Orient. Bien qu'elles soient originaires du Moyen-Orient, les danses d'Israël pratiquées en PACA ne font pas partie du même réseau que les danses orientales, et s'inscrivent plutôt dans le réseau des danses folkloriques.

La pratique des danses orientales et du Maghreb se rencontre aussi en nombre au sein des fêtes des communautés maghrébines de la région. Elle y représente une pratique bien vivante, qui accompagne tous les moments festifs tels que les concerts, les mariages, les circoncisions ou les fêtes entre amis.

> Une pratique féminine qui explose

Face à la demande croissante du grand public, les cours de danse orientale se sont multipliés, parfois au détriment de la qualité des enseignantes (Ce secteur est presque exclusivement composé de femmes). D'après le recensement effectué, c'est **une des danses du monde les plus représentées en PACA avec la salsa** (et le hip-hop si on classe celui-ci dans les danses du monde).

Plusieurs festivals ont été créés ces trois dernières années, qui proposent **une découverte culturelle** (Festival des Orientés à La Ciotat de l'association Orientissime) ou **la venue de stars internationales** (Rencontre Internationale de Danse Orientale de l'école Sandra à Nice, Festival de danse orientale de Nice, Festival de danse orientale égyptienne de l'association Voiles d'Orient à Marseille).

La pratique de la danse orientale génère **la vente de nombreux produits dérivés** (costumes, accessoires, bijoux, etc.). Un magasin récemment ouvert sur la Canebière est spécialisé dans la vente de ce type de produits et accueille des danseuses professionnelles et amateurs de toute la région PACA.

> La formation des enseignants

Désireuses d'approfondir leurs connaissances et leur savoir-faire, un certain nombre d'enseignantes ont obtenu des **diplômes** (BPJEPS) ou suivi des **formations** (DE danse contemporaine).

Depuis 2005, l'association Tetraèdre Passage à Marseille propose une **formation de formateurs en danses orientale et urbaine** qui s'inscrit dans le Programme Régional de formation proposé par la Région PACA²⁸.

> Un monde professionnel complexe

Enseignants et danseuses composent le paysage des professionnels de la danse orientale en PACA, combinant fréquemment les deux activités.

Les compagnies professionnelles proposant une recherche artistique existent, dont la compagnie de danse orientale contemporaine Al Masîra qui a obtenu l'Aide à la création de la Région et de la DRAC pour les compagnies chorégraphiques de 2004 à 2006.

Pour répondre au phénomène de mode de la danse orientale de divertissement, de nombreuses **troupes** se sont créées, souvent à l'initiative d'une enseignante. Ces troupes semi-professionnelles proposent des spectacles d'animation de danse à la carte (nombre de danseuses et durée du spectacle).

²⁸ Pour plus d'information consulter : www.formation-info.org

Danses africaines

> L'Afrique de l'Ouest est la plus représentée

L'Afrique de l'Ouest est la plus représentée à travers les cours, stages et ateliers de danses pratiquées en région PACA, avec essentiellement des danses de **Guinée**, du **Sénégal**, du **Mali**, de la **Côte d'Ivoire** et du **Cameroun**. Signalons la présence, rare, d'un artiste massai dans la région, **Anuang'a**. L'Afrique du Nord est aussi bien représentée en PACA mais les activités issues de ces cultures sont généralement distinguées de l'Afrique et associées au monde oriental.

> Deux formes de pratiques

Deux manières distinctes de pratiquer les danses d'Afrique existent en PACA : **une pratique encadrée par des enseignants** sous forme de cours ou d'ateliers, qui concerne des danses le plus souvent folklorisées, issues des différents ballets nationaux d'Afrique, qui s'adresse généralement aux Français désireux de s'ouvrir à d'autres cultures ; et **une pratique sociale de loisirs**, qui concerne des danses actuellement pratiquées dans les capitales africaines (par exemple les danses Coupé-décalé, Mapouka, N'Dombolo, Soukous, M'balar, Zouglou...) et qui se diffusent en France dans les lieux de sortie (boîtes de nuit, soirées, mariages, etc.) des différentes communautés africaines représentées en PACA. Cette dernière pratique est ouverte aux Français désireux de découvrir aux cultures africaines. Parmi les enseignants de danses africaines, on trouve des **Africains** (en majorité des hommes) et des **Françaises** formées aux danses africaines. Un grand nombre de musiciens africains sont aussi danseurs. Certains enseignants de danses sont issus de troupes de danses nationales africaines.

> Des associations de promotion culturelle

Le développement des danses africaines en PACA s'inscrit dans celui, plus large, des promotions des cultures. C'est en effet par le biais d'associations désireuses de faire **découvrir et partager les arts et la culture de pays africains** dans leur ensemble que sont proposés cours de danses, de chants et de percussions, théâtre, expositions, contes et cuisines africaines.

L'enquête a permis d'entrevoir une offre riche et variée de spectacles proposés par les nombreuses associations de cultures africaines de la région PACA. Il semble que les artistes y soient nombreux et fonctionnent en réseaux (circulation des musiciens et des danseurs, soirées en commun...).

Danses indiennes

> La diversification des danses

Parmi les danses académiques ou classiques, quelques-unes seulement sont connues et pratiquées en France. En PACA, c'est le **bharata natyam** qui y est le plus représenté depuis une vingtaine d'années. Depuis quelques années seulement les styles **odissi** et **kathak** sont également présents sous forme de cours, de stages et de spectacles. Les danses folkloriques du **Rajasthan** et du **Gujarat** sont également représentées en Avignon par la danseuse indienne **Jaya Pachauri**.

Le **kathakali** a fait l'objet d'un stage à Marseille en avril 2006 avec un formateur diplômé d'une école indienne prestigieuse tandis que le sattriya, autre genre – ancestral celui-là - de danse a été représenté pour la première fois en France lors du festival « Les Nuits de l'Inde » en mai 2005 à Marseille. Le style **bollywood**, forme de danse populaire et cinématographique a été représenté ponctuellement lors du Festival des Orientis organisé par l'association Orientissime en 2005 et par la comédie musicale Bharati en 2006 au Dôme de Marseille lors d'une tournée internationale.

En parallèle, l'art martial **kalaripayatt** s'est implanté depuis 2004 à Marseille avec l'association Leitmitov et met en place des actions associant des danseuses indiennes de la région.

> L'enseignement, profondément lié à la démarche de création

Si certaines enseignantes de la région ont commencé leur formation en France (à Montpellier avec Mme Flora Dévi ou à Paris), toutes se sont formées **de manière traditionnelle** auprès d'un maître de danse en Inde pendant plusieurs mois, voire plusieurs années. Elles s'attachent à transmettre leur art de manière traditionnelle, **en parallèle étroit avec la démarche de création**.

> Des coopérations et des projets d'artistes

Si ce secteur n'est pas structuré en fédération, en revanche il fait l'objet de **coopérations entre différents artistes de la région et des départements voisins** : le spectacle Nati, rencontre de la danse indienne, de la poésie sanskrite, et de la musique occitane et les chants des troubadours réunit par exemple la danseuse Armelle Choquard et le musicien Jan-Mari Carlotti. La compagnie Arabesques et Mudras, à Marseille, collabore régulièrement avec des artistes français et étrangers et a présenté ses créations dans différents pays. Les danses odissi font l'objet de spectacles réunissant plusieurs danseuses solistes de la région (Jaya Tedone, Alexandra Lambert, Alokapari). La compagnie des Nataka rassemble des danseurs amateurs formés au sein de l'association Dhvani.

Salsa

La salsa existe en tant que **milieu spécifique** (avec ses formes associées : salsa cubaine, colombienne, portoricaine, rueda de casino, merengue, yoruba, mambo, rumba, cha cha cha,...). Il se distingue du secteur des danses de couple, même si certaines écoles de danses de société intègrent la salsa à leurs activités.

> Des festivals au succès important

Les danses salsa trouvent un espace de développement important lors des **concerts et festivals de musique salsa** organisés régulièrement en PACA. Parmi les festivals invitant des artistes étrangers, le Festival international de salsa organisé au Noga Hilton à Cannes depuis 5 ans, le Festival international Salsa en folie de Nice, le festival Salsa Congress et le Massalia Salsa Congress à Marseille attirent de nombreux passionnés ou curieux venus de France ou de l'étranger. Tous ces festivals sont particulièrement **axés sur la pratique de la danse**, et proposent plusieurs dizaines de stages d'initiation ou de perfectionnement. Ceux-ci constituent souvent l'essentiel de la programmation, complétés par des concerts, soirées dansantes et spectacles de troupes venues de divers pays d'Europe et des Etats-Unis.

> Un secteur qui se structure

Comme pour certaines autres danses (danse orientale), la forte demande de pratique du grand public a eu pour conséquence **la multiplication d'ouverture de cours de danse**, qui pose la question de la compétence et de la qualification des encadrants de cours de danse. En réaction, certains enseignants de PACA (Salsamo) s'associent avec d'autres enseignants de la région et de Paris pour réglementer les danses (charte, labels).

Les enseignants fonctionnent pour certains d'entre eux en **réseaux locaux, régionaux, nationaux voire internationaux** pour organiser les grandes manifestations de salsa.

> Une pratique festive et de compétition

La pratique festive de la salsa tend à être **rattrapée par une pratique de compétition**, dans le secteur des danses de couple comme dans celui plus spécialisé de la salsa : Trophée de Provence salsa-be-bop organisé par l'école be-bop n°1 en février 2006, finale du championnat de France salsa (Salsaopen France) et qualification pour les championnats du monde à Port Rico lors du festival Salsa Congress à Marseille en novembre 2005, ou encore Championnat de France de Rueda de casino organisé par Salsamo et Salsapassion...

Capoeira

> Deux styles brésiliens de capoeira représentés

La **capoeira angola** et la **capoeira régionale** sont les deux styles brésiliens de capoeira et sont tous deux représentés par les associations de la région PACA. Des enseignants brésiliens, formés au Brésil par des mestres (maîtres), transmettent la capoeira et l'ensemble des traditions qui l'accompagnent, et forment pour certains de futurs enseignants. Le paysage de la capoeira (angola et régionale) se dessine autour de ces mestres.

> Une transmission au plus proche de la tradition

Conjointement à la ginga, gestuelle de la capoeira, l'apprentissage des huit instruments de musique traditionnels accompagne les cours de capoeira. Ceux-ci sont généralement complétés par des soirées et de rodas (rassemblements de capoeiristes) lors desquels sont valorisés les liens sociaux du groupe et la notion de communauté. En conséquence, les pratiquants de capoeira dépassent souvent la simple pratique et s'intéressent à la culture brésilienne (histoire, langue), au point pour certains d'effectuer le voyage jusqu'au Brésil.

Dans le souci de préserver une transmission de qualité, une formation d'animateurs-encadrants en capoeira a été proposée par l'Arcade en 2004 à l'initiative de la Fédération Régionale des MJC Méditerranée (FRMJC) en collaboration des mestre (maîtres) en capoeira de la région (Mestre Sorriso et Mestre Camaleao).

> Des associations actives

Les associations de capoeira organisent plusieurs fois par des événements autour de la capoeira dans la région PACA : certaines d'entre elles (Capoeir'art, Marseille Métis par exemple) organisent des démonstrations, des spectacles et surtout des rencontres de capoeira lors desquelles sont invités plusieurs grands maîtres du Brésil. Ces rencontres et baptêmes rassemblent des centaines de capoeiristes venus de France et de l'étranger et proposent au public une découverte de la culture afro-brésilienne.

Tango

> Une pratique sociale et de loisirs

Il existe en PACA un « milieu » du tango spécifique, qui génère son propre réseau de diffusion (aidé par les sites internet des diverses associations notamment) et se démarque des écoles de danses de couple plus « multidanses ». Contrairement à la logique de compétition qui peut parfois accompagner la pratique du tango dans ces écoles, les associations dédiées au seul tango revendiquent la pratique d'un tango argentin « milongero » qui se diffuse lors de **bals** ou de « **milongas** ». Dans cette logique, ces associations sont nombreuses à refuser également toute tentative de standardisation. Dans ces associations, après quelques cours, le public peut participer à des bals, des milongas ou des « pratiques ».

Les pratiques sont des moments de danse particuliers au tango argentin, à mi-chemin entre le cours et le bal, qui « prolongent le cours en tant que lieu d'apprentissage en privilégiant l'échange entre les danseurs »²⁹. Les milongas désignent par extension les « bals d'habitues » où l'on ne danse que la típica (tango, valse, milonga : danse plus ancienne que le tango sur un tempo plus rapide)³⁰.

Les danseurs semblent entretenir un rapport fort avec la culture d'origine du tango argentin (Buenos Aires) et conçoivent fréquemment le voyage vers l'Argentine comme un « pèlerinage » dédié à la culture tango.

> Un fonctionnement en réseau

Si les associations de tango de la région PACA ne sont pas rassemblées en fédération, en revanche il semble qu'elles tissent des liens de manière croissante. En témoigne la constitution récente d'un réseau sur Marseille pour l'organisation de la manifestation « **La Rue du Tango** » en juin et juillet 2005. Suite au succès de ces bals et cours en plein air, une association loi 1901 a été créée en octobre 2005, « La Rue du Tango », pour coordonner l'organisation de futurs événements et se mettre au service de la communauté et des associations Tango de Marseille.

A l'échelle régionale, on constate **une large circulation** des informations sur les cours, stages, ateliers organisés dans la région et les départements limitrophes. Un certain nombre de sites internet centralisant les informations des réseaux tango sont très actifs. Ils recensent notamment l'ensemble des manifestations organisées par les associations tango, et proposent des forums de discussion sur le tango³¹.

> Un réseau urbain

La pratique du tango semble concerner particulièrement **les villes de la région PACA** (Marseille, Nice, Avignon). Les danseurs, amateurs et professionnels, n'hésitent pas à se déplacer pour participer à un bal ou une milonga.

Cependant, les enseignants de tango éprouvent des difficultés à trouver des lieux pour organiser les bals, et constatent que cette situation n'encourage pas le développement du tango dans la région, contrairement à d'autres régions de France (par exemple l'existence de la Maison du tango à Montpelier, ou la mise à disposition de salles par la mairie de Paris aux associations de tango).

²⁹ Le tango argentin en France / APPRILL Christophe. - Paris : Anthropos-Economica / INA, 1998. - (Anthropologie de la danse).

³⁰ Danses « latines » et identités, d'une rive à l'autre.. Tango, cumbia, fado, samba, rumba, capoeira.. / DORIER-APPRILL Elizabeth. - Paris : L'Harmattan, 2000. - (Logiques sociales, musiques et champ social).

³¹ Voir par exemple <http://tangosud.free.fr>

Danses country

> Un succès récent mais exponentiel

Le développement des danses country en PACA est récent : il date d'**une dizaine d'années**. Pourtant, **50 à 60** clubs existaient déjà dans la région PACA, selon la Fédération Française de Country Line Dance (FFCLD), dont une quinzaine dans le 06, une dizaine dans le 83, une vingtaine dans le 13, les régions 04, 05, et 84 se partageant la quinzaine de clubs restante.

En moyenne, **une quinzaine de manifestations** de musiques et danses country ont lieu tous les mois en PACA³².

Plusieurs festivals annuels de country, alliant concerts de musique spectacles et pratiques de danses, existent pour certains depuis une dizaine d'années. Le French Riviera Country Music Festival de Cagnes sur Mer et le Country Roque Festival de La Roque d'Anthéron réunissent par exemple des musiciens d'Europe, du Canada et des Etats-Unis.

> Un effort de structuration du secteur

Créée en 2004 dans le département de l'Indre, la **Fédération Française de Country Line Dance (FFCLD)**, dont le trésorier Mr Gérard Vanderbork œuvre dans le département des Alpes Maritimes (06) tente de structurer ce secteur et veille à l'encadrement et la formation pédagogique des animateurs de danses country, aux niveaux pour l'instant disparates. En plus de la rédaction d'une charte, des journées de formation et un examen national ont été mis en place par la FFCLD (en 2005, 18 à 20h de formation réparties sur 3 jours dans des villes différentes), et en juin 2004, un projet de brevet fédéral d'animateur en danses country a été déposé au Ministère de la Jeunesse et des Sports.

> Une pratique essentiellement amateur

L'enquête n'a pas recensé de troupe ou de compagnie professionnelle de danse country en PACA. Les clubs proposent cependant très souvent des prestations d'animation par des **groupes de danse amateurs**, lors de soirées privées, de festivals, de fêtes de fin d'année de clubs de danses de salon, ou encore de soirées américaines dans des hôtels.

La troupe « les Country Dancers » de l'APCM PACA (Association pour la Promotion de la Country Music en région PACA) assure par exemple tout au long de l'année des animations, initiations, démonstrations lors de soirées ou événements divers.

³² source : www.countr-france.com, consulté en mars 2006.

Danses de société

> Des pratiques et des milieux différents

Les danses de société également appelées danses de salon ou danses de couple sont pratiquées de différentes manières en région PACA : sous une forme de loisirs et sous une forme de compétition. Les danses de **loisirs** peuvent faire l'objet de concours mais à plus petite échelle que ceux organisés pour les danses de **compétition**.

La pratique de loisirs concerne des danses peu standardisées effectuées en bals ou lors de soirées diverses.

La pratique de compétition concerne exclusivement les danses standardisées et gérées par des fédérations. Les danseurs de la région participent à des **compétitions** locales, régionales, nationales et internationales : Trophée de Provence, coupes de France et d'Europe, championnats du monde, tournois internationaux, grands prix, opens, masters... Certaines se sont tenues en PACA et ont réuni plusieurs milliers de personnes (par exemple le 4^{ème} open IDSF international au Palais des sports de Marseille en mars 2005).

> Une structuration en fédérations (régionale, nationale et internationales)

Les secteurs des danses sportives, des danses de société et du rock acrobatique sont gérés en France par trois comités distincts : le **Comité National de Danse Sportive** (dont la ligue PACA est très active), le **Comité National de Rock Acrobatique** (Lyon) et le **Comité National Amateur de Danse de Société** (dont le siège est en PACA) qui dépendent d'une fédération nationale sous tutelle du Ministère de la Jeunesse et des Sports, la Fédération Française de Danse (FFD). La structuration de ce secteur s'est pour une grande part effectuée dans une logique de compétition.

La région PACA est une des premières régions françaises en nombre de clubs affiliés à la FFD.

Au niveau régional, la **Fédération Méditerranéenne de Be bop et de Salsa** (FMBS) est constituée d'un groupement d'écoles de danse de la région PACA et promeut les danses salsa, be bop et swing en organisant des compétitions régionales.

Certains clubs de danses de couple de la région PACA sont affiliés à **d'autres structures fédératives françaises** : l'Association Française de Danse Acrobatique, l'Union des Grandes Ecoles de Danses de France (UGEDF) l'Académie de Maîtres de Danses de France (AMDF) ou de rayonnement **international** : l'International Dancesport Federation (IDSF), la World Rock'n Roll Confederation (WRRRC).

> Un secteur à forte activité libérale

Si la pratique en amateur est importante, y compris parmi les danseurs de compétition, le secteur des danses de société est particulier dans le paysage des DTMUS car on semble y assumer plus qu'ailleurs une pratique lucrative et s'inscrire dans le cadre des professions libérales et des organismes à but lucratif. **L'Académie des Maîtres de Danse de France**, par exemple, dont le vice-Président est en PACA, a pour vocation de regrouper exclusivement tous les professionnels de l'enseignement des danses de société.

Danses hip-hop

Les danses hip-hop font partie du mouvement artistique général du hip-hop qui regroupe quatre expressions : DJing, rap, danse et graffiti. Si la danse hip-hop est surtout connue par le grand public par sa forme au sol et sa pratique de rue, en réalité elle regroupe un ensemble de formes diverses (dont des styles également pratiqués debout) et se pratique à la fois sur les modes d'expression populaire et artistique. Chez les danseurs de la région PACA, comme dans d'autres régions de France, deux points de vue s'opposent : les «puristes», qui revendiquent **une pratique de rue originelle** et les partisans d'**une démarche de création artistique** via les institutions culturelles. Parmi les enseignants, nombreux sont ceux à vouloir dépasser l'estampillage «socio-éducatif» qui reste encore attaché aux danses hip-hop.

> Une pratique fortement liée aux structures d'éducation populaire

La pratique et l'enseignement du hip-hop s'inscrit largement dans le réseau des structures de l'éducation populaire. Sur les 900 employeurs associatifs relevant d'uniformation dans la région PACA, 600 emploient des animateurs dans des disciplines artistiques dont la majorité sont des pratiques "émergentes" (hip-hop, capoeira, danses du monde, cirque)³³. Le très fort développement de cette pratique pose, selon certains responsables de MJC, différents types de problèmes : d'une part celui de la confusion par un partie du public entre une danse de variété « de clip » et les véritables danses hip-hop, amalgame qui nuit au développement artistique de la culture hip-hop ; d'autre part celui de l'encadrement de la pratique en amateur : un nombre important d'encadrants d'ateliers sont soit trop peu formés sur le plan des connaissances corporelles, soit, quand ils sont titulaires d'un diplôme d'état en danse jazz ou d'un brevet d'état en fitness, parfois trop peu formés à la culture hip-hop. Soucieuse de ce problème, la Fédération Régionale des MJC Méditerranée a développé ainsi, en partenariat avec l'Arcade, **une formation d'animateurs-encadrants en danse hip-hop** de 2002 à 2005.

En plus des ateliers de pratique les structures d'éducation populaire mènent également un **ensemble d'actions de valorisation des danses hip-hop** : accompagnement de certains groupes de danses amateurs en voie de professionnalisation, organisation d'activités de diffusion, mise en lien et en réseau des animateurs-encadrants, etc.

Parallèlement et parfois en lien avec les structures d'éducation populaire, **d'autres structures** ont mis en place des actions d'accompagnement et de valorisation de la culture hip-hop, et des danses en particulier (centre à vocation ressource Créscèn13, Association HippoSoulStyle).

> Plusieurs modes de création et de diffusion

La diffusion du hip-hop en PACA, comme dans le reste de la France, se caractérise par ses formes multiples : **scènes, battles** (compétitions sous formes de défis chorégraphiques) et **concours chorégraphiques** permettent aux danseurs d'approcher les diverses formes de danses hip-hop sous une forme scénique et sous une forme compétitive. Les battles et concours chorégraphiques peuvent être **spécialisés** dans certains types de danse (Juste Debout, rencontre internationale organisé par la compagnie 13^{ème} cercle, le battle Obscur Session organisé par l'association ac2n et Positiv Punch en collaboration avec le groupe force obscur aux Pennes-Mirabeau), **ouverts** à différents secteurs de danse (Les Oscars de la Danse organisé par l'association Corps et Graphies, le concours Strauss organisé par la Confédération Nationale de Danse à Vallauris), ou à la culture hip-hop sous toutes ses formes (musique, DJ, création de vêtements pour Cité Motivée, Festival de la citoyenneté organisé par le service municipal de la Jeunesse de Gardanne).

> De nombreuses compagnies de danse

Dans le secteur de DTMUS³⁴, les compagnies de danses hip-hop recensées sont **parmi les plus nombreuses** (14 compagnies professionnelles et 5 compagnies en voie de professionnalisation).

Le secteur du hip-hop en PACA génère **plusieurs modes de structurations en compagnies** : rassemblement autonome de danseurs amateurs, groupes issus d'ateliers encadrés par un chorégraphe (compagnie Weraata encadrée par le chorégraphe Miguel Nosibor).

Un certain nombre de danseurs et de compagnies professionnelles sont **reconnus sur le plan national et international** (Franck II Louise, Quality street, 13^{ème} cercle, Compagnie Grenade) et participent à la formation des danseurs hip-hop dans différentes régions de France (David Colas).

³³ Evaluation effectuée par la Fédération régionale des MJC Méditerranée.

³⁴ Par convention, les danses traditionnelles, du monde, urbaines et de société prises en compte dans l'enquête sont désignées ici par le sigle DTMUS.

Autres danses

Parmi la centaine de danses différentes repérées lors de l'enquête, une pratique régulière des danses suivantes a pu être observée :

Les danses traditionnelles du **Maghreb** (dont les danses kabyles), les danses **indiennes odissi et kathak**, les danses **sévillanes**, les danses **grecques**, les danses **arméniennes**, **tsiganes**, **israéliennes**, les danses **brésiliennes**, **argentines**, **péruviennes**, **portugaises**, **vietnamiennes**, **caribéennes**, **comoriennes** ou encore **réunionnaises**.

De façon plus exceptionnelle, on rencontre également des danses **basques**, **béarnaises**, **bourbonnaises**, **poitevines**, **normandes**, des danses de **Suède**, du **Québec**...

Parmi les danses régulièrement enseignées en PACA, on a pu recenser des cours de **danses afro brésiliennes**, **afro antillaise**, **afro cubaine**, **afro péruvienne**, **afro jazz**, **danse métisse**, **modern ethnic**, **danses de la renaissance**, **ancienne et baroque**, de danses traditionnelles de **Russie** (danse fantaisie), et d'**Argentine**, **africaine du Burkina-Faso**, de **ragga** **dance hall**, de **house dance**, **street dance** et **fit'hop**, et de **claquettes américaines et irlandaises**.

Les danses grecques et des Balkans sont transmises en PACA par des enseignants souvent formés dans les pays d'origine (Bulgarie, Îles de la Mer Egée).

> Les arts martiaux dansés

En parallèle de la capoeira, plus connue du grand public, le **kalaripayatt** (art martial dansé du Kérala indien) et **moring** (art de combat réunionnais) sont deux formes d'art martial dont les combats chorégraphiés sont enseignés et diffusés en PACA.

> Dans les communautés

Deux ensembles arméniens de danses folkloriques, **Aragatz** (composée d'enfants) et **Araxe** (composée d'adultes), issus de l'association La Jeunesse Arménienne Française (section Marseille) et encadrés par des chorégraphes professionnels, représentent et transmettent l'identité culturelle arménienne depuis plus de trente ans.

Depuis une vingtaine d'années, l'association grecque **Hiphaïstia** développe et promeut ses activités musicales et chorégraphiques autour de la culture grecque. Elle organise régulièrement des stages de danse en région PACA avec des chorégraphes grecs reconnus et propose également des stages sur les îles grecques. Elle associe à la fois des personnes d'origine grecque et des personnes curieuses de découvrir ces cultures.

Proches des danses grecques par leur culture et les enseignants qui les pratiquent en PACA, les danses des Balkans sont représentées par plusieurs associations de la région dont les danseurs ont un lien étroit avec les pays balkaniques.

Plusieurs **associations portugaises** vivent leur identité à travers des cours de danses et des groupes folkloriques.

Moins visibles car moins spectacularisées, les danses du **Maghreb**, de différents pays d'**Afrique de l'Ouest**, des îles de l'**Océan Indien** (dont les **Comores**), font l'objet d'une pratique familiale et sociale régulière dans le contexte de l'immigration lors des différentes fêtes qui animent le tissu des relations sociales (mariages, circoncisions, fêtes entre amis, etc.).

PERSPECTIVES

Bilan global de l'enquête

Cette enquête est un premier « défrichage » du paysage des danses traditionnelles, du monde, urbaines et de société en région PACA. Elle ne prétend pas avoir cerné l'ensemble des problématiques, structures et mécanismes de développement de ces danses dans la région. Cependant, elle a permis de mettre à jour un certain nombre de points :

- **L'ampleur et la diversité des danses représentées en région PACA.**
- **Le dynamisme et la vitalité de ces secteurs.**
- **La diversité des modes de développement et de structuration de chacun de ces secteurs de danse.**
- **Le très grand potentiel de ressources humaines et artistiques que possèdent ces secteurs.**
- **La multiplicité des réseaux à découvrir et encourager.**

Pistes de réflexion

- > **Poursuivre et améliorer le recensement** de l'ensemble des structures, artistes, réseaux et manifestations de DTMUS de la région. Etant données les spécificités de ce secteur, cette action nécessite un travail précis et régulier pour un recensement toujours actualisé. Elle nécessite la coopération de l'ensemble des structures au contact des pratiques artistiques : maisons de associations, agences départementales de développement artistique de la région et institutions ayant développé un service aux associations (Conseils généraux notamment).
- > **Veiller à la poursuite des projets de formation de formateurs** (diplôme et formation des enseignants) dans le respect des particularismes (individuels, des danses, de leur enseignement). Des formations thématiques transversales aux DTMUS pourront être proposées aux enseignants de la région : pédagogie, connaissance du corps, cultures du corps...
- > **Proposer des espaces de partages d'expérience réguliers** entre artistes, enseignants, institutions, collectivités locales et partenaires sociaux. Le succès des rencontres professionnelles « Danses du monde, danses sociales » organisées par l'Arcade à Manosque en octobre 2005 a permis de constater le besoin ressenti par les secteurs des DTMUS de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences respectives. Des projets de coopération pourront peut-être naître de ces échanges.
- > **Favoriser les démarches partenariales** entre structures associatives pour développer des projets de promotion et de diffusion des danses. L'observation du terrain a en effet montré que le partenariat de certaines structures favorise la reconnaissance de leur travail et à travers elles, des danses qu'elles proposent.

Drôle de hip-hop est une manifestation de hip-hop organisée en partenariat par la MJC Apt, l'ADDM 84, Les Hivernales d'Avignon, La Gare de Coustellet, le Vélo Théâtre d'Apt et bien d'autres partenaires.

La Rue du tango, manifestation proposant démonstrations, initiations et bals répartis sur plusieurs week-end à Marseille a été rendu possible par la mutualisation des ressources humaines de plusieurs associations de la région, à la demande de certaines collectivités locales.

- > **Développer les passerelles** entre associations de danses, structures d'éducation populaire et structures d'enseignement spécialisé.

L'entrée récente de certaines DTMUS dans l'enseignement spécialisé a permis d'ouvrir l'enseignement spécialisé à d'autres esthétiques et de questionner autrement les pratiques artistiques.

Les danses traditionnelles bulgares enseignées aux élèves de l'Ecole nationale départementale de musique, d'art dramatique et de danse des Alpes-de-Haute-Provence (ENDMADD) par Maya Mihneva, danseuse diplômée de l'Académie de Plovdiv en Bulgarie constituent un élément important de l'apprentissage de leur culture chorégraphique.

- > **Poursuivre et développer l'accompagnement de l'évolution de la pratique en amateur vers la pratique professionnelle.** Le travail effectué à ce sujet par les structures d'éducation populaire (accompagnement humain, mise à disposition d'infrastructures, mises en réseau, etc.) est à souligner. Il nécessite d'être poursuivi, encouragé, et de susciter d'autres initiatives similaires qui aideront au développement et au perfectionnement des futurs danseurs et compagnies de la région.
- > **Accompagner et soutenir les artistes** dans leurs démarches de création en leur proposant des espaces-temps de création (résidences d'artistes, prêts de salles et de matériels, etc.).
- > **Valoriser le travail des artistes et des formateurs** de la région de plusieurs manières :
 - **Organiser un festival de danses** réunissant les artistes et compagnies professionnelles de la DTMUS de la région. Face au succès des deux manifestations organisées par l'Arcade (Rencontres professionnelles «Danses du monde, danses sociales» de Manosque et «Tout le monde danse», festival d'ensembles amateurs à Aubagne), et la représentativité partielle des DTMUS dans les grandes manifestations de danse de PACA (représentées surtout dans les stages de danses), il apparaît nécessaire de donner aux compagnies qui proposent une démarche artistique de création un espace-temps de spectacle.
 - **Réaliser une publication ou/et un document audiovisuel** mettant en valeur les ressources artistiques de la région PACA dans le domaine des danses traditionnelles, du monde, urbaines et de société classées par type d'activités (création, diffusion, enseignement/formation, recherche et collecte). Ces portraits d'artistes, de formateurs et de chercheurs seront accompagnés d'interviews, de textes et d'extraits de spectacles.
 - **Mettre à disposition du grand public des informations «vivantes»** sur les artistes, compagnies et enseignants de DTMUS en PACA. Le site internet de l'Arcade pourra à ce sujet proposer : une présentation de courts extraits sonores et vidéo de spectacles, de créations chorégraphiques, des témoignages sonores et vidéo de manifestations dansées de la région (bals, stages, ateliers, festivals)...

Remarques

Le travail en partenariat et en réseau apparaît de manière générale comme la solution la plus adéquate aux problèmes rencontrés dans les secteurs des DTMUS. Certains de ces partenariats ou de ces collaborations pourraient par exemple être envisagées avec des structures implantées dans les régions voisines de la région PACA (Maison de la Danse de Lyon, Centre Chorégraphique National de Montpellier Languedoc-Roussillon, etc.).

Certaines des problématiques exposées dans cette étude et des pistes de réflexion proposées ci-dessus **dépassent l'aire régionale** et sont plus propres à des secteurs de danse qu'à une région de France. C'est au niveau national, européen, voire international que certaines solutions méritent d'être envisagées (par exemple concernant la qualification des enseignants ou la reconnaissance des diplômes étrangers de danseurs et d'enseignants de danses).

MÉTHODOLOGIE

Le choix de l'appellation danses traditionnelles, du monde, urbaines et de société

Les appellations inventées au cours du travail d'enquête pour rendre compte de l'ensemble des danses concernées par l'étude ont donné lieu à des discussions. Quelques-uns de ces termes sont présentés ci-dessous :

- > L'appellation « Autres danses », appellation par défaut, rend compte de la spécificité de ces danses par rapport aux danses plus « institutionnelles » (classique, jazz et contemporain) mais tend à les marginaliser.
- > Celle de « Danses non académiques » fait référence d'une part à l'absence de diplôme d'état qui caractérise l'enseignement de ces danses et d'autre part aux spécificités de leur fonctionnement en dehors des réseaux officiels. Mais elle présente deux écueils : d'une part elle renvoie la danse contemporaine à un académisme dont elle s'est toujours défendue. D'autre part, certaines danses de l'enquête comme les danses indiennes, le flamenco (enseigné dans les « academia » en Espagne) et les danses sportives pratiquées en compétition aspirent explicitement à une forme d'académisme.
- > « Danses d'ici et d'ailleurs » est assez vague et établit un distinguo erroné entre des danses strictement françaises et des danses d'origine étrangère, la réalité dansée étant bien plus complexe. Des chercheurs ont montré notamment le caractère très ancien des échanges entre ces deux grandes catégories³⁵.
- > Le titre « Danses du monde, Danses sociales » proposé par l'Arcade lors des rencontres professionnelles organisées en octobre 2005 à ce sujet a souhaité sensibiliser le public à la dimension communautaire de certaines de ces danses. Mais il n'a pas paru assez précis pour l'utiliser dans cette enquête.

L'appellation finalement retenue est abrégée dans ce rapport par le sigle DTMUS pour des commodités de lecture présente l'avantage d'évoquer la diversité des origines géographiques qui caractérise ces danses et leur ancrage social. Elle implique aussi le fait que ces danses peuvent être à la fois traditionnelles et du monde (comme le flamenco), ou bien simplement originaires d'autres pays sans être pour autant « typiques » d'un pays en particulier (ex : les danses latines pratiquées sous forme de compétition dans le milieu des danses sportives).

Diversité des sources et des méthodes de sondage

Le réseau des DTMUS n'étant pas encore repéré par les institutions culturelles, la nécessité est apparue pour l'efficacité de l'enquête de **diversifier les sources, les lieux et les méthodes d'information**³⁶. Ont ainsi été consultés les Maisons des Associations, certains lieux de diffusion (scènes nationales et conventionnées), les écoles de danse recensées dans les pages jaunes, les structures repérées sur internet, les structures et artistes recensés sur la base de données RMDTS. Le site du Journal Officiel du Gouvernement a également été utilisé comme source d'information, de même que les listings fournis par les différentes fédérations de DTMUS de la région. Un certain nombre de documents (cf. encadré des sources), ouvrages, articles, rapports d'études, états des lieux, ont également servi de références pour la connaissance de certains types de danses ou de certaines formes de pratique.

Au regard de l'étendue du territoire de l'enquête (plus 31 000 km² répartis sur 6 départements) et de l'ampleur de la pratique, l'enquête n'a pas permis pour l'instant de recenser la totalité des acteurs et des activités du secteur des DTMUS.

Etant donné le volume et la disparité de populations qui constituent les réseaux des DTMUS, **différentes méthodes de collecte d'informations** ont été utilisées : enquêtes par entretien semi-directif auprès de personnes « ressources », enquêtes postales par envoi de questionnaires, entretiens téléphoniques, enquêtes internet par envoi de questionnaires, décodage des informations tirées des sites internet, observation directe.

³⁵ Cf. par exemple : Les danses exotiques en France : 1880 - 1940 / DECORET-AHIHA Anne. - Paris : Centre National de la Danse, 2004. - (recherches).

³⁶ Cf. tableau de présentation des sources ci-après.

Les personnes interviewées ont été choisies en majorité pour leur connaissance du réseau et leur représentativité ; d'autres suite à l'opportunité d'une rencontre lors de l'enquête. Ont été ainsi entretenus des danseurs et danseuses, des responsables de structures, des enseignants, des musiciens et des personnes travaillant dans le milieu de la danse. Une quarantaine d'entretiens semi-directifs prolongés (1h30 à 2h environ) ont été menés pour comprendre le fonctionnement des réseaux, des structures, les difficultés rencontrées par les milieux de danse ou encore les parcours individuels des danseurs.

Liste des personnes interviewées : Huguette Bonomi (Fédération Régionale des MJC Méditerranée), Josiane Garcia (Rode de Basse-Provence), Amélie Clisson de Macedo et Françoise Dastrevigne (ADIAM 83), Pierre Bonnet (ADAC 04), Maya Mihneva (enseignante - Ecole Nationale départementale de Musique, d'Arts dramatique et de danse - ENMADD), Georges Petit (directeur - ENMADD), Bernard Klein (musicien et danseur traditionnel, Embrun (05)), Jenny Zsabo (CDMDT 05), Emmanuelle Sib (association Marseille Métisse), Lydia Pena (compagnie La Fragua), Mireille Chabert (Arcade - service formation), Jaya Tedone (association Hexagone Diffusion), Véronique Ginouvès (phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme), Hélène Falzon (groupe Recherche Action), Balbine Karcher (chercheur et capoeiriste), Sarah Andrieu (chercheur, pratiquante de danse africaine), Dimicuba (enseignant et organisateur d'événements salsa), Armelle Choquard (association Dhvani), Géraldine Rodier (chercheur et pratiquante de tango), Marie Iglesias et Jacques Guerrin (Fédération Folklorique Méditerranéenne (FFM)), Annie Vogel-Burgraeve (Fédération Française de Danse (FFD)), Ginette Escoffier et Emile Lièvremont (Association Hipposoulstyle), Anaklet (danseur hip-hop), Edouard (danseur hip-hop), Landry Missengui (association France Afrique Innovation), Valérie Delorme (Comité National de Rock Acrobatique (CNRA)), Valérie Lafore (association Carrément tango), Jean-Pascal Gilly (compagnie Ana-Ana), Gérard Vanderborck (Fédération Francophone de Country Dance et Line Dance (FFCLD) et Association pour la Promotion de la Country Music (APCM-PACA)), Modestine Ekété (enseignante et chorégraphe de danse africaine), Rachida Goudjil (compagnie Sarahdanse), Marie-Christine Saby (Kaloum), Brigitte Augiline et David Colas (Cie Treizième Cercle, Cré scène 13).

L'enquête étant réalisée sur le mode ethnographique, la parole des informateurs est largement prise en compte dans le but de restituer leur univers de la façon la plus fidèle possible. Sans prétendre à une véritable démarche sociologique, une explication de l'engouement pour ces danses d'ici et d'ailleurs apparaît en filigrane dans ce rapport. Il semble en effet important d'essayer de comprendre le fonctionnement de ces milieux de danse en tenant compte de la réalité dans laquelle elles s'insèrent, car ces pratiques sont profondément ancrées dans la vie sociale.

L'information contenue dans la base de données gérée par l'Arcade (RMDTS) a pu également être complétée ou mise à jour à l'occasion de cette enquête, même si cela ne constituait pas son objectif principal. Ce dernier résidait avant tout dans la compréhension globale d'un phénomène et dans l'amélioration de la connaissance du secteur des DTMUS.

Difficultés rencontrées

Les difficultés de réalisation de cette enquête ont été de plusieurs ordres. Elles tiennent pour l'essentiel à des **problèmes de repérage et de classification des informations** dus à la nature très instable du secteur.

La première difficulté tient à la composition même des DTMUS : composé d'éléments très divers, cet ensemble implique des **disparités de fonctionnement et d'organisation importantes** dans des types et des milieux de danses très différents qui ont ralenti leur repérage.

La seconde difficulté concerne le **manque d'informations fiables** existant au sujet des DTMUS. Les contacts pris auprès des préfectures, des conseils généraux³⁷ et des maisons des associations³⁸ ont révélé une information partielle, parfois erronée, voire inexistante. Face à l'échec de repérages par réseaux officiels et l'absence de relais d'informations classiques, il est apparu nécessaire de s'orienter vers d'autres sources d'informations, partielles elles aussi. **L'information la plus actualisée et la plus exhaustive que l'enquête a mis à jour provient souvent des réseaux internes aux DTMUS.** Il s'agit des sites de fédérations qui peuvent renseigner efficacement sur le nombre et les coordonnées de leurs adhérents, mais également des sites « carrefours » ou « portails » faits par des passionnés de danse qui recensent les activités propres à une danse en particulier (associations, cours, stages, spectacles, bals, festivals, etc.). Des sites de ce type existent pour les danses traditionnelles de France, la

³⁷ Le Conseil Général 13 a créé récemment un Observatoire de la vie associative. L'action de celui-ci n'était pas assez avancée au moment de l'enquête pour pouvoir fournir des informations sur les associations du département.

³⁸ Les annuaires créés par les maisons des associations se fondent sur la présentation spontanée des associations, et non sur un repérage systématique.

³⁹ Cf. liste des sites internet en annexe 2.

salsa, le tango, les danses africaines, la capoeira, la samba, le flamenco et la country³⁹. Quand ces sites n'existent pas, l'enquête devient parfois une véritable enquête policière pour suivre la trace de certaines structures ou individus repérés par des dépliants et des affiches publicitaires. Quelquefois, l'information récoltée se réduit à un prénom, voire un pseudonyme, avec de la chance à un numéro de téléphone. De plus, une fois les personnes ou structures repérées il est souvent difficile de qualifier leurs activités car elles sont nombreuses (enseignant et/ou danseur et/ou pratiquant amateur), (école ou association ou école associative ...). D'autres cours, au public restreint, ne se font connaître que par le bouche à oreille et sont très certainement passés à travers les mailles du filet de cette enquête. Enfin, une part que l'on peut supposer importante des DTMUS existant en PACA et générant une activité musicale, commerciale et humaine prend place dans les communautés et n'est pas non plus quantifiable par ce type d'enquête. Il s'agit par exemple des danses traditionnelles effectuées lors des mariages de Comoriens par les membres de la communauté eux-mêmes, et qu'on peut appeler « danses sociales ». Si on rappelle que la communauté comorienne de Marseille est évaluée à environ 60 000 personnes et que les mariages y sont fréquents, on imagine le volume de l'activité de danse qui peut y être représenté.

La troisième difficulté est liée aux précédentes. Elle a trait à **la volatilité du secteur des DTMUS** : ces milieux de danses sont très « mouvants » et l'on y constate pour un grand nombre de danses du monde l'apparition et la disparition très rapides de structures, notamment d'enseignement. Par exemple : après quelques mois de cours, certains danseurs décident d'enseigner à leur tour mais y renoncent aussi vite face aux difficultés rencontrées (pédagogique, techniques, matérielles). Cette instabilité s'explique sans doute par les « modes » éphémères dont ces danses font l'objet, mais aussi par l'absence de diplôme sanctionnant leur enseignement. Des soirées à thème proposant une pratique festive de certaines danses (soirées salsa, soirées africaines, bals improvisés) apparaissent et disparaissent aussi au gré des modes en région PACA. Elles sont nombreuses et donc importantes à repérer mais souvent irrégulières et disséminées sur toute l'étendue de la région PACA, et même au-delà. Il est donc difficile d'en faire le recensement exact. Le renouvellement des danseurs, des structures et des activités en DTMUS est donc très rapide et leur repérage s'avère très vite caduc.

Le recensement des activités et du volume de pratiquants qu'elles représentent ne peut être qu'estimatif. Comment évaluer le nombre de participants à un bal gratuit donné en plein air un soir d'été ? Les danseurs y existent bien, et représentent des pratiquants amateurs assidus qui ne sont pas forcément comptabilisés mais qui mériteraient d'être pris en compte par cette enquête.

Néanmoins les diverses méthodes utilisées pour « dénicher » les danseurs et structures de la région et leurs activités lors de cette enquête ont permis de dessiner le visage du paysage des DTMUS en région PACA.

Tableau des sources

PRÉSENTATION DES SOURCES				
Sources	Méthodologie	Corpus	Intérêt	Limites
Entretiens avec personnes ressources	Entretiens semi-directifs	40 entretiens de 1h30 à 2h	- Rapport direct avec les problématiques du terrain - Appréhension fine et directe de la réalité du secteur par esthétiques de danses - Appréhension des problématiques individuelles	- Information partielle sur le secteur - Appréhension subjective de la réalité
Observations du secteur des DTMUS	Observation directe et participante	Nombreux spectacles, cours, stages, festivals, manifestations diverses	- Données vivantes et brutes - Appréhension fine et directe de la réalité du secteur par esthétiques de danses - Appréhension des problématiques par danses	- Données partielles sur le secteur
RMDTS (base de données informatisée gérée par l'Arcade)	Utilisation des données existantes et actualisation des données repérées	Cf. nombre de structures et de manifestations dans le chapitre 2.	- Possibilité de tris par multiples indicateurs	- Pas d'exhaustivité de l'information - Informations vite obsolètes en raison des caractéristiques du secteur des DTMUS - Tous les champs d'information ne sont pas renseignés (nombre d'élèves, etc.)
Base Agenda des spectacles (base de données informatisée gérée par l'Arcade)	Repérage des différentes manifestations de DTMUS en 2004 et 2005	1150 manifestations recensées	- base de données régionale unique en PACA	- Données établies par l'envoi spontané d'informations du secteur et par le repérage des informations en interne - Pas d'exhaustivité de l'information
Pages Jaunes	Repérage des écoles de danse de la région, envoi de 148 questionnaires RMDTS et relances	Nombre de questionnaires retournés :	- Données facilement sondables	- Absence d'une grande partie du secteur de l'enseignement des DTMUS (associations, enseignants salariés de structures)
Journal officiel du gouvernement	Repérage des créations d'associations de 1995 à 2005 dans chaque département de PACA Objet : danse Activité : culturel/loisirs/sport	2026 créations d'associations dont l'objet comporte le mot «danse». Parmi elles, 671 créations d'associations en DTMUS	- Donne une tendance sur dix ans de l'évolution du secteur	- Information incomplète : absence de coordonnées des associations - Information approximative : l'objet de l'association ne précise pas toujours le type d'activité (enseignement, création, diffusion) - Pas d'information sur la dissolution éventuelle des associations
Littérature grise du secteur des DTMUS	Lecture et repérage d'événements dans la littérature disponible à l'Arcade et collectée sur le terrain (journaux, bulletins, prospectus, affiches, etc.)	Nombre de documents très important, impossible à évaluer	- Informations «à chaud» et illustrée qui renseignent sur le dynamisme du secteur et la diffusion des informations en son sein	- Données partielles sur le secteur
Sites internet d'associations, de fédérations, de festivals, de compagnies, sites carrefours.	Recherche des sites (moteur de recherche + littérature grise + RMDTS) et analyse de leurs contenus	Nombre de sites consultés : 90	- Données sur l'actualité du secteur, les types d'activités, les débats internes - Témoigne d'un mode particulier de diffusion des DTMUS	- Information partielle : toutes les activités et les structures n'apparaissent pas sur internet
Rapports d'enquêtes	Lecture et repérage de l'information propre aux DTMUS	5 rapports utilisés (cf. chap.1)	- Données traitées et organisées	- Informations et données partielles du secteur des DTMUS
Fonds documentaire Arcade (cf. annexe)	Lecture et repérage de données propres aux DTMUS (articles, livres)	Cf. «Liste des documents disponibles à l'Arcade» en annexe	- Information riche (champ large et analyses approfondies)	- Information lourde à traiter - Données incomplètes (toutes les danses ne sont pas traitées) - Peu d'informations régionales

ANNEXES

Annexe 1 : Fonds documentaire consultable à l'Arcade	50
Annexe 2 : Contacts utiles et sites ressources	53
Annexe 3 : Informations disponibles à l'Arcade	56
annexe 4 : Extraits de la loi 89-468 et du décret 92-193 sur l'enseignement de la danse	57
Annexe 5 : Manifestations sur les DTMUS organisées par l'Arcade	59
> Compte-rendu des Echanges professionnels	
« Danses du monde, danses sociales », Manosque, octobre 2005	
> Programme <i>tout le monde danse</i> , 4 ^e biennale des arts populaires, Aubagne, juin 2006	

Annexe 1 : Fonds documentaire consultable à l'Arcade

> Rapports d'enquêtes et fiche pratique :

Les cadres d'emplois des enseignants, formateurs et encadrants de pratique des arts du spectacle vivant / Gaël Le Bellegui, Zoé Carlier. – Arcade, 2005, n°1. – (Fiche pratique).

Les fédérations d'éducation populaire dans le champ de la culture.

Etape 1 : état des lieux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur / Sylvia Andriantsimahavandy. – Arcade, 11/2004.

Enquête régionale sur les musiques et danses traditionnelles communautaires et musiques du monde en 2000/2001 / Sami Sadak. – Arcade, 11/2001.

Pratique artistique en amateur : Musique, danse, théâtre et spectacles en Provence-Alpes-Côte d'Azur / Emmanuelle Rayon. – Arcade, 2001.

Rapport 2002-2003 de l'Observatoire des pratiques artistiques et culturelles / Christian Maurel. – Maisons des jeunes et de la culture, 10/2003.

Etat des lieux de la danse dans le Var de février 2003 à février 2004 / association Aspasya. – Adiam 83, 11/2004.

> Ouvrages, revues et articles :

Ouvrages généraux :

Dictionnaire de la danse / Directeur d'ouvrage LE MOAL Philippe. – Paris : Larousse, 1999. – (Librairie de la Danse).

De la création chorégraphique / BERNARD Michel. – Paris : Centre National de la Danse, 2001. – (recherches).

L'histoire de la danse : repères dans le cadre du diplôme d'Etat – Paris : Centre National de la Danse, 12/2000. – (Cahiers de pédagogie).

La danse traditionnelle en France : d'une ancienne civilisation paysanne à un loisir revivaliste / GUILCHER Yves. – Librairie de la danse ; FAMDT Modal, 2001.

Guide de la danse en Europe / BROCHARD Isabelle, ETIENNE Isabelle. – Paris : Cité de la musique de Paris, 1999.

Les danses exotiques en France : 1880 - 1940 / DECORET-AHIHA Anne. – Paris : Centre National de la Danse, 2004. – (recherches).

La danse au XX^{ème} siècle / GINOT Isabelle, MICHEL Marcelle. – Paris : Larousse, 2002.

Le bal à fond / DEVINAT François. In Paris : Libération, 12/2000.

La danse – Paris : Culture et Recherche, 2002, n° 90.

Mascarades et ballets au grand siècle (1643-1715) / HOURCADE Philippe. – Paris : Editions Desjonquères ; Paris : Centre National de la Danse, 2002. – (La mesure des choses).

Danse de création, danse populaire et danse de variété / BURONFOSSE Virginie, DOZE Matthieu. In Jeudis de la Sorbonne, 2004.

La danse dans tous ses états / IZRINE Agnès. – Paris : L'Arche, 2002.

Dance in education – Naxos : Alkis Raftis.

Danses "latines" et identités, d'une rive à l'autre.. Tango, cumbia, fado, samba, rumba, capoeira.. / DORIER-AP-PRILL Elizabeth. – Paris : L'Harmattan, 2000. – (Logiques sociales, musiques et champ social).

Danses latines : le désir des continents – Autrement, 2001, n° 207. – (Mutations).

Danses traditionnelles en France :

Danse et sociabilité : les danses de caractères / GUILLARD Yves. – Paris : L'Harmattan, 1997. – (Logiques sociales, musiques et champ social).

Impressions de quadrilles / BOISVERT T., ROUX S. – Archives départementales Dordogne – ADAM 24, 1987.

Les danses de nos pères : gravure, théorie, musique – Choudens éditeur.

Farandoles et danses de caractères dans le Gard / GUILLARD Yves. – Nîmes : ARES.

Les contredanses en France de la fin du XVII^{ème} siècle au début du XX^{ème} siècle / PASQUIER Phillippe. – 2002.

Fernand Bousquet : maître de danse / BOUSQUET Yves. – Le Mans : ARES.

Manuscrits de farandoleurs, prévôts et maîtres de danse / GUILLARD Yves. - Le Mans : ARES. - (Cahiers de danse).

Bourrée party au pied des volcans / AZOULAY Éliane. In *Télérama*, 05/04/2000, n° 2621.

Les chercheurs et collecteurs en danse traditionnelle : répertoire de recensement pour la France métropolitaine - FAMDT, 1995. - (Modal études).

Rencontres : la pratique de la danse traditionnelle - Carnet du ménétrier, 2003, n° 18.

Musiques à danser d'en France - Modal, 2002. (Document audio)

La danse traditionnelle - Paris : Centre National d'Action musicale, 1988, n° 1. - (Modal).

Le folklore et la danse / MAURICE A-L Louis. - Plan de la Tour : Editions d'aujourd'hui, 1984. - (Les introuvables).

Domaine provençal et occitan :

Bacchu-Ber et les danses d'épée dans les Alpes occidentales / CARLHIAN-RIBOIS Fernand. - Aix-en-Provence ; La Calade : Edisud, 01/01/1996. - (Collection Résonnances).

Dançar au país : danses occitanes en Provence / PORTE-MARROU Luciana. - Luciana porte marrou, 1983.

Trois contredanses du XVIII^{ème} siècle / PORTE-MARROU Lucienne. - Avignon : Dançar au País.

Chausida d'èrs de danças / PORTE-MARROU Lucienne. - Avignon : Dançar au País, 1996.

Quadrilhas de La Fos d'Alos : coma se dançavan avans 1914 / PORTE-MARROU Lucienne. - Avignon : Dançar au País, 1995.

Les brevets de danse dans le Sud-Est de la France : sous-entendus d'une pratique et d'une sociabilité (1808-1965) / VIALE Magali. - Nice : Université de Nice Sophia-Antipolis, 2002.

Les danses de caractères : études et impact en Provence / PASQUIER Philippe. - Prouvènço en Fèsto, 2002.

Les sociétés de farandole en Languedoc et Provence / LANCELOT Francine. - Le Mans : ARES, 1973.

Gavotte de vestris : gavotte provençale ? / LANCELOT Francine. In ARES, 1992.

La pastorale et le théâtre / SEMIDEI François. In *Les carnets de la région*, 12/1979, n° 3.

Accordance. Grasse : FRAMDT (trimestriel). Dir. Pub. : Claude Audoire.

La Clau. Aix-en-Provence : La Clau (mensuel). Sec. réd. : Anne-Marie Poggio.

Tango et danses de société :

Le tango argentin en France / APPRILL Christophe. - Paris : Anthropos-Economica / INA, 1998. - (Anthropologie de la danse).

Sociologie des danses de couple : une pratique entre résurgence et folklorisation / Christophe Apprill. - Paris : L'Harmattan, 2005. - (Logiques sociales, musiques et champ social).

Danses du Maghreb et d'Orient :

Ce que danser veut dire : représentations du corps et relations de genres dans les rituels de mariage à Tunis / NICOLAS Maud. In *Terrain*, 2000, n° 35.

De la fête familiale au cours de danse : apprentissage de la danse à Tunis / NICOLAS Maud. In *Correspondances*, 2001, n° 67.

La danse en milieu urbain tunisien : technique du corps et socialisation / NICOLAS Maud. - Aix en Provence : Université d'Aix-Marseille I, 2002.

Introduction à la danse orientale : pratique du mouvement spiral / RECOLIN Virginie. - Paris : L'Harmattan, 2006. - (Univers musical).

Hip-hop :

La danse hip-hop / VERNAY Marie-Christine. - Gallimard Jeunesse musique ; Paris : Cité de la musique de Paris, 1998. - (Carnets de danse).

Hip-hop : la rage de danser / PAILLEY Jacky. In Paris : Spectacle Infos, 1996, n° 45. - 2 p.

Hip-hop : Paris est dans la place / Journaliste VERNAY Marie-Christine, PEIGNE-GIULY Annick. In Paris : Libération, 1996.

Danse hip-hop : respect ! / MOISE Claudine. - Montpellier : Editions indigène, 2004. - (Esprit).

Petit lexique de danse hip-hop à l'usage des non initiés In *Nouvelles chorégraphiques du Limousin*, n° 67.

- >> *Le hip-hop entre dans la danse* / BOISSEAU Rosita. In Téléràma, 23/02/2000, n° 2615.
Hip-hop : éléments de référence / BAZIN Hugues. - Recherche-action, 2003.
Hip-hop : les pratiques, le marché, la politique - Mouvements - la découverte, 2000, n° 11. - (Société, politique, culture).
Culture hip-hop, jeunes des cités et politiques publiques / FAURE Sylvia, GARCIA Marie-Carmen. - Paris : Dispute (La), 2005.
Hip-hop Files : photographs 1979-1984 / COOPER Martha. - Paris : ZEB.ROC.SKI, 2004.

Capoeira :

- Capoeira, vamos jogar camarà ! Une culture afro-brésilienne observée à Salvador de Bahia* - Brésil / BENNEGENT Cécile. - 2002.
Le petit manuel de capoeira / Nestor Capoeira. - Noisy sur Ecole : Budo éditions, 2003.

Annexe 2 : Contacts utiles et sites ressources

Contacts utiles

Fédérations régionales

Fédération Régionale des Associations de Musiques et de Danses Traditionnelles (FRAMDT) – Revue Accordance
www.accordance.trad.org / contact : Claude Audoire - 04 92 42 06 39

Fédération folklorique méditerranéenne (FFM)
<http://membres.lycos.fr/ffm> / contact : Marie Iglesias - 04 91 68 14 38

Rode de Basse Provence
www.folklore-var-provence.com / contact : Michel Albrand - 04 94 68 71 08

Fédération méditerranéenne de Be-Bop et Salsa
www.bebop-france.com / contact : école Be-bop n°1 - 06 10 01 94 93

Fédération Régionale des MJC Méditerranée (FRMJC)
www.ffmjc.org / Mél : frmjc.med@free.fr
contact : Christian Maurel - 04 42 21 21 46

Information, ressource, formation de formateurs en région

Agence régionale des arts du spectacle (Arcade Provence-Alpes-Côte d'Azur)
www.arcade-paca.com / 04 42 21 78 00

Dançar au País
contact : Lucienne Porte-Marrou - 04 90 82 52 09

Maison de la Danse d'Istres
www.danse-istres.com / contact : Jean-Louis Colomb-Bouvard - 04 42 55 81 81

Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH) – Phonothèque
<http://phonothèque.mmsh.univ-aix.fr>
contact : Véronique Ginouvès - 04 42 52 41 13

Mas de la Danse – revue Quant à la danse
www.lemasdeladanse.com / contact : Dominique Dupuis - 04 90 54 72 74

Centre d'Ethnologie des Alpes Méridionales
contact : André Carenini - 04 93 70 82 26

Tétraèdre Passage
Mél : tetraedre-passages@wanadoo.fr
contact : Sylvie Malherbe - 04 91 91 17 30

Enseignement artistique spécialisé en région

Conservatoire National de Région en préfiguration de Toulon Provence
Méditerranée
www.cnr-tpm.fr / 04 94 93 61 86

Ecole Nationale Départementale de Musique, d'Art Dramatique et de Danse des Alpes de Haute-Provence (END-MADD)
Mél : endmadd04manosque@wanadoo.fr / 04 92 31 52 36

Ecole Nationale de Musique de Danse et d'Art Dramatique Avignon (ENMDAD)
Mél : enmdt.avignon@wanadoo.fr / 04 90 80 82 29

>>

>> Enseignement universitaire spécialisé

En région :

Université de Nice – UFR Littéraires

www.unice.fr

contact : secrétariat des Arts : catherine.panse@unice.fr - 04 92 07 60 60

En France :

Université de Clermont-Ferrand – Masters Anthropologie de la danse et
Anthropologie des pratiques corporelles (STAPS)

www.staps.univ-bpclermont.fr / contact : Joëlle Vellet - 04 73 40 75 35

Laboratoire d'anthropologie des pratiques corporelles (LAPRACOR)

Mél : wiergore@nat.fr / contact : Georgiana Wierre-Gore - 04 73 40 75 35

Fédérations et lieux ressources nationaux et internationaux

Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles (FAMDT)

www.famdt.com / 05 49 95 99 90

Fédération Française de danse (FFD)

www.ffdanse.com / 01 40 16 53 38

Comité National de Danse Sportive (CNDS)

www.ffd-cnds.asso.fr/new/index.htm

contact ligue PACA : Jean Vagnol - 04 91 98 49 64

Comité National de Rock Acrobatique (CNRA)

www.cnra-rock.asso.fr / 04 78 28 68 26

Comité National Amateur de Danse de Société (CNADS)

Contact : Jack Lecouflé - 04 93 70 51 66

Confédération Nationale de Danse (CND)

www.infodanse.com / contact : Yvon Strauss - 06 09 97 14 45

Fédération Francophone de Country dance et Line Dance (FFCLD)

www.ffcld.com

contacts PACA : Gérard et Violette Vanderborck - 04 93 73 18 74

et Denys Ben Belgacem - 06 63 52 67 94

Centre National de la Danse (CND)

www.cnd.fr / 01 41 83 27 27

Institutions et organismes de développement culturel en PACA

Région PACA

www.regionpaca.fr / 04 91 57 50 57

Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC PACA)

www.culture.gouv.fr/culture/paca / 04 42 16 19 00

Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports (DRDJS PACA)

www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr/dr013 / 04 91 62 83 00

Conseil général 13

www.cg13.fr / 04 91 21 13 13

Conseil général 04

www.cg04.fr / 04 92 30 04 00

CDMDT 05 – Délégation Départementale à la Musique, à la Danse et au Théâtre
des Hautes-Alpes

Contact : 04 92 40 39 11

ADEM 06 - Délégation Départementale à la Musique et à la Danse des Alpes-
Maritimes

www.adem06.com / 04 93 72 47 60

ADIAM 83 - Délégation Départementale à la Musique et à la Danse du Var

www.adiam83.com / 04 94 59 10 72

ADDM 84 - Délégation Départementale à la Musique, à la Danse et aux arts du cirque du Vaucluse

www.addm84.fr / 04 90 86 11 62

Quelques sites à visiter

Musiques et danses traditionnelles en France : www.musictrad.org

Flamenco en France : <http://www.apaloseco.com/fr/default.htm>

Salsa en PACA : www.salsapaca.com

Salsa dans le sud de la France : www.salsasud.com

Danse orientale dans le monde francophone : <http://www.libanvision.com/danse-orientale.htm>

Tango dans le sud de la France : <http://tangosud.free.fr/>

Magazine du tango argentin en France : www.toutango.com/tt

Rock'n Roll et danses associées : <http://www.rock-nroll.com/>

Cultures africaines : <http://www.africultures.com>

Arts indiens : <http://www.artindia.net/>

Country en France : <http://www.country-france.com/>

Centre culturel brésilien : <http://www.lamaisondubresil.com/>

Samba en France : <http://sambistas.online.f>

Culture hip-hop : <http://www.1000pour100.com> et <http://www.style2ouf.com>

Annexe 3 : Informations disponibles à l'Arcade

Des **répertoires thématiques** sont disponibles à l'Arcade et sur son site internet www.arcade-paca.com. Ils recensent les artistes et opérateurs culturels suivants dans le secteur des DTMUS⁴⁰ :

- > Artistes interprètes et compagnies professionnelles
- > Ensembles amateurs et compagnies semi-professionnelles
- > Groupes folkloriques
- > Organismes de formations en danses
- > Festivals
- > Manifestations, fêtes et bals
- > Lieux de diffusion
- > Chercheurs, collecteurs et lieux avec fonds
- > Réseaux (fédérations, lieux ressources, institutions et organismes de développement culturel)

La rubrique **Agenda des spectacles**, consultable sur le site internet de l'Arcade, recense les manifestations liées au spectacle vivant dans la Région PACA.

La rubrique **Agenda des stages**, toujours sur le site internet de l'Arcade, informe sur les stages et master-class proposées dans le domaine des arts du spectacle dans la région PACA.

Annexe 4 : Extraits de la loi 89-468 et du décret 92-193 sur l'enseignement de la danse

Loi n° 89-468 du 10 juillet 1989
relative à l'enseignement de la danse

TITRE PREMIER Dispositions relatives aux conditions d'enseignement de la danse

Article 1^{er}

Nul ne peut enseigner la danse contre rétribution ou faire usage du titre de professeur de danse ou d'un titre équivalent s'il n'est muni :

- . soit du diplôme de professeur de danse délivré par l'Etat, ou du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse ;
- . soit d'un diplôme français ou étranger reconnu équivalent ;
- . soit d'une dispense accordée en raison de la renommée particulière ou de l'expérience confirmée en matière d'enseignement de la danse, dont il peut se prévaloir.

La reconnaissance ou la dispense visée aux deux alinéas précédents résulte d'un arrêté du ministre chargé de la Culture pris après avis d'une commission nationale composée pour moitié de représentants de l'Etat et des collectivités territoriales, et pour moitié de professionnels désignés par leurs organisations représentatives, de personnalités qualifiées et de représentants des usagers.

Les artistes chorégraphiques justifiant d'une activité professionnelle d'au moins trois ans au sein du ballet de l'Opéra de Paris, des ballets des théâtres de la Réunion des théâtres lyriques municipaux de France ou des centres chorégraphiques nationaux et qui ont suivi une formation pédagogique, bénéficient de plein droit du diplôme visé ci-dessus.

La composition de la commission nationale prévue au présent article ainsi que les modalités de délivrance du diplôme sont fixées par arrêté du ministre chargé de la Culture.

La présent article s'applique aux danses classique, contemporaine et jazz.

Article 2

Un décret en Conseil d'Etat fixera, en tant que de besoin pour la protection des usagers, les conditions de diplôme exigées pour l'enseignement des autres formes de danse que celles visées à l'article 1^{er} de la présente loi.

.../...

TITRE II

Dispositions relatives aux conditions d'exploitation d'une salle de danse à des fins d'enseignement

Article 5

L'ouverture, la fermeture et la modification de l'activité d'un établissement où est dispensé un enseignement de la danse doivent être

déclarées au représentant de l'Etat dans le département. La déclaration est effectuée deux mois avant l'ouverture ou dans les quinze jours qui suivent la fermeture ou la modification d'activité de l'établissement.

Les locaux où est dispensé cet enseignement doivent présenter des garanties sur le plan technique, de l'hygiène et de la sécurité, qui seront définies par décret.

L'établissement ne peut employer que des enseignants se conformant aux dispositions des articles 1^{er} et 3, sous les réserves prévues à l'article 11.

L'exploitant doit souscrire un contrat d'assurance couvrant sa responsabilité civile, celle des enseignants, des préposés et des personnes qui y suivent un enseignement.

L'établissement ne peut recevoir que des élèves âgés de plus de quatre ans. Un décret organisera les modalités du contrôle médical des élèves et déterminera les conditions d'âge permettant l'accès aux différentes activités régies par la présente loi.

.../...

>>

>>

Décret n° 92-193 du 27 février 1992
portant application de la loi n° 89-468 du 10 juillet 1989
relative à l'enseignement de la danse

N.B. : Ce décret détermine les conditions d'exploitation des salles de danse à des fins d'enseignement. Ces dispositions s'appliquent à toutes les formes de danse.

TITRE PREMIER Dispositions relatives aux conditions de sécurité et d'hygiène de l'exploitation des salles de danse à des fins d'enseignement

Article 1^{er}

L'aire d'évolution des danseurs doit être peu glissante et en matériau lisse, souple, résistant et posé de manière homogène. Elle ne doit pas reposer directement sur un sol dur tel que le béton ou le carrelage.

Lorsque l'aire d'évolution est constituée d'un parquet, les éléments utilisés doivent être produits à partir de bois ayant une structure et une cohésion de nature à éviter la formation d'échardes ou les ruptures.

L'aire d'évolution et la hauteur des salles doivent, pendant le cours de danse, être libres de tout obstacle constituant une menace pour la sécurité des élèves.

Article 2

Les exploitants doivent se doter d'une trousse de secours destinée aux premiers soins en cas d'accident et d'une installation téléphonique.

Un tableau d'organisation des secours est affiché dans un endroit accessible aux enseignants et aux usagers. Il comporte les adresses et numéros de téléphone des services et organismes auxquels il est fait appel en cas d'urgence.

Article 3

Les exploitants des établissements où est dispensé un enseignement de la danse sont tenus dans un délai de huit jours d'informer le préfet du département de tout accident ayant nécessité une hospitalisation survenue dans leur établissement.

Article 4

Les salles de danse doivent comporter au moins un cabinet d'aisance et une douche. Lorsque les usagers admis simultanément sont plus de vingt, ces équipements hygiéniques et sanitaires sont augmentés d'une unité par vingtaine d'usagers supplémentaires ou fraction de ce nombre.

TITRE II - Dispositions relatives aux conditions d'âge et d'activité et au contrôle médical des élèves

Article 5

Les enfants de quatre à cinq ans ne peuvent pratiquer que les activités d'éveil corporel.

Pour l'enseignement de la danse classique, de la danse contemporaine et de la danse jazz, les enfants de six à sept ans ne peuvent pratiquer qu'une activité d'initiation.

Les activités d'éveil corporel et d'initiation ne doivent pas inclure les techniques propres à la discipline enseignée.

L'ensemble des activités pratiquées par les enfants de quatre à sept ans inclus ne peuvent comporter un travail contraignant pour le corps, des extensions excessives ni des articulations forcées.

Article 6

Les exploitants doivent s'assurer, avant le début de chaque période d'enseignement, que les élèves sont munis d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à l'enseignement qui doit leur être dispensé. Ce certificat doit être renouvelé chaque année. A la demande de tout enseignant, un certificat attestant un examen médical supplémentaire doit être requis.

Annexe 5 : Manifestations sur les DTMUS organisées par l'Arcade

- Compte-rendu des Echanges professionnels «Danses du monde, danses sociales»,
Manosque, octobre 2005
- Programme *tout le monde danse*, Aubagne, 10 et 11 juin 2006

Echanges professionnels de l'Arcade

en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Danses du monde

Danses sociales

27-28 octobre 2005

MANOSQUE

Introduction

Essor d'un domaine culturel

Le domaine des danses du monde et des danses sociales est aujourd'hui en plein essor dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur comme dans le reste de la France et de l'Europe. Cet engouement s'exprime à travers une multiplication d'associations, d'écoles, de cours, de stages et de spectacles dans des esthétiques très diverses. Il s'explique aussi bien par un besoin d'ancrage culturel que par un mouvement d'ouverture au monde et à la diversité culturelle et ne saurait être réduit à un phénomène de mode passager.

L'essor de ce domaine très hétérogène touche un public très large : rural et urbain, amateurs et professionnels de tous les âges. Il implique également des secteurs divers : associatif, social, communautaire, éducatif, mais concerne aussi la pratique du bal et des fêtes populaires, la pratique de loisir comme le monde des arts de la scène et de la création. Pas moins de 120 danses issues de diverses cultures ont ainsi été recensées sur le territoire régional : danses traditionnelles et folkloriques, danses du monde (orientales, africaines, indiennes, balkaniques...), flamenco, tango, salsa et danses latines, country, capoeira, danses urbaines, danses de salon, danses sportives, etc.

Il convient de réfléchir aujourd'hui à la place des danses traditionnelles, des danses du monde et des danses sociales dans le monde de la Danse : diffusion, création, formation, recherche, information, politiques culturelles et développement.

Les actions de l'Arcade

L'Arcade est le centre de ressources et de développement des arts du spectacle en Provence-Alpes-Côte d'Azur. En tant qu'Agence régionale des arts du spectacle, l'Arcade propose aux professionnels et à l'ensemble des publics des services dans les domaines de l'information et de l'observation, de la formation et de l'accompagnement de projets.

Elle organise notamment des journées d'information et des rencontres professionnelles sur des thèmes liés à l'actualité des arts du spectacle.

La Rencontre régionale sur les Danses du Monde – Danses Sociales

La Rencontre organisée par l'Arcade sur les Danses du Monde – Danses Sociales a eu pour objectif, à l'échelle d'une région, d'inviter à une information et une réflexion commune danseurs professionnels et encadrants de la pratique, associations et écoles de danse, artistes, créateurs et diffuseurs, fédérations régionales et nationales, agences culturelles, collectivités et institutions concernées afin de mieux connaître leurs actions respectives et d'échanger sur l'évolution de ce secteur vivant de la culture.

Cette rencontre a permis de faire le point sur un certain nombre de questions soulevées par l'essor de ce secteur :

- . la variété des pédagogies et des modes de transmission en œuvre dans les pratiques en France aujourd'hui, correspondant ou pas à la diversité des motivations des élèves et des enseignants ;
- . la spécificité de certaines danses et le rapport aux cultures et valeurs d'origine ; la sensibilisation du public, dans l'enseignement et dans la création artistique, à cette dimension culturelle ;
- . les différentes facettes, certaines inattendues, certaines sous-estimées, de l'économie marchande qui entoure ces pratiques ;
- . l'indispensable relation entre professionnels et amateurs, au sein des pratiques de loisir comme des ensembles artistiques ;
- . la richesse de la création issue des danses du monde et urbaines et sa difficile diffusion ;
- . l'intérêt, la reconnaissance et le soutien accordés par les institutions à ce secteur multiforme, qui s'affirme aussi légitime que la danse classique ou contemporaine.
- . la reconnaissance des compétences et de l'éventuelle qualification des enseignants, formateurs et encadrants d'ateliers, assortie de celle des cadres d'emplois (cumul d'activités, formation continue).

Elle a été accueillie à Manosque par l'Ecole nationale de musique, danse et art dramatique des Alpes de Haute Provence (ENDMADD), premier conservatoire en Provence-Alpes-Côte d'Azur à avoir créé en 2004 un poste d'enseignement des danses traditionnelles, confié à Maya Mihneva.

Jeudi 27 octobre

> Communications et informations

- Présentation de **l'étude sur les danses traditionnelles, du monde, urbaines et de société**, par Maud Nicolas-Daniel, Chargée d'étude à l'Arcade.

L'enquête sur les danses traditionnelles, du monde, urbaines et de société (DTMUS) en région PACA se donne pour objectif de comprendre l'organisation et le fonctionnement d'un secteur de danses vaste et disparate et des acteurs qui le composent (danseurs, enseignants, pratiquants amateurs, responsables de structures, etc.). Pour approcher au mieux la réalité d'un terrain et de réseaux parfois mal connus, les méthodes d'enquête utilisées sont multiples (observations, entretiens, lectures) et les sources d'information variées (presse spécialisée, sites internet, documents divers, Journal officiel du gouvernement, pages jaunes, etc.). Les recherches effectuées jusqu'à présent ont permis de repérer entre autres faits : une centaine de danses différentes présentes en PACA, une pluralité de réseaux de développement, la grande majorité de la pratique en amateur et l'existence des professionnels dans les domaines de la transmission, de la création et de la diffusion.

- Présentation de la **Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles (FAMDT)** par Pierre-Olivier Laulanné, Directeur de la FAMDT.

La FAMDT représente un réseau d'associations de musiques et danses traditionnelles d'ici et d'ailleurs localisées en France. Elle a pour missions : la représentation des musiques et danses traditionnelles auprès des partenaires et des médias, la mise en réseau des acteurs du secteur, le développement artistique et la promotion de l'enseignement des musiques et des danses traditionnelles, la sauvegarde et la valorisation des sources documentaires, en particulier des archives sonores. Elle est organisée en commissions : création/diffusion, formation, danse, documentation.

La commission Danse de la FAMDT travaille depuis deux ans au contenu pédagogique d'une formation adaptée aux spécificités de la pratique et de l'enseignement des danses dites «traditionnelles». Cette formation de formateurs est conçue comme une formation complète, transversale aux esthétiques et a pour objectifs de permettre aux enseignants de conforter leurs compétences et d'enrichir leurs propres pratiques. Elle comportera quatre modules didactiques (Connaissance du corps, Musique, Pédagogie, Sciences humaines) et un parcours de compagnonnage et devrait démarrer en 2007.

- Présentation de la **Fédération Française de Danse (FFD)** par Mme Annie Vogel, Conseillère technique en charge des diplômes et des examens.

La FFD est une association loi 1901 constituée d'environ 800 structures d'enseignement de la danse. Elle est reconnue et subventionnée par le ministère de la Jeunesse et des Sports et par le ministère de la Culture et de la Communication et possède une délégation de pouvoir du ministère de la Jeunesse et des Sports pour l'organisation de compétitions de danses. Ses actions sont organisées par des commissions (Technique et artistique, formation, juridique, médicale, communication, pour les principales). Les danses représentées majoritairement par la FFD sont les danses dites «artistiques»: classique, jazz et contemporaine. Les danses de compétition sont représentées par trois comités nationaux qui concernent le rock acrobatique, les danses sportives et les danses de société et qui possèdent chacun leur propre fonctionnement. Les objectifs de la FFD sont de promouvoir la danse auprès des adultes et des enfants, de permettre une pratique amateur de très bon niveau, de développer les liens entre monde professionnel et monde amateur, de favoriser la formation des enseignants et de développer la culture chorégraphique.

- Communication du **ministère de la Jeunesse et des Sports** par Mme Louise Bournine, Conseillère technique.

Parmi les diplômes professionnels que propose le ministère de la Jeunesse et des Sports, le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) spécialité «animation culturelle» peut intéresser les enseignants de danses à la recherche d'une qualification. La formation se déroule en alternance (dans un centre de formation et dans un lieu de production de l'activité). La certification vise l'évaluation de capacités dans une logique de compétences. Les compétences du BPJEPS Animation relèvent de l'accompagnement culturel, du développement et de l'expression de la créativité, de la mise en œuvre de partenariats locaux, du soutien aux projets et aux pratiques culturelles amateurs. De Niveau IV, le métier de l'animateur titulaire d'un BPJEPS s'inscrit dans une logique d'éducation populaire, de découverte et d'initiation, mais ne s'inscrit pas dans une logique d'éducation ni d'enseignement. Tous les publics sont concernés par les animations liées à ce BPJEPS et les employeurs des personnes détenant ces brevets sont multiples (secteur associatif, collectivités locales, lieux de diffusion de la culture). A l'issue de la formation, le candidat doit faire la preuve de ses compétences en passant un examen construit sur la base de 10 unités capitalisables.

- Communication du **ministère de la Culture et de la Communication** par Mr Philippe Le Moal, Inspecteur général à la danse (DMDTS) et Mme Anne Minot, Chef du Bureau des pratiques amateurs (DMDTS).

Le ministère de la Culture et de la Communication a déjà été alerté sur les problématiques qui touchent à l'enseignement des danses non réglementées. Il reste attentif aux différentes actions menées en France à ce sujet et prend la mesure des enjeux de la mise en place d'un diplôme d'État pour l'enseignement de ces différentes danses, enjeux différents selon les danses abordées. Il rappelle que seul ce diplôme permettrait d'accéder au cadre d'emploi de la fonction publique territoriale d'enseignant artistique spécialisé, qui garantirait lui-même une «fiabilité de l'enseignement» et une reconnaissance des enseignants. Il invite pour ce faire à une réflexion conjointe et appliquée des acteurs concernés par la mise en place de ce diplôme au niveau national. A son niveau, le ministère a engagé un certain nombre d'actions qui concernent notamment la reconnaissance de la dimension artistique des danses hip-hop et a réalisé une étude sur l'enjeu corporel dans les danses dites «traditionnelles» qui est en voie d'achèvement. Il envisage également de lancer une étude d'impact sur les effets d'une éventuelle mise en place de diplômes réglementant l'enseignement des danses «non réglementées».

> Réflexions de chercheurs

- **Les nouvelles pratiques de danses traditionnelles : tradition ou loisir ?** par Yves Guilcher

Les danses "traditionnelles" pratiquées actuellement sont issues d'une ancienne tradition paysanne, mais s'en distinguent par un grand nombre de points, et notamment celui du divertissement auquel elles renvoient. Cette pratique de loisir choisie (comme le sont les danses de salon, d'Amérique du sud, etc.) implique des activités culturelles ou artistiques qui sont aux antipodes d'une tradition. En contre-exemple, le fest noz a existé sous sa forme ancienne traditionnelle bretonne jusqu'à la première guerre mondiale. Il ne concernait que 4 communes en Bretagne, où n'existait qu'une seule danse, la ronde chantée. Comme dans la plupart des régions de France, dans les sociétés traditionnelles les gens ne connaissaient et n'exécutaient qu'une seule danse. Aujourd'hui, le fest noz est une manifestation organisée en tous lieux de Bretagne, d'Europe ou du monde. Le fest noz traditionnel n'était constitué que de paysans qui se connaissaient depuis toujours, comme leurs parents avant eux. Alors qu'il consistait en une nuit de danse, de chants, de luttes et de récits pendant laquelle la danse était le couronnement du travail paysan communautaire, le fest noz actuel est une sorte de bal breton à répertoire multiple, qui accueille un public composite (dont des touristes japonais) de professions les plus diverses, venant non plus retrouver leur lieu de travail mais l'oublier. Pour ces raisons, la pratique actuelle a substitué un public à un milieu. Le sens du mot «fest» ne correspond pas au sens français du mot fête. En breton, fest signifie le plaisir qu'on prend à être ensemble. Il renvoie au plaisir du travail en commun, pendant lequel certains jeux dansés servaient à mieux accomplir certaines tâches. C'est ce qui fait par exemple du battage une fête, « fest », un plaisir social. Ce plaisir

se prolonge dans la danse, où on retrouve aussi une souffrance, comme dans le travail (on «souffre à la danse» en breton, comme on souffre au travail). La ronde manifestait également le lien social d'une communauté, société soudée, protectrice et contraignante. Cette danse était à l'image de cette société. Aujourd'hui, la danse s'oppose au travail, elle ne s'y intègre pas. Les histoires racontées dans le chant et la danse à l'époque des danses traditionnelles disaient l'actualité, elles étaient vraies avant d'être belles. La ferveur qui traversait cette ronde traditionnelle est une expérience très éloignée de celle du fest noz actuel, dont l'accompagnement musical, notamment, est extérieur à la danse. Dans la tradition paysanne la danse était un récit chanté vécu collectivement. Actuellement les répertoires de danse les plus divers se retrouvent dans le fest noz, où la ronde n'est plus jamais ronde, où le danseur n'est plus tout le temps tourné vers le centre.

Aujourd'hui, la danse, dont la farandole, est l'expression des divertissements bourgeois. Il n'est donc pas juste de parler de danses «traditionnelles». Ce terme renvoie en fait à une ancienne civilisation paysanne, à laquelle on peut opposer le revivalisme bourgeois de la société industrielle actuelle qui a récupéré le répertoire paysan et l'a transplanté dans nos pratiques de loisir au moyen de l'ethnographie.

La question du diplôme en danses traditionnelles pose donc la question du contenu : de quelles danses s'agit-il, des danses actuelles ou des anciennes danses paysannes? Car ces différences entre tradition et revivalisme ne sont pas de degré, mais de nature. Nous dansons l'idée que nous nous faisons de la tradition (folklore, bal folk,...). Si chez le danseur traditionnel, la danse est une manière d'être, liée au corps façonné par les tâches paysannes, pour nous elle est une façon de faire. Il ne s'agit pas d'une évolution de la tradition, mais d'une disparition puis d'une substitution par un autre répertoire.

Enfin la question du diplôme de danse traditionnelle pose également les problèmes des mécanismes de transmission de la danse, très différents de l'ancienne société paysanne à notre société actuelle (transmission par imprégnation contre enseignement à un groupe), ceux de la manière de vivre la musique (mélodie rendue visible contre danse de rythme) et plus globalement de l'organisation sociale des individus (rapports homme/femme, jeunes/vieux, individu/groupe).

• Les danses du monde : un nouvel exotisme ? par Anne Décoret-Ahiha

Depuis quand existent en France les danses du monde, ou autrement dit les danses d'ailleurs ? Quels phénomènes historiques et anthropologiques ont rendu possible la pratique de ces danses en France ? Et à travers cette altérité dansante, quels rapports se jouent à l'Autre ? Les danses «exotiques» (exogènes à notre contexte culturel) telles qu'on les appelait à l'époque firent leur apparition en France dans les expositions universelles et les exhibitions ethnologiques (appelés zoos humains par des chercheurs français) à partir du milieu du XIX^{ème} siècle. C'est à partir de 1838 que des danseuses indiennes ont été «exposées à la curiosité publique» par un commerçant français qui les avait ramenées des Indes. Le succès de ce genre d'exhibitions fut considérable, et celles-ci se développèrent ensuite au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle. L'altérité était rendue encore plus spectaculaire lors des danses exécutées par ces peuples exposés. Durant les expositions universelles organisées par les pays colonisateurs, ces danses, qui étaient originaires de pays «dominés» par les colons, furent les spectacles les plus appréciés du grand public. Derviches, danseuses de Pondichéry, danseuses du ventre, danseurs espagnols, danseurs javanais : leur «corporéité» et leur gestualité étrange étaient ce qui véhiculait le mieux leur altérité.

Aux vues de ce succès retentissant, les programmeurs de music-hall vont à leur tour faire venir des danseurs «d'ailleurs». Ces scènes seront des tremplins pour les danseuses exotiques qui seront alors programmées dans les années 1930. C'est de cette époque que date le phénomène des «danses du monde» telles que nous les connaissons aujourd'hui.

Toutes ces danses étaient appelées «danses exotiques» du milieu du XIX^{ème} siècle à la fin des années 1940. L'adjectif «exotique» est intéressant car «exo» signifie extérieur. Mais où se place cette frontière entre intérieur et extérieur ? En examinant la réalité historique, il ne s'agissait pas de frontières géographiques mais en réalité de frontières imaginaires qui associaient «extranéité» à «étrangeté». L'exotisme était attaché à celui des corps, noirs notamment. C'est ainsi que toutes les danses noires américaines ont été qualifiées de danses exotiques. Ce terme générique était employé également parce que le nom des danses n'était pas connu, et qu'on ne situait pas toujours précisément l'origine géographique des danseuses. Le contexte géopolitique et la non reconnaissance des identités nationales en raison du contexte colonial expliquent la manière approximative de nommer les danses à cette époque.

Quelles danses exotiques ?

Il s'agissait de danses cérémonielles ou sociales théâtralisées et transformées en duos ou solos, de mélanges de danses déjà existantes au gré des parcours personnels des danseurs (comme le danseur Ravi Shankar) ou de danses singulières totalement inventées. En effet, de part et d'autre du monde, des formes chorégraphiques ont été fabriquées au travers de processus d'emprunts et d'échanges entre danses occidentales et danses du reste du monde. La danse classique occidentale se développe à cette époque aussi au Japon, par exemple. A Paris s'ouvrent des cours de danse javanaise, balinaise ou amérindienne. On assiste ainsi au phénomène de mondialisation des danses, qui pose le problème de l'acculturation. Cette transposition modifie certaines danses en fonction des cadres de vie et des manières de penser d'une époque.

On peut se demander aujourd'hui dans quelle mesure le terme de « danses du monde » ne renvoie pas à celui de « danses exotiques » et aux présupposés qu'il véhiculait. Son utilisation ne doit pas faire oublier la complexité et la diversité du paysage des danses auquel il renvoie.

> Témoignages

• 1^{er} thème : trajectoires et démarches personnelles

Virginie Recolin - Créer à partir de la danse orientale

Virginie Recolin propose un travail chorégraphique de création à partir de la danse traditionnelle orientale (appelée aussi égyptienne). Si celui-ci suscite des interrogations, Virginie Recolin rappelle pourtant que cette danse traditionnelle s'inscrit dans une tradition perpétuellement réinventée. Pour cette raison, il n'y a pas de sens à la distinguer du processus de création artistique. Pour Virginie Recolin, il n'existe pas d'un côté les danses « ethniques » et de l'autre la création personnelle puisque dans la pratique, en Orient, tradition et création sont mêlées. Le principe de la tradition, c'est de réinventer sa danse. De plus, pour adapter ces danses à un contexte scénique occidental, la création et la réinvention sont indispensables. C'est la réception de ces danses issues de traditions différentes qui peut poser problème si les références du public se réduisent à un contexte culturel occidental.

Maya Mihneva - Une chaîne de transmission des Balkans à la Provence

Diplômée de l'Académie de Plovdiv en Bulgarie, Maya Mihneva a travaillé comme soliste avec la compagnie nationale d'Etat. Arrivée en Provence, diverses questions concernant la transmission des danses bulgares se sont posées. L'enseignement des danses à l'Ecole nationale de musique, danse et art dramatique des Alpes de Haute Provence (ENDMADD) a commencé auprès des élèves de danse classique pour leur apporter une ouverture culturelle chorégraphique, et un travail transversal s'est mis en place avec l'atelier de musiques traditionnelles. Maya Mihneva essaie de retransmettre sa danse telle qu'elle l'a apprise : de faire écouter la musique, de la faire sentir et de faire danser dessus. Alors que les adultes sont demandeurs d'une explication, les enfants s'accommodent très bien de cette transmission traditionnelle.

Isabelle Gazquez - Vivre de sa danse : la scène

Le parcours professionnel d'Isabelle Gazquez rejoint celui d'un grand nombre de danseurs flamenco de la région. D'origine andalouse, elle a grandi dans un « bain » flamenco mais a ressenti le besoin de se former techniquement dans une académie à Séville. Elle rencontre des difficultés à se produire dans la région, malgré l'existence d'un public connaisseur et adepte du flamenco. Elle regrette que la programmation des danseurs de la région se fasse souvent en marge de celle des danseurs de renommée internationale, et dans des conditions trop peu égalitaires.

Armelle Choquard - Le Bharata Natyam : l'art d'enseigner un art

En Inde, tous les danseurs interprètes transmettent, c'est un devoir. Le long processus de digestion d'un art est nécessaire à sa retransmission, comme l'est l'interprétation elle-même. Enseigner cet art de communication nécessite aussi de savoir donner à voir et de partager avec un public ce plaisir esthétique. La création se fait automatiquement à travers un processus d'assimilation et de restitution de ce savoir intériorisé. Cette création découle de l'incorporation et de l'implication personnelle d'un artiste dans la danse qu'il reçoit, même si en Inde la création n'est pas revendiquée personnellement par les danseurs. Selon Armelle Choquard, enseigner et danser ne doivent donc pas être séparés.

Commentaires de la salle :

Une question est posée : A partir de quand peut-on s'autoriser à être professeur d'une danse non réglementée ?

Pour certains enseignants présents, il est nécessaire d'une part de connaître la danse qu'on veut enseigner et d'autre part d'avoir la capacité de la transmettre. Pour d'autres, il faut prendre la mesure de la responsabilité que représente l'enseignement, ce qui n'est pas toujours le cas. Les motivations pour enseigner sont diverses : commerciales, altruistes, le minimum étant une bonne connaissance technique, des connaissances culturelles, l'attention aux autres et la confiance en soi.

• 2nd thème : pratiques sociales et collectives

Jean Vagnol - Les danses sportives de compétition

Les danses sportives de compétition sont des danses de salon modifiées et codifiées pour devenir des danses de compétition. Ces danses peuvent aussi être pratiquées en loisir. Elles sont régies par le Comité National de Danses Sportives (CNDS) qui dépend en France de la FFD et au niveau international de l'ISDF (International Dancesport Federation). Elles sont organisées en danses standards (valse lente, tango, valse viennoise, slow fox trot et quick step) et danses latines (samba, rumba, cha cha cha, paso doble et jive (rock'n roll)). Pratiquées en compétition, elles sont un sport reconnu par le Comité International Olympique. La ligue PACA du CNDS regroupe 44 clubs et organise des compétitions nationales et internationales dans la région.

Christina Lasserre, Gilles Smaniotto et Anaïs Vaillant - Le balèti de Vira Soleta

Vira Soleta est une association créée à l'origine par un réseau d'amis de Nice désireux d'envisager la fête dans son aspect le plus convivial et informel possibles. « Vira Soleta » veut dire « elle tourne toute seule ». L'association a pour objectif d'offrir au public une pratique régulière et autonome de danses traditionnelles occitanes organisées dans un cadre social et accessible à tous. Un atelier organisé régulièrement, basé sur l'échange des savoirs, la convivialité et la notion de partage favorise la rencontre d'apprentis musiciens avec des apprentis danseurs et permet d'organiser avec d'autres associations des balèti qui rencontrent un vif succès notamment à Nice et à Marseille.

Didier et Eric Champion - Le Gamounet, lieu de transmission et de pratique

Le Gamounet est un lieu dédié à la pratique et à la transmission des danses et des musiques traditionnelles en Auvergne dans lequel œuvre l'association les Brayauds. Cette transmission trouve sa source dans les collectages effectués depuis une trentaine d'années par les frères Champion auprès de personnes mémoires, vieux danseurs et musiciens. Ces collectages représentent des moments de rencontres forts dans l'histoire de la constitution du Gamounet. Le lieu est un quartier regroupant ferme viticole, centre d'hébergement, salle de bal et salles de travail dans des bâtiments très anciens. L'association les Brayauds réunit aujourd'hui 250 adhérents et travaille en collaboration avec d'autres associations sur les thèmes de la mémoire (recherche et collecte), de la formation et de la diffusion. Elle organise des bals, des concerts et des ateliers réguliers de transmission de musiques et de danses.

Vendredi 28 octobre : Ateliers d'échanges et de réflexion

Atelier 1 : Quels enjeux pour la création et la représentation de ces danses ?

Si, en danse contemporaine, la création nécessite d'aller chercher de la matière à chorégrapier, en danses traditionnelles la matière existe déjà. Comment mettre en œuvre cette création, selon la danse qu'on veut mettre en scène ?

La création en danse traditionnelle implique de transposer un regard et une énergie sur le plateau tout en restant fidèle à l'essence d'une danse. Pour être légitime, la démarche de création doit à la fois dépasser les formes traditionnelles de la danse dans leur contexte et être porteuse de sens, notamment savoir faire partager une émotion. Certaines œuvres peuvent également mélanger les codes attachés à différentes esthétiques et proposer des créations à partir de plusieurs danses issues de cultures très différentes les unes des autres.

Tous les participants semblent s'accorder sur le constat des difficultés rencontrées par les spectacles de danse en ce qui concerne leur diffusion et leur visibilité. Une plus grande ouverture est nécessaire quant aux choix effectués par les programmeurs. De plus, les réseaux de diffusion sont organisés en catégories (danses contemporaines, danses traditionnelles) dans lesquelles certaines créations ne sont pas « classables », car se référant à plusieurs danses à la fois. Autre condition d'accès aux scènes : les créateurs dans le secteur des danses traditionnelles et du monde doivent également être exigeants avec eux-mêmes par rapport à leur travail et réfléchir aux espaces de diffusion qui sont les plus appropriés. Les Centres Chorégraphiques Nationaux (CCN) doivent également s'interroger sur leur rôle dans l'accompagnement des créations (notamment l'accueil en résidence) et la diffusion des danses du monde et des danses traditionnelles.

Les participants ont fait remarquer que pour être reconnues, les créations en danses traditionnelles passent souvent en amont par la reconnaissance du secteur des danses contemporaines : soit par le « parrainage » d'un chorégraphe contemporain renommé, soit par le fait que ces créations alors hybrides soient créées par des chorégraphes contemporains qui sont déjà insérés dans des réseaux de diffusion. En revanche il est plus difficile d'assurer la diffusion des danses traditionnelles et du monde de manière autonome car leur mise en spectacle ne s'inscrit pas dans le cadre des politiques culturelles. L'exemple du hip-hop a été cité pour montrer comment une politique culturelle a réussi, à une époque, à le faire passer d'une danse de rue à une danse sur scène par un réel travail de guidage dans l'écriture chorégraphique. Il a certainement représenté un enjeu politique qui ne doit cependant pas éclipser sa dimension chorégraphique, tout comme celle d'autres danses du monde et traditionnelles. Le manque d'opportunités offertes aux spectacles de danses traditionnelles ou du monde pour être présentés en public suggère d'envisager d'autres lieux de diffusion que la scène (comme les espaces publics) qui ne sont pas sans poser un certain nombre de difficultés (éclairage, alimentation électrique, sécurité, etc.).

Du côté du public se pose le problème de la réception des spectacles de danses traditionnelles. Si les spectacles de danseurs du monde renommés remportent un fort succès, ceux d'autres artistes moins connus demandent un accompagnement du public. La mise en scène des danses traditionnelles peut parfois être déroutante quand celle-ci s'écarte de la forme traditionnelle, ce qui est d'ailleurs une démarche encore relativement neuve.

Il a été suggéré que l'Arcade accompagne ces réflexions sur la diffusion en mettant en place des stages de réflexion/formation sur les processus de création, la relation au public, les techniques à mettre en œuvre (son, lumière, plateau) pour la mise en scène des danses traditionnelles et du monde.

Atelier 2 : Comment enseigner et transmettre ces danses ici et maintenant ?

Trois grandes questions ont été posées auxquelles chaque participant était invité à répondre successivement : Quels types de rapport aux sources les formateurs entretiennent-ils ? Quel type de pédagogie mettre en place dans un contexte différent de celui d'origine des danses ? Quel est l'élève rêvé selon chaque formateur ?

Concernant les sources, il apparaît que la recherche et le collectage sont des démarches effectuées par un grand nombre de formateurs participant à cet atelier. Tous affirment un intérêt profond pour les sources et le besoin qu'ils ont éprouvé de s'y référer. Deux types de sources sont consultées par les formateurs : documentaires et vivantes. Cette démarche leur permet une analyse, une comparaison, des rencontres, de soutenir un discours et d'alimenter leur pratique. Le rapport aux sources suit deux directions : un aller et un retour vers les sources selon les danses enseignées (c'est-à-dire une découverte ou une redécouverte de la société d'origine de la danse). Ce type de démarches présente parfois des difficultés, notamment celles liées à l'accès aux sources et à leur disponibilité (lorsque le pays d'origine d'une danse est très éloigné par exemple). Un certain nombre de formateurs ont également souligné le désintérêt manifeste de leurs élèves pour les sources qui est dû selon eux à un problème de décryptage des sources ou à un manque de motivation qui n'est pas sans susciter des questions aux formateurs. Ces derniers ont conscience d'être le seul lien qui existe entre les sources et les élèves, et parfois se substituent à ces sources malgré eux. Enfin, le lien qu'entretient le formateur à ses sources est parfois ambigu puisqu'il est amené à faire des choix dans le panel de modèles de danseurs qu'il découvre lors des collectages. Ce choix pose la question du modèle unique qui attire parfois sa préférence et qui devient alors sa source unique de référence.

Concernant la pédagogie, les notions de mouvement global et d'imprégnation apparaissent comme les deux principes idéaux de la transmission. En danses traditionnelles de France, la transmission se fait souvent par étapes, en partant de modèles simples auxquels sont au fur et à mesure ajoutés des éléments plus complexes, ou en proposant un panel de danses différentes qui permet d'anticiper des difficultés d'apprentissage futures. La pédagogie se fait donc à la fois par progression et par imprégnation. Il ne s'agit pas d'enseigner des exercices de motricité mais bien des danses, en limitant l'analyse et le découpage pour rester dans une idée de globalité. Les approches de la transmission sont différentes d'un enseignant à l'autre et cette idée de globalité peut également, pour certains, renvoyer à celle du corps plutôt qu'à la seule danse. Tous les modes d'appréhension du corps sont donc mobilisés lors de cet autre type de transmission. D'une manière plus générale, les formateurs de l'atelier étaient d'accord pour établir qu'une bonne pédagogie doit fournir suffisamment d'éléments aux élèves pour limiter leur imitation du professeur et leur donner les moyens d'une expression autonome.

L'élève idéal apparaît d'abord à tous les participants comme celui qui fait preuve d'autonomie dans sa démarche d'apprentissage. Il doit également faire preuve d'une envie de progresser, et d'une curiosité pour la culture de la danse. La question de l'élève idéal renvoie aussi à celle du professeur idéal, qui a interpellé tous les participants de l'atelier. Celui-ci doit notamment pouvoir fournir les éléments répondant au type de démarche entreprise (développement personnel, pratique communautaire de la danse...).

La question du diplôme a été abordée en conclusion de cet atelier. Il a été reconnu par les formateurs que celui-ci pourrait apporter la reconnaissance institutionnelle qui leur fait pour l'instant défaut.

Atelier 3 : La danse, véhicule de cultures et de valeurs

La pratique des danses du monde et des danses traditionnelles s'accompagne fréquemment d'une représentation relative aux notions de corps et d'esprit. D'après les participants, si certains pratiquants font une distinction entre ces deux notions, d'autres revendiquent au contraire leur lien étroit, et la spiritualité qui peut accompagner l'exercice corporel. Le corps est alors porteur d'émotions, de valeurs et donc de culture. Dans certaines cultures, le discours et la vision du corps disparaissent puisque celui-ci n'est que l'instrument d'un récit, d'une énergie ou le maillon d'un groupe, d'une communauté.

L'une des valeurs véhiculées par certaines danses est celle de la sociabilité, présente à la fois dans les danses traditionnelles françaises anciennes et dans d'autres types de danses plus contemporains (danses de couple, tango). Les notions de besoin de danser et de plaisir partagé sont importantes et motivent un grand nombre de pratiquants, de même que l'appartenance à une communauté (danse orientale, tango). Certains participants établissent une différence toutefois entre le sentiment d'appartenance communautaire qui existe dans le pays d'origine d'une danse et son absence sur le territoire français.

Pratiquer une danse d'une culture différente de la sienne suscite un certain nombre de questions, parmi lesquelles celle de la légitimité du danseur. Un certain nombre de participants se voient reprocher par le public le fait de ne pas être originaires du pays de la danse qu'ils enseignent ou mettent en scène et déclarent en souffrir. On peut cependant envisager autrement la question en considérant le danseur appartenir à une communauté de danse qui ne passe pas par l'appartenance réelle à un pays mais d'avantage par l'émotion que peut offrir le partage d'une danse. A travers ce plaisir partagé, c'est la culture d'une danse qui se laisse apercevoir, au-delà d'une performance technique. Cette imprégnation de la culture associée à une danse nécessite du temps pour que le danseur puisse «s'imbiber» et «laisser infuser» ses connaissances sur le pays ou la région d'origine de la danse. Après s'être imprégné de cette culture, il peut faire appel à leur imaginaire en dansant et acquérir le style particulier à une danse. Cet imaginaire doit être également nourri par des collectes auprès de personnes ressources. L'imaginaire et l'appétit envers une culture peuvent ainsi remplacer le fait d'être né dans le pays de la danse. Il semble toutefois plus facile d'accéder et de transmettre des danses de loisirs que celles porteuses d'une identité forte. Enfin, toujours concernant la légitimité d'un danseur, l'idée reste très ancrée que certains ont la « danse dans la peau », alors que la recherche ont montré que cette caractéristique était de l'ordre de l'imprégnation et de l'immersion culturelle. Pourquoi s'exprime si fortement la nécessité, par exemple, d'être indien pour danser indien ? Il semble que cette question renvoie à la problématique de l'appartenance identitaire. Dans la situation actuelle de globalisation, la danse circule et questionne le rapport qu'on a avec sa culture et la culture de l'Autre.

La question de la responsabilité qui est celle du transmetteur d'une danse s'inscrit dans la suite logique des questions précédentes. Cette question se pose aussi bien pour le renouvellement d'une forme de danse existante (une danse du monde, même traditionnelle, subit un processus d'adaptation au contexte français) que pour le choix d'enseigner ou non une danse porteuse de sens (identité nationale, religieuse ou politique par exemple, ou rapports humains hiérarchisés). Certaines danses peuvent être instrumentalisées et demandent aux enseignants une vigilance quant à ce qu'ils transmettent (exemple : engagement politique). D'autres pensent qu'il est nécessaire, et qu'ils sont en droit, de faire évoluer des éléments des danses traditionnelles qui ne sont plus adaptés à la société actuelle.

La connaissance des cultures qui entourent les danses passe par la démarche de collectes et de recherche (entretiens notamment), qui permettent de rassembler des informations. Pour certains participants, les principes de l'humilité et de l'amicalité envers ses informateurs doivent guider le danseur dans sa démarche.

Atelier 4 : Quel cadre professionnel pour l'enseignement de ces danses ?

La loi de 1989 régit l'enseignement et le titre de professeur pour les seules danses classique, jazz et contemporaine. L'absence de diplôme relatif à l'enseignement des danses traditionnelles, du monde, urbaines et de société induit une situation particulière pour les formateurs de ces danses mais également pour leurs employeurs. D'autres diplômes ou formations peuvent intéresser les enseignants des danses non réglementées.

Dans le champ universitaire des STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), un cursus de formation diplômante filière « éducation et motricité » existe mais n'est pas identifié par les employeurs pour l'encadrement de cours de danse. Ces diplômes (Licence ou Master) généralistes sont surtout identifiés pour les pratiques sportives, alors qu'ils peuvent comporter une option danse. Pour pallier à cette sectorisation, une licence plus spécialisée et intitulée « Métiers de la danse » a été mise en place à l'Université catholique d'Angers dans le département des STAPS, en collaboration avec le département Danse du CNR d'Angers.

Dans les conservatoires, un nouveau diplôme national d'Orientation professionnelle va être mis en place pour la préprofessionnalisation des musiciens et des danseurs. Cependant, rares sont les établissements d'enseignement artistique spécialisé qui ont créé en France des départements de danses non réglementées.

Dans le cadre de la rénovation de ses diplômes, le ministère de la Jeunesse et des Sports a créé un BPJEPS Animateur culturel (niveau IV). En région PACA, l'association Tétraèdre Passage propose de préparer puis de passer ce diplôme avec une unité complémentaire «Danse».

Par ailleurs, Tétraèdre a mis en place en 2005 une «Formation de formateurs en danses orientale et urbaine».

En PACA, des formations qualifiantes (non diplômantes) existent ou ont existé, initiées en partenariat avec la Fédération régionale des maisons des jeunes de la culture de Méditerranée (FRMJC) et mises en place par l'Arcade : formation de formateurs en danses hip-hop (2002 à 2005), formation de formateurs en capoeira (2004).

Au niveau national, les grandes fédérations, interpellées par leurs publics respectifs, réfléchissent à des propositions de formations de formateurs en danses non réglementées.

Cette absence de diplômes pose un certain nombre de problèmes aux employeurs du secteur privé (notamment du milieu socioculturel). Ces derniers n'ont tout d'abord pas de références pour évaluer le niveau de compétence d'un enseignant de ces danses. Seul leur réseau de connaissance leur permet de juger – par procuration – de la pertinence d'un recrutement. De plus, au niveau de la pratique, l'absence de qualification obligatoire pour enseigner a également des conséquences : l'exécution de danses très «physiques» comme le hip-hop ou certaines danses du monde comporte des risques, notamment vis-à-vis du jeune public. Les employeurs sont inquiets de cette situation qui engage leur responsabilité morale et légale.

Du côté des employeurs publics (collectivités territoriales), le recrutement d'animateurs de danse n'est possible que dans le cadre d'emploi de l'animation. Ceci implique une exigence moindre de qualification, un temps de travail plus important pour une rémunération moins élevée et un public plus diversifié que par rapport au cadre d'emploi de l'enseignement artistique. Dans quelques établissements d'enseignement artistique spécialisé, des enseignants de danses non réglementées ont été embauchés en CDD de droit public en référence au cadre d'emplois des Assistants spécialisés d'enseignement.

Pour les enseignants et formateurs, l'absence de diplôme implique plusieurs difficultés : un grand nombre d'entre eux déplore leur manque de reconnaissance culturelle et artistique par les institutions. A cette impression de non existence au niveau institutionnel se rajoute pour certains un besoin de formation concernant les principes et notions de pédagogie nécessaires à l'encadrement d'un enseignement. Pour ces raisons, de nombreux professeurs expriment le souhait de la mise en place d'un diplôme.

Par ailleurs, les cadres d'emplois des enseignants de danses sont multiples et divers, ce qui implique que ces cadres ne sont pas toujours connus par ces enseignants ni par leurs employeurs. De plus, si les intervenants dépendent souvent de plusieurs employeurs à la fois, ils ne connaissent que rarement leurs droits, notamment ceux relatifs à leur responsabilité professionnelle, leurs congés payés, leur droit à la formation professionnelle continue et se trouvent souvent de fait en situation précaire. Dans la perspective de l'éventuelle création d'un diplôme, il est conseillé aux enseignants de conserver dès à présent les documents relatifs à leurs emplois (contrats de travail, bulletins de salaire) pour pouvoir apporter la preuve de leur compétence le moment venu, dans une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE). Il est également conseillé aux enseignants d'être vigilants par rapport à leurs conditions de travail pour ne pas concourir à la précarisation de leur situation.

Conclusion

Ces Echanges professionnels ont permis aux différentes personnes oeuvrant dans les domaines des danses du monde, danses traditionnelles et danses sociales de se rencontrer, d'échanger et de débattre sur les problématiques liées à ces danses dans notre région.

Les différents témoignages ont fait apparaître le dynamisme de ce secteur et le succès de la participation à ces journées a montré l'intérêt que portent aujourd'hui les pratiquants professionnels et amateurs des danses traditionnelles, du monde, urbaines et de société, aux problématiques liées à ces danses. Cette mobilisation laisse croire que l'engouement qui caractérise le secteur des danses du monde et danses sociales n'est pas un simple phénomène de mode.

Une des questions centrales qui a traversé ces deux journées concernait la mise en place d'un diplôme et d'une offre de formations pour l'enseignement des danses non réglementées par la loi de 1989. La présence de représentants d'institutions concernées par ces problématiques a permis, lors des présentations, lors des ateliers de réflexion comme lors des nombreux échanges informels qu'ont suscités ces rencontres, de faire le point sur l'avancement des réflexions relatives à cette question. Les inquiétudes, doutes et interrogations du milieu semblent avoir été entendues et prises en compte par les institutions présentes, ce qui était l'un des objectifs de cette rencontre. Plusieurs participants ont dit leur satisfaction d'avoir pu s'exprimer ouvertement sur leur pratique lors de cette manifestation.

On peut toutefois regretter le manque de temps pour aborder les nombreuses questions sur la place des danses traditionnelles, danses du monde, danses sociales et autres danses dans le monde de la Danse et en PACA. D'une manière générale, certains thèmes de réflexion n'ont pas pu être discutés, faute de temps, dans les ateliers d'échange et de réflexion, tandis que d'autres auraient mérité d'avantage de développement. Ces manques montrent cependant que le débat sur les danses du monde et les danses sociales est riche, qu'il reste ouvert et pourra se poursuivre dans le futur. L'Arcade reste attentive à ces discussions et souhaite que soit maintenue et encouragée la qualité des échanges qui était celle de ces rencontres professionnelles entre les différentes strates de ce secteur complexe et foisonnant. Elle désire soutenir ce secteur en contribuant notamment à faire connaître, à travers ses actions, les danses du monde et les danses sociales en PACA.

La Rencontre « Danses du monde – Danses sociales » est issue des réflexions et propositions du **groupe de travail régional « Autres danses »** réuni par l'Arcade en 2004 et 2005 : **Christophe Apprill** (danseur et enseignant de tango, anthropologue de la danse), **Huguette Bonomi** (chargée de mission formation et développement à la Fédération régionale des MJC Méditerranée), **Armelle Choquard** (danseuse et enseignante de Bharata Natyam), **Jean-Louis Colomb-Bouvard** (délégué général de Pulsion/Maison de la Danse à Istres), **Nicole Erard-Gon** (conseillère pédagogique pour la danse), **Marila Erevane** (danseuse et formatrice en danses orientales), **Marianne Evezard** (chargée de mission musiques et danses traditionnelles à l'ADDA Lozère), **Philippe Fanise** (Mission des musiques et danses traditionnelles - Arcade), **Tatiana Galleau** (Pôle artistique Danse - Arcade), **Martine Kisserlian** (directrice de Off Jazz), **Gaël Le Bellegui** (Mission des musiques et danses traditionnelles - Arcade), **Maria-Cristina Lopez-Vargas** (danseuse et enseignante de danses argentines), **Michèle Martinez** (chargée de mission Culture provençale à Ouest Provence, formatrice en danses traditionnelles), **Maya Mihneva** (danseuse et formatrice danses bulgares), **Mo** (danseur et formateur salsa), **Maud Nicolas-Daniel** (chargée d'étude sur les danses - Arcade), **Lydia Pena** (danseuse et enseignante de flamenco), **Virginia Pozo** (danseuse et formatrice flamenco), **Emmanuelle Rayon** (Pôle métiers-formation - Arcade), **Virginie Recolin** (danseuse et enseignante de danses orientales, chorégraphe), **Emma Roche** (Pôle artistique Danse - Arcade), **Annie Vogel** (conseillère technique de la Fédération Française de Danse).

PROGRAMME

Jeudi 27 octobre

10h00 - 10h30

Introduction de la Rencontre

10h30 – 13h00

Communications et informations de fédérations, d'institutions et d'organismes professionnels

- | | |
|---|--------------------------------|
| > Présentation de l'étude de l'Arcade sur ces « autres » danses | Maud Nicolas-Daniel |
| > Présentation de la FAMDT
(Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles) | Pierre-Olivier Laulanné |
| > Présentation de la FFD (Fédération française de danse) | Annie Vogel |
| > Communication du ministère de la Jeunesse & des Sports | Louise Bournine |
| > Communication du ministère de la Culture et de la Communication | Philippe Le Moal
Anne Minot |

14h30 – 16h00

Réflexions de chercheurs

- | | |
|---|--------------------|
| > Les nouvelles pratiques de danses traditionnelles : tradition ou loisir ? | Yvon Guilcher |
| > Les danses du monde : un nouvel exotisme ? | Anne Décoret-Ahiha |

16h00 - 18h30

Témoignages de danseurs

- | | |
|--|-------------------------|
| 1 ^{er} thème : trajectoires et démarches personnelles | |
| > Créer à partir de la danse orientale | Virginie Recolin |
| > Une chaîne de transmission des Balkans à la Provence | Maya Mihneva |
| > Vivre de sa danse : la scène | Isabelle Gazquez |
| > Le Bharata Natyam : l'art d'enseigner un art | Armelle Choquard |
| 2 nd thème : pratiques sociales et collectives | |
| > Les danses sportives de compétition | Jean Vagnol |
| > Le balèti de Vira Soleta | Christina Lasserre |
| > Les Brayauds : lieu de transmission et de pratique | Didier et Eric Champion |

Soirée conviviale

Présentation par les élèves et les enseignants de l'Ecole nationale de musique, danse et art dramatique des Alpes de Haute-Provence du travail entrepris dans le cadre de la création d'un département de « musiques et danses traditionnelles de Provence et des Balkans ».

Présentation de Bharata Natyam (Inde du Sud) proposée par la Compagnie des Nataka, issue de l'association Dhvani dirigée par Armelle Choquard à Aix-en-Provence.

Vendredi 28 octobre

10h00 – 13h00

Ateliers d'échanges et de réflexion

ATELIER 1 – Quels enjeux pour la création et la représentation de ces danses ?

> Comment montrer en représentation des danses hors de leur contexte social, symbolique ou spirituel, auprès d'un public étranger aux codes et imprégné d'une culture du spectacle ? Et comment, toujours dans ce contexte occidental marqué par les notions d'œuvre et de création artistique, peut-on approcher la création « issue » des danses traditionnelles et du monde ?

Animateur : Marie-Christine Oberlinkels-Elie - Rapporteur : Franck-Eric Retière

Invités : Jean-Pascal Gilly, Véronique Elouard, Sonia Onckelinx

ATELIER 2 – Comment enseigner et transmettre ces danses ici et maintenant ?

> Dans une société occidentale traversée par les effets de mode de la pratique de loisir et parallèlement, par une certaine quête d'authenticité, comment et jusqu'à quel point peut-on ou doit-on adapter son enseignement ? Comment faire valoir ici et aujourd'hui des compétences acquises auprès d'un enseignement suivi ailleurs ou autrement ?

Animateur : André Ricros - Rapporteur : Marianne Evezard

Invités : Lionel Duberland, Sylvie Bourgeois, Marila Erevane, Marie Iglésias

ATELIER 3 – La danse, véhicule de cultures et de valeurs

> Interpréter, vivre et transmettre une danse issue d'une tradition régionale ou étrangère implique la connaissance et la mise en jeu de valeurs et de concepts culturels forts. Comment se positionne le danseur par rapport à ces valeurs ? Quelle responsabilité est la sienne vis-à-vis du public ? Quelle démarche cela implique-t-il ? (recul intellectuel, collecte, questionnement identitaire...)

Animateur : Maud Nicolas-Daniel - Rapporteur : Pierre Corbefin

Invités : Lucienne Porte-Marrou, Christophe Apprill, Alain Jourdan

ATELIER 4 – Quel cadre professionnel pour l'enseignement de ces danses ?

> Comment choisir un statut d'exercice professionnel ? Quelles obligations légales, notamment en termes de qualifications obligatoires et de responsabilités d'assurances, s'appliquent à la variété des cadres d'exercice professionnel ?

Animateur : Emmanuelle Rayon - Rapporteur : Jean-Louis Colomb-Bouvard

Invités : Huguette Bonomi, Lydie Grondin

14h30 – 15h30

Synthèse des ateliers

15h30 – 16h30

Conclusion de la Rencontre

Intervenants lors de la rencontre

- **Christophe Apprill** : anthropologue de la danse, auteur des ouvrages « Le tango argentin en France » publié par Anthropos et « Sociologie des danses de couple » publié par L'Harmattan.
- **Huguette Bonomi** : chargée de mission formation et développement à la Fédération régionale des MJC Méditerranée.
- **Sylvie Bourgeois** : artiste chorégraphique, enseigne les danses d'expression africaine de l'Afrique de l'Ouest dans le sud de la France.
- **Louise Bournine** : conseillère technique, ministère de la Jeunesse et des Sports.
- **Didier et Eric Champion** : danseurs de bourrée, fondateurs du lieu « Les Brayauds » dédié à la pratique et à la transmission des musiques et danses traditionnelles (Auvergne).
- **Armelle Choquard** : danseuse de Bharata Natyam formée en Inde, enseigne à Aix-en-Provence au sein de l'association Dhvani, dont est issue la Compagnie des Nataka.
- **Jean-Louis Colomb-Bouvard** : délégué général de Pulsion/Maison de la Danse à Istres (13).
- **Rerre Corbefin** : danseur, formateur en danses traditionnelles de Gascogne, ex-directeur du Conservatoire Occitan (Toulouse).
- **Anne Décoret-Ahiha** : chercheur au laboratoire d'anthropologie des pratiques corporelles de l'Université de Clermont-Ferrand, auteur de l'ouvrage « Les danses exotiques en France 1880-1940 » publié par le Centre National de la Danse.
- **Lionel Dubertrand** : danseur et formateur au sein des Menestriers Gascons, actuellement chargé de mission de la commission danse de la Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles (FAMDT).
- **Véronique Elouard** : danseuse et formatrice de danses traditionnelles et anciennes en région Rhône-Alpes.
- **Marila Erevane** : danseuse et enseignante de danses des Orient (association Orientissime), a créé en 2004 un festival de danses orientales dans les Bouches-du-Rhône.
- **Marianne Evezard** : chargée de mission pour les musiques et danses traditionnelles à l'ADDA de Lozère, chargée d'étude sur les danses traditionnelles à l'Arcade en 2002-2003.
- **Isabelle Gazquez** : danseuse de flamenco, co-directrice de la Compagnie Ana-Ana.
- **Jean-Pascal Gilly** : danseur de tango, chorégraphe et co-directeur de la Cie Ana-Ana.
- **Lydie Grondin** : responsable de « Culture et collectivités », structure de formation et de conseil aux collectivités territoriales dans le champ culturel.
- **Yvon Guilcher** : danseur et chercheur dans le domaine des danses traditionnelles (Université Paris 8), auteur de l'ouvrage « La danse traditionnelle en France, d'une ancienne civilisation paysanne à un loisir revivaliste » publié par la FAMDT.
- **Marie Iglésias** : secrétaire générale de la Fédération Folklorique Méditerranéenne.
- **Alain Jourdan** : directeur de l'ensemble d'art et tradition populaire La Capouliero (Martigues - 13).
- **Christina Lasserre** : membre de l'association Vira Soleta, qui organise des balèti dans le pays niçois et des ateliers de danse et musique traditionnelles à l'Oustau dau païs marseilhès.

- **Rerre-Olivier Laulanné** : directeur de la Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles (FAMDT).
- **Philippe Le Moal** : inspecteur général à la danse (DMDTS - ministère de la Culture et de la Communication).
- **Maya Mihneva** : danseuse traditionnelle bulgare diplômée de l'Académie de Plovdiv, chargée de l'enseignement et du développement des danses traditionnelles à l'ENDMADD des Alpes de Haute-Provence.
- **Anne Minot** : chef du Bureau des pratiques amateurs (DMDTS - ministère de la Culture et de la Communication).
- **Maud Nicolas-Daniel** : anthropologue de la danse, a travaillé notamment sur les représentations sociales de la danse orientale en Tunisie, actuellement chargée d'étude à l'Arcade dans le domaine des « danses du monde, danses sociales, autres danses ».
- **Marie-Christine Oberlinkels-Elie** : directrice de l'Espace culturel L'Astronef, à Marseille, lieu de diffusion soutenant la création chorégraphique régionale et les expressions culturelles des Dom-Tom.
- **Sonia Onckelinx** : danseuse contemporaine, chorégraphe et formatrice, a participé à plusieurs spectacles de création mêlant danses traditionnelles et contemporaines.
- **Lucienne Porte-Marrou** : danseuse, formatrice, présidente de l'association Dançar au País (Avignon), a réalisé un important travail de collecte, de recherche et de transmission dans le domaine des danses provençales.
- **Emmanuelle Rayon** : chargée de mission du Pôle Métiers Formation de l'Arcade, elle a réalisé un ensemble de fiches présentant les métiers des arts du spectacle ainsi que les parcours de formation qui y mènent.
- **Virginie Recolin** : danseuse et enseignante de danses orientales, de formation contemporaine, elle crée des spectacles chorégraphiques nourris de danses orientales (Cie Al Masira).
- **Franck-Eric Retière** : directeur-adjoint du Théâtre de Grasse.
- **André Ricros** : musicien, conseiller artistique de la FAMDT, où il s'occupe des éditions Modal, ex-directeur de l'AMTA (Agence des Musiques Traditionnelles d'Auvergne).
- **Jean Vagnol** : président de la ligue PACA du comité national de danses sportives.
- **Annie Vogel** : conseillère technique de la Fédération Française de Danse, en charge des diplômes et des examens.

Participants à la rencontre

Yanis Anastassios, Sylvia Andriantsimahavandy (Conseil Régional PACA), Oria Argoub, Valérie Astesano (Conseil Régional PACA), Jean-Louis Battistetti (Arcade), Catherine Béja (Régie culturelle régionale), Karine Binisti (Arcade), Claude Bouliou (Conseil Général 04), Zoé Carlier (Arcade), Magali Carrier (enseignante danses traditionnelles sub-sahariennes), Mireille Chabert (Arcade), Jean-Claude Champ, Michèle Chamseix, Amélie Clisson (ADIAM 83), Cathy Cronel (La Luna del Oriente), Nicole Cruciani-Pubellier (Association Manosque à l'affiche et Comité départemental de danse 04), Françoise Dastrevigne (ADIAM 83), Mélanie De L'escalé, Luis De Las Carrasca (Association Alhambra), Jordi Dejean (Conservatoire Occitan), Awa Diakhate (Association Trait d'Union), Nathalie Diebold (Association Mayeba), Sylvie Diemert (Association Corps, espace, création), Faouzi Djaouel, Lionel Dubertrand (FAMDT), Denyse Furno, Marie Gabella, Pauline Gentilini (Les Bons Baladins), Karine Ghalmi (Association Réveil), Charline Gicquel (Arcade), Colette Guenebaud, Magali Guiraud (Association Le Doussou), Réjane Hamidi (Compagnie Naïli), Alain Hayot (Conseil Régional PACA), Jean-Christophe Hermann, Stéphanie Igos, Salima Iklef (association Médocultures), Alain Jourdan (Association La Capouliero), Ibrahima Koné (Association Le Dopussou), Mélanie Laurentin (MJC Picaud), Yann Le Guarrec (Délégation Régionale Jeunesse et Sports), Mohammed Makhfi (Compagnie Naïli), Claude Maléon (ACAMP), Sylvie Malherbe (Tetraèdre Passage), Bernard Maarek (Arcade), Michèle Martinez-Papilier (chargée de mission Culture provençale à Ouest Provence), Malika Meziani-Cherikaoui, Michel Miguelito (Sipasi t'ika), Eric Montbel (Ulysse Production), Cécile Nicolas (Dançar au país), Evelyne Notocampanella, Sylvia Paggi (Université de Nice Sophia-Antipolis), Didier Papillier (Pavillon noir), Marc Pérot (Arcade), Anne Perrin-Gouron (Danse à 2), Marie Pézelet (Association Leitmitov), Anne-Marie Poggio (La Clau), Sylvaine Pontal (Conseil Régional PACA), Francis Porte, Emma Roche (Arcade), Samara (Compagnie Ghazia), Rocco Sedano (Compagnie Des pieds et des mains), Robert Seyfried (Compagnie Dit), Nancy Stadelmann, Sylvie Thomas (Compagnie des pieds et des mains), Christine Valenza (Fédération Folklorique Méditerranéenne), Béatrice Valero (Association Alhambra), Joëlle Vellet (Université Clermont-Ferrand), Ana Vidal (La Mesòn), Lydia Zeghar, Nora Zrida (La Luna del Oriente).

ARCADE Provence-Alpes-Côte d'Azur
Agence régionale des arts du spectacle

Président

Alain Hayot

Directeur

Bernard Maarek

Mission des musiques et danses traditionnelles et du monde

Philippe Fanise

Gaël Le Bellegui

Maud Nicolas-Daniel

Pôle artistique danse

Emma Roche

Karine Binisti

Charline Gicquel

Pôle métiers formation

Mireille Chabert

Emmanuelle Rayon

Anne Rossignol

Marc Perot

ARCADE

17 rue Venel - BP 84

13101 Aix-en-Provence cedex 1 - France

Tél. : 33 (0)4 42 21 78 00

Fax : 33 (0)4 42 21 78 01

Site : www.arcade-paca.com

La Rencontre professionnelle « Danses du monde – Danses sociales » a été coordonnée par l'Arcade et accueillie à l'Ecole Nationale Départementale de Musique, d'Art Dramatique et de Danse des Alpes-de-Haute Provence et à la Fondation Carzou, avec la collaboration de la Communauté de communes Luberon – Durance – Verdon.



Programme *tout le monde danse*

MANIFESTATION GRATUITE

Venez danser et voir danser le monde!

samedi 10 juin de 11h à minuit
dimanche 11 juin de 11h à 19h
sur les places d'Aubagne

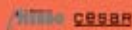
600 danseurs et musiciens de toute la région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

35 spectacles, 8 bals et 17 ateliers de découverte
pour danser et voir danser le monde, de la
Provence aux Balkans, de l'Andalousie aux Antilles,
de l'Algérie au Kenya, de l'Inde au Japon, de
l'Irlande aux Amériques...

Une grande fête de la diversité des cultures et des
hommes, réunis autour de la danse, l'art populaire
le plus pratiqué dans le monde

Présentation et contacts des groupes et des associations présents
à la manifestation sur www.arcade-paca.com

Renseignements à l'Espace Culturel Comœdia 04 42 18 19 88



Provence-Alpes-Côte d'Azur, notre région
www.regionpaca.fr



tout le monde
danse

BIENNALE RÉGIONALE DES ARTS POPULAIRES

10 & 11 juin 2006 à Aubagne
bals, ateliers, spectacles gratuits

Provence-Alpes-Côte d'Azur, notre région
www.regionpaca.fr

tout le monde danse

4the BIENNALE REGIONALE DES ARTS POPULAIRES

L'identité, le dynamisme et l'image de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur reposent, en grande partie, sur son développement culturel. Le foisonnement des équipes artistiques et des manifestations contribue à rendre notre région fortement attractive et résolument ouverte à toutes les expressions. Mais, au-delà de cette satisfaction, il en est une encore plus grande : l'apport véritable de la culture dans la vie quotidienne de tous nos concitoyens, dans la construction de leur personnalité, dans les rapports sociaux, dans la perception du monde et dans la défense des valeurs qui nous sont communes : le respect de l'autre, la tolérance, l'échange, la rencontre et le partage.

Succédant aux initiatives consacrées aux harmonies et fanfares, aux musiques traditionnelles, aux ensembles vocaux et aux instruments à vent, la manifestation "tout le monde danse" illustre parfaitement le sens que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur entend donner à sa politique culturelle : permettre à chacun d'accéder aux pratiques artistiques et d'exercer son talent, pour que la dimension humaine prévale en toute circonstance.

Je remercie très chaleureusement toutes celles et tous ceux qui, durant ces deux journées à Aubagne, vont donner le meilleur d'eux-mêmes en éveillant, chez les spectateurs, les mêmes aspirations et la même générosité.

Michel Vauzelle
Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

"tout le monde danse" est une initiative de la RÉGION Provence-Alpes-Côte d'Azur, co-réalisée par l'ARCADE (direction artistique), LA REGIE Culturelle Régionale (coordination générale et technique) et la Ville d'AUBAGNE.

SPECTACLE D'OUVERTURE scène Cours Foch ①

16:00 DE LA PROVENCE AUX BALKANS

Ecole Nationale Départementale de Musique, d'Art Dramatique et de Danse des Alpes de Haute-Provence-ENDMADD 04

Invitation à un premier voyage musical et chorégraphique, de la Provence aux Balkans, région d'Europe où les danses populaires restent très vivantes. L'ENDMADD 04 a ouvert en 2005 un département de musiques et danses traditionnelles qui associe l'enseignement du tambourin provençal aux musiques et danses des Alpes et de l'Europe orientale.

Encadrement artistique : Maya Mihneva (danses traditionnelles), Patrice Gabet et Sébastien Bourely (musiques traditionnelles). Trente musiciens et vingt danseurs.

LE BAL DU MONDE scène Cours Foch ①

17:00 BAL DES BALKANS

Aksak & Maya Mihneva

Musiques à danser des pays balkaniques : Bulgarie, Roumanie, Grèce, Macédoine, Serbie...

18:00 TANGO

Quarteto Yuyo Verde & Sandra Messina et Armando Copa

Six musiciens et danseurs argentins dans un répertoire de tangos, valse et milongas.

19:00 BAL TRAD' FRANCE

Topanga

Avec Eric Montbel, l'un des maîtres de la cornemuse du Centre France, Laurence Charrier à l'harmonium et Bruno Le Tron à l'accordéon.

20:00 FETE ALGERIENNE

Parfum d'Al Andalus

Cinq musiciens arabes réunis autour de Mouloud Adel pour des musiques à danser de style Hawzi et Chaabi.

21:00 BALETI

Mont-Jôia

Jan-Mari Carlotti et Patrick Verdié, Silvio Peron et Gabriele Ferrero dans un répertoire de musiques, airs et chants à danser de Provence et des vallées occitanes du Piémont.

22:15 BAL IRLANDAIS

Ozegan

Irish jigs and reels par un groupe de six musiciens de Saint-Rémy de Provence.

23:30 SALSA

DJ Dimi de Cuba & Salsabroso

Fin de bal tropical aux rythmes de la Caraïbe avec un DJ cubain.

samedi 10 juin

samedi 10 juin

LES SCÈNES EN VILLE

SCÈNE DE L'HUVEAUNE ③

7:00 SÉGA DE L'ÎLE MAURICE

Autour de Kréol Konexyon

Jagdish réunit danseurs et musiciens créoles, venus comme lui des îles de l'Océan indien vivre à Marseille, pour nous faire découvrir la forme mauricienne du Séga, danse populaire présente aussi bien à La Réunion qu'aux Seychelles, Comores et Madagascar.

18:00 DANSES DE CARACTÈRE

Huit Maîtres à danser du Rode de Basse-Provence

En Basse-Provence, la danse de caractère a été transmise par les maîtres de danse de l'Armée ou de la Marine. Elle comporte des pas techniques proches de la danse classique (jeté, piqué, entrechat, brisé...). Les Maîtres à danser perpétuent un répertoire de Gavotte, Anglaise, Pas grec...

19:00 DANSE DE LA LICORNE

Kengid

Rituel acrobatique des fêtes du nouvel An, la spectaculaire Danse de la Licorne continue d'être dansée dans les communautés originaires d'Asie. À découvrir également, des danseuses traditionnelles vietnamiennes ainsi que le Long Lân Duong, art martial dérivé du Tai Chi Chuan.

SCÈNE MARCEL PAGNOL ④

17:00 FOLKLORE PROVENÇAL

La Miougrano de Freju

Proposé par le Rode de Basse Provence, fédération varoise pour la valorisation de la culture provençale, l'ensemble folklorique La Miougrano, "la grenade" en provençal, réunit danseurs, musiciens et chanteurs de 13 à 75 ans.

18:30 DANSES SPORTIVES

Studio B

Les danses sportives sont des danses de salon qui ont été codifiées pour devenir un sport de compétition. Studio B propose une démonstration de danses latines : samba, rumba, cha cha cha, paso doble...

19:30 FOLKLORE DU PAYS NICOIS

La Ciamada Nissarda

Proposée par la Fédération Folklorique Méditerranéenne, qui réunit plus de soixante-sept groupes de promotion et de maintenance des arts et traditions populaires, la Ciamada Nissarda (ciamada signifie "aubade") a pour but de perpétuer le folklore niçois et l'usage du nissart.

21:00 SALSA

Salsabroso

Démonstration chorégraphiée de salsa, cha cha cha et rueda (salsa cubaine) par les danseurs de Salsabroso qui contribuent à la promotion et à la diffusion de la culture latino-américaine dans notre région.

SCÈNE DE L'ALOUETTE ⑤

17:00 DANSES ORIENTALES

Sarahdanse

Sous la direction de Rachida Goudgil, les danseuses de Sarahdanse s'attachent à valoriser la dimension artistique et créative de la danse orientale.

18:30 DANSES DE BALI

Ayu Fenech

Depuis l'âge de quatre ans, Ayu Fenech, originaire de Bali, pratique les danses traditionnelles indonésiennes. Elle interprète la danse "Oleg Tamulilingan", qui met en valeur la beauté gestuelle de la danse balinaise.

19:00 BUTÔ

Atelier Ao Saghi : Le Héron Bleu

Le butô est né au début des années soixante en réaction à l'occidentalisation de la société japonaise d'après-guerre. Les danseurs de l'atelier du Héron Bleu, encadrés par Jean-Noël François, présentent un spectacle en trois parties : "Au bord de l'eau", "Les moines de Nara" et "Les primates".

20:00 DANSES TZIGANES

Ema Dei

De l'Inde à l'Andalousie, les danses tziganes ont pour héritage commun la virtuosité rythmique des pieds, le don de l'improvisation et une énergie indomptable. Tzigane née en Roumanie, Ema Dei, accompagnée de deux accordéonistes, dansera des danses de style Hora, Sirba et Manele.



samedi 10 juin

samedi 10 juin

SCÈNE JOSEPH RAU ②

17:00 SEVILLANES

Los del Patio

Les sévillanes sont restées, au cœur des fêtes populaires, des danses d'expression, de jeu et de séduction. Né à Arles où se mêlent traditions espagnoles et provençales, le groupe Los del Patio réunit près de vingt danseuses et danseurs pour promouvoir la culture andalouse.

18:15 COUNTRY

Les Country Dancers

Comme la country music, issue de l'immigration des européens en Amérique rurale, la Country dance, emblématique de la culture nord-américaine, connaît aujourd'hui un engouement sur le "vieux continent".

19:30 DE LA CROATIE A LA TURQUIE

La Compagnie des Balkans

Dix-huit danseurs réunis par Intergroupe Folklore Région Provence pour un spectacle invitant à découvrir l'extraordinaire diversité culturelle des Balkans à travers danses et costumes traditionnels de Turquie, Macédoine, Voïvodine...

LES TERRASSES DE NUIT Place Joseph Rau ②

Animations sur les terrasses de restaurant

21:30 TANGO

avec Yuyo Verde, Sandra Messina et Amando Copa

22:00 DANSES ORIENTALES

avec Sarahdanse

22:30 DANSE DE LA LICORNE ET DANSES DU VIETNAM

avec Kengid

LE VILLAGE DES ASSOCIATIONS Cours Foch ③

samedi 10 juin de 16:00 à 21:30

dimanche 11 juin de 11:00 à 19:00

Informations, découvertes, rencontres, échanges avec :

Les associations et fédérations de danses et musiques

Les écoles et centres de formation de danse

Les institutions et organismes publics de la région.

Point d'information pour la presse et les professionnels

samedi 10 juin



samedi 10 juin

LES ATELIERS DE DANSE au Conservatoire municipal 7

Tout public. Initiation d'une heure environ.
Retrouvez ces danses dans les bals et spectacles

11:00 Danse orientale

Rachida Goudgil, danseuse, enseignante et chorégraphe en danse orientale contemporaine, association Sarahdanse.

11:00 Sévillanes

Lydia Pena, danseuse et chorégraphe d'origine andalouse, enseigne les sevillanes et le flamenco.

11:30 Bharata Natyam

Amelle Choquard, danseuse et enseignante formée en Inde, association Dhvani.

11:30 Salsa

Christophe et Gwenaëlle, danseurs et enseignants, association Salsabroso.

12:30 Danses bulgares

Maya Mihneva, danseuse bulgare diplômée de l'académie de Plovdiv et professeur à l'ENDMADD 04.

12:30 Country

Violette Vanderborck, enseignante de country line dance, association pour la promotion de la Country Music (APCM).

13:00 Danses des vallées occitanes du Piémont

Gabriele Ferrero et Silvio Peron, danseurs et musiciens, groupe Mont-Jôia.

13:00 Danses irlandaises

Fabienne Potage, musicienne et danseuse, groupe Ozegan.

14:00 Tango

Sandra Messina et Armando Copa, danseurs et professeurs de Tango argentin.

Ateliers limités à 20 personnes
Inscriptions sur place à partir de 10:00 le jour même

11:00 Square dance ateliers pour les enfants

Cathie Marfaing et les musiciens de la Corn Family proposent un atelier de quadrille américain pour préparer le bal des Pitchouns qui aura lieu à 16:30 Scène Cours Foch.

11:00 Danses d'Afrique de l'Ouest

Momo Kaloum, directeur artistique du groupe Makinah.

11:00 Moringue

Régis Dubard, titulaire du monitorat de moringue, art martial d'origine réunionnaise, Ecole Zarboutan.

11:30 Capoeira

Emmanuelle Sib et Gabrielle Cruciani, capoeiristes, association Marseille Métisse. A la fois, art martial et danse, la capoeira est originaire du Brésil.

12:00 Step

Cheikh Sall, danseur et directeur artistique de la Compagnie Onstap. Le step est une discipline qui utilise le corps comme instrument de percussions.

12:30 Danses d'Argentine

Maria Cristina Lopez, danseuse et chorégraphe originaire d'Argentine, professeur de danses traditionnelles : chacarera, escondido...

12:30 Danses grecques

Jean-Alex Benetto, danseur et enseignant, association Hiphæistia.

13:00 Kalaripayatt

Marie Pezelet, enseignante et chorégraphe, développe une recherche contemporaine à partir des mouvements du kalaripayatt, art martial ancestral du Sud de l'Inde.




chaussures de ville
 chaussures à talon
 chaussettes ou pieds-nus

Merci de veiller à apporter des chaussures aux semelles propres !!!

dimanche 11 juin

82

dimanche 11 juin

LES ANIMATIONS DE RUE ④

de 11:30 à 14:30

départ Place du Marché

FOLKLORE PROVENÇAL

La Poulido de Gemo

Groupe folklorique de 25 musiciens et danseurs. Créée à Gémenos en 1982, la Poulido de Gemo œuvre à l'approfondissement des fêtes et traditions provençales.

BATUCADA

La Batucanou & Art'i show

Dix-sept musiciens et danseurs des Hautes-Alpes aux rythmes des percussions et de la samba du Brésil.

CARNAVAL ANTILLAIS

Fayaband

Groupe créé à Marseille pour perpétuer la tradition de Carnaval des îles de la Caraïbe et de l'Océan Indien.

LES SCÈNES EN VILLE

SCÈNE DE L'HUVEAUNE ③

15:00 FLAMENCO

Nomades Kultur

Le Flamenco puise sa richesse dans l'unité du chant, de la danse et de la guitare mais aussi dans l'improvisation créative de chacun. Basée à Aubagne, l'association Nomades Kultur propose un plateau de danseurs et musiciens choisis parmi la très vivante communauté gitane de Provence.

16:30 DANSES GRECQUES

Hiphaïstia & Panselinos

Réunis autour du clarinetiste Georges Mas, les musiciens de Panselinos et les danseurs d'Hiphaïstia, souvent sollicités par la diaspora grecque, interprètent ici un répertoire traditionnel du nord de la Grèce.

SCÈNE JOSEPH RAU ②

15:00 CAPOEIRA

Marseille Métisse

Des favelas de Rio aux cités de Marseille, c'est ce même esprit brésilien de mixité sociale et de non-violence qui est transmis par l'enseignement de la capoeira angola au sein de l'association Marseille métisse.

16:00 STEP/HIP-HOP

Compagnie Onstap

Un extrait du prochain spectacle "Croisement" où s'entremêlent slam (poésie improvisée), danse hip-hop et step (percussion corporelle). Cette confrontation artistique entraîne le spectateur dans une expression moderne où les gestes chorégraphiques animent la poésie.

16:30 MORINGUE

Ecole Zarboutan

Proche de la capoeira brésilienne, le moringue, d'origine afro-malgache, nous vient de l'île de La Réunion. À mi-chemin entre des danses traditionnelles de combat et un art martial, il se pratique dans un cercle où s'enchaînent, au rythme des percussions, des techniques de pied et de poing.

17:00 HIP HOP

Compagnie Weraata

Quatorze jeunes danseurs issus des ateliers de la MJC d'Aubagne et encadrés par Miguel Nosibor. Weraata signifie "les héritiers" en arabe. Le groupe a été invité par la Fédération Française de Danse aux Rencontres Chorégraphiques Nationales de Reims en 2005.

SCÈNE MARCEL PAGNOL ④

15:30 DANSE MASSAÏ DU KENYA

Anuang'A

Peuple guerrier et chasseur menacé par la modernité et les safaris, les Massaï puisent dans la danse et le chant la force d'affronter la nature. Anuang'A nous fait découvrir une danse exceptionnelle sur le plan corporel où l'énergie est canalisée en des sauts verticaux.

16:00 DANSES D'AFRIQUE DE L'OUEST

Makinah

Rassemble des artistes d'origines guinéenne, congolaise, gambienne, ivoirienne, antillaise et française. Son répertoire est essentiellement composé de danses, rythmes et chants de la Guinée Conakry, pays d'origine de son directeur artistique, Momo Kaloum.

dimanche 11 juin



dimanche 11 juin

17:00 DANSES BERBERES

École du Ballet Gouraya

Les Ballets Gouraya sont nés dans les quartiers populaires de Marseille à l'initiative de Salima Iklef, dont le but est de transmettre les danses berbères traditionnelles (chaouie, kabyle, touareg) aux jeunes générations et de les relier à la culture européenne.

SCÈNE DE L'ALOUETTE ③

15:00 DANSES ORIENTALES

Mayeba

Les danseuses de la Compagnie Al Sharkiat, dirigée par Nathalie Diebold, présentent une suite de chorégraphies inspirées de différentes traditions de l'Egypte et du Liban.

16:30 DANSE ODISSI

Jaya Tedone

L'Odissi, danse classique de l'Inde, célèbre notamment les amours de Radha et Krishna dans un langage gestuel à la fois sensuel et spirituel. Formée dans l'Orissa (Etat du nord-est de l'Inde), Géraldine Tedone enseigne aujourd'hui la danse indienne dans le Var.

17:00 DANSE KATHAK

Jaya Pachauri

Originaire du Rajasthan au nord-ouest de l'Inde, Jaya Pachauri pratique et enseigne le Kathak. Cette danse, par la position du corps, le langage gestuel, le jeu des mains, des doigts, du regard et les claquements de pieds, apparaît bien comme l'une des sources du Flamenco, dans un pays-berceau du peuple gitan.

SCÈNE COURS FOCH ①

15:00 DANSES DE L'INDE DU SUD

Armelle Choquard, Jan-Mari Carlotti et la Cie des Nataka

Les danseurs de la Cie des Nataka ont été formés au sein de l'association Dhvani à l'art du Bharata Natyam, tradition de danse de l'Inde du Sud. En ouverture, Armelle Choquard et Jan-Mari Carlotti proposent un extrait de "Nati", création musicale et chorégraphique autour de textes de l'Inde ancienne et de chants des troubadours occitans.

16:30 BAL DES PITCHOUNS-SQUARE DANCE

Corn Family

Pour tous les pitchouns... venez danser, avec ou sans vos parents, au son du banjo, du fiddle et de la guitare de la Corn Family, sur les musiques entraînantes des Appalaches (à l'est des Etats-Unis). Cathie Marfaing mènera le bal pour permettre à tous, petits et grands, d'entrer dans la danse.

Un atelier de square dance est ouvert aux enfants le matin à 11h au Conservatoire.

SPECTACLE DE CLÔTURE scène Cours Foch ①

17:45 DANSES D'ARMÉNIE

Ensemble Aragatz

En prélude à l'année de l'Arménie en France, Aragatz présente un spectacle dans la pure tradition de la danse, de la musique et de la culture arméniennes. Créée à Marseille en 1972 par la Jeunesse Arménienne de France, cette troupe réunit au complet cent vingt enfants. Formés par des chorégraphes professionnels, ils travaillent avec une rigueur exceptionnelle pour recevoir et transmettre à leur tour la mémoire vivante de l'identité culturelle arménienne. Ils seront accompagnés pour l'occasion par un orchestre de vingt musiciens.

dimanche 11 juin



samedi 10 juin					dimanche 11 juin				
SCÈNE COURS FOCH ①		SCÈNE JOSEPH RAU ②		SCÈNE DE L'HUVEAUNE ③		SCÈNE MARCEL PAGNOL ④		SCÈNE DE L'ALOUETTE ⑤	
16:00 Spectacle d'ouverture De la Province aux Balkans		17:00 Sevillanes 18:15 Country 19:30 De la Croulle à la Turquie		17:00 Séga de l'île Maurice 18:00 Danses de caractère 19:00 Danse de la Licorne		17:00 Folklore provençal 18:30 Danses sportives 19:30 Folklore du Pays niçois 21:00 Salsa		17:00 Danses orientales 18:30 Danses de Bali 19:30 Batô 20:30 Danses tziganes	
B 17:00 Bal des Balkans A 18:00 Tango L 19:00 Bal trad' France U 20:00 Fête algérienne M 21:00 O 22:00 N 22:15 D Bal infançais E 23:30 Salsa		TERRASSES DE NUIT 21:30 Tango 22:00 Danses orientales 22:30 Danse de la Licorne		15:00 Flamenco 16:30 Danses grecques		15:30 Danse Massal' 16:00 Danses d'Afrique de l'Ouest 17:00 Danses berbères		15:00 Danses orientales 16:30 Danse Odissi 17:00 Danse Kathak	
15:00 Danses de l'Inde du Sud 16:30 Bal des Pichouns square dance 17:45 Spectacle de clôture Danses d'Afrique		15:00 Capoeira 16:00 Step/Hip Hop 16:30 Moringue 17:00 Hip Hop		15:00 Flamenco 16:30 Danses grecques		15:30 Danse Massal' 16:00 Danses d'Afrique de l'Ouest 17:00 Danses berbères		15:00 Danses orientales 16:30 Danse Odissi 17:00 Danse Kathak	
ATELIERS DE DÉCOUVERTE de 11:00 à 13:00 Danse orientale Sevillanes Bourata Ntiam Salsa Danses bulgares Country Danses du Piémont Danses irlandaises Tango		ATELIERS DE DÉCOUVERTE de 11:00 à 14:00 Square Dance Danses d'Afrique de l'Ouest Moringue Capoeira Salsa Danses d'Argentine Danses grecques Kalaripayatt		ATELIERS DE DÉCOUVERTE de 11:00 à 14:00 Square Dance Danses d'Afrique de l'Ouest Moringue Capoeira Salsa Danses d'Argentine Danses grecques Kalaripayatt		ATELIERS DE DÉCOUVERTE de 11:00 à 14:00 Square Dance Danses d'Afrique de l'Ouest Moringue Capoeira Salsa Danses d'Argentine Danses grecques Kalaripayatt		ATELIERS DE DÉCOUVERTE de 11:00 à 14:00 Square Dance Danses d'Afrique de l'Ouest Moringue Capoeira Salsa Danses d'Argentine Danses grecques Kalaripayatt	

